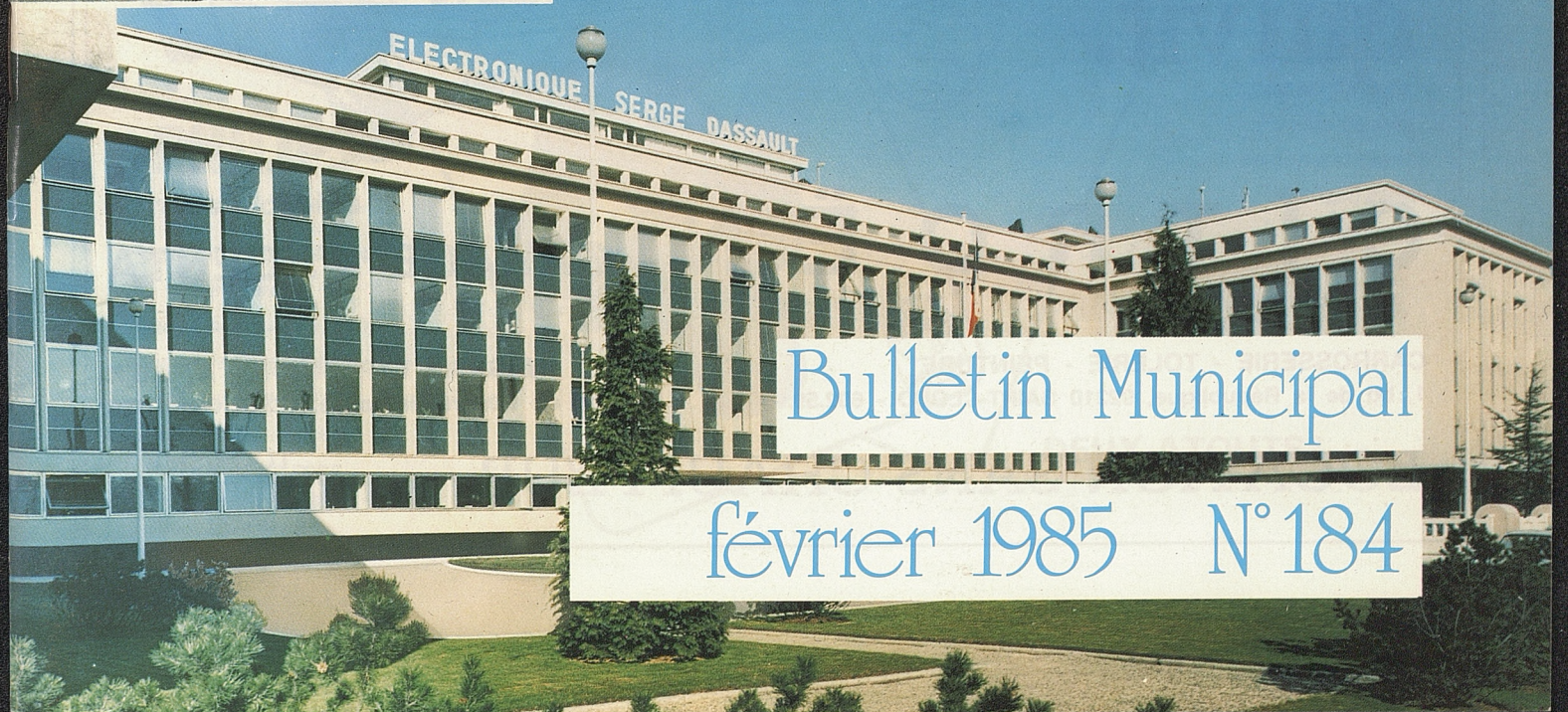




SAINT ~ CLOUD



Bulletin Municipal

février 1985 N° 184

PIERRE

CHEMISIER
TAILLEUR

69, bd de la République 602.53.15

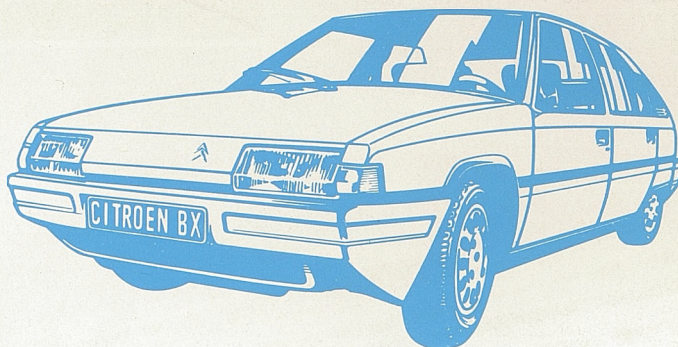
L'ELEGANCE D'UN PRET A PORTER DE QUALITE OU
LE RAFFINEMENT D'UNE MESURE TRADITIONNELLE

BURBERRYS - BURLINGTON - BLEYLE - CARDIN - CARVEN - CERTAIN - DORMEUIL - DD - DEREK ROSE -
EMINENCE - HOFFMANN - KINO - HOLLAND & SHERRY - L'AIGLON - LANVIN - LEPOUTRE - Mc DOUGLAS -
Mc GREGOR - MOLYNEUX - NINA RICCI - RENOMA - SCABAL - SCHERRER - UNGARO - ZIMMERLI

SERVICE RETOUCHE sur tout vêtement masculin provenant ou non de notre magasin

Nouvelle Citroën BX

La voiture
qui vit.



CITROËN GARAGE MAGENTA

CARROSSERIE - TOLERIE - PEINTURE
1, bd de la République, 92210 SAINT-CLOUD - 602.59.95

MAGASIN EXPOSITION - ATELIER
4, bd du Général-de-Gaulle, 92380 GARCHES
741.67.36

LOCATION SANS CHAUFFEUR

TOURISME
ET UTILITAIRE

Votre partenaire

2 AGENCES A SAINT-CLOUD :

CD 506

8, RUE DAILLY
Tél. 602.04.17

SB 511

98, RUE DE LA RÉPUBLIQUE
Tél. 602.66.22



CREDIT LYONNAIS



RESTAURANT

L'Etoile de Tafraout

159, boulevard de la République
771.66.66

fermé le lundi

Vous retrouverez la gastronomie
absorbante avec un accueil
typiquement marocain

Réceptions

Repas d'affaires

tableau d'honneur

Olivier Delahousse

Encadrement

Restauration, tableaux et cadres



15, rue de Buzenval
92210 Saint-Cloud
Tél. 602.22.16

Jean LECLERC

42, bd de la République
SAINT-CLOUD
Tél. 602.66.55

PHILIPS

nous a choisis

*Pour notre compétence
technique*

*Pour le sérieux de notre
service après-vente*

*Pour la qualité
de notre accueil*

*Pour notre sens
des responsabilités*



nous avons choisi

PHILIPS

*Pour ses techniques
de pointe
Pour l'étendue
de sa gamme
Pour la qualité
de son assistance
Parce que c'est
la 1^{re} marque*

DEUX ATOUTS !



LUMINAIRE TOUS STYLES

Schifer-Fouchez

MEUBLES DE DÉCORATION
TABLES - MIROIRS - ABAT JOUR

12, rue Dailly, 92210 Saint-Cloud

☎ 602.02.39

PIANOS

Jean-Claude PENON

18, rue Preschez, 92210 SAINT-CLOUD - Tél. 602 66.84

VENTE - ACHAT - LOCATION - ACCORD - REPARATION

Location-Vente

St-Cloud - Tapisserie — Décoration

J. PARENT Maison fondée
en 1860

26, rue de la Porte-Jaune
771.80.88

TENTURES MURALES
VOILAGES, Rideaux, SIÈGES, LITERIE
RETELEMENTS DE SOL, MOQUETTES

Toute la décoration intérieure



B. CLEMENT

5, rue Dailly, 92210 SAINT-CLOUD

Tél. 602 03.83

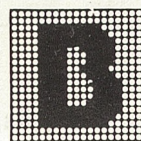
Fermé le mardi

TRAITEUR, PATISSIER, CHOCOLATIER

ORGANISE :

Lunchs, Cocktails, Déjeuners, Dîners
A votre service
Personnel et Matériel

Consultez-nous



BANQUE NATIONALE DE PARIS à SAINT-CLOUD

— du lundi au vendredi

- Bureaux de la Colline - 602.14.79

— du mardi au samedi

- 57-59, rue du Mont-Valérien - 771.89.40
- 45, rue Gounod - 602.87.00

Le clodoald

restaurant franco-marocain

Couscous divers
Tagines au choix
Thé à la menthe
Pâtisserie orientale

Nos grillades
Nos plats cuisinés
Plats du jour

43, rue Royale 771.38.69 - 602.37.17



PEDICURE MEDICALE
par pédicure diplômée d'Etat

PODOLOGIE: semelles orthopédiques
par PODOLOGUE D.E. conventionné S.S.

771.84.03 29, rue de l'Avre - 92 Saint-Cloud

Hubert FAURIE

Artisan Peintre

VITRERIE - PAPIERS PEINTS

134, rue de la Porte-Jaune - 92210 SAINT-CLOUD
Tél. 602.89.16

RESTAURANT

chez Lau

*Spécialités chinoises, cantonnaises
avec sa cuisine raffinée*

DÉJEUNERS - DINERS
PLATS A EMPORTER

47bis, boulevard Sénard
fermé le dimanche

771.02.68

ASSURANCES

ACCIDENTS - INCENDIE - VIE
RESPONSABILITE CIVILE

PARTICULIERS - COMMERCE - INDUSTRIES

VOIZARD et BERNARD

27, rue Pasteur

92210 SAINT-CLOUD

Parking réservé

602.89.02 - 602.89.93

Ouvert samedi matin



S.A. GARAGE FOCH

AGENCE RENAULT

DIRECTION
A. ROUSSEAU

Réparations (toutes marques)
Vente voitures neuves

96, av. Foch - 92210 SAINT-CLOUD

☎ 771.88.77

A 50 mètres Église Stella Matutina

HOTEL RESTAURANT

3 ETOILES N.N.

VILLA
HENRI IV

36 CHAMBRES tout confort,
bains, douches, wc particuliers

SALLE DE CONFERENCE
pour 40 personnes

SON RESTAURANT
LUNCHS - COCKTAILS
SÉMINAIRES

Le restaurant est fermé le dimanche soir

43, boulevard de la République

92210 Saint-Cloud - Tél. 602 59.30

Télex 270105 F TXFRA/Réf. 205

Parking

ANCIENS ETABLISSEMENTS P. COMPAIN & C^{ie}

Chaleur • Eau • Lumière

Entrepreneurs du Gaz de France
de l'Electricité de France

Couverture - Plomberie

Canalisation

Installation Eau/Gaz

Chauffage central

Un Entrepôt
10, rue Dailly

57-59, bld de Levallois
92200 NEUILLY

747.83.17-86.11-92.76

TRANSACTIONS IMMOBILIERES

PIERRE CHADOUTAUD

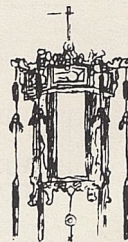
D.E.S. DROIT
25 ans de références.

Sur rendez-vous:

40 rue du Mont-Valérien
92210 SAINT-CLOUD

Tél. 771.64.00

La Bénédiction 賜恩樓



Un vrai restaurant chinois à Saint-Cloud
2 bis, rue Royale, 602.01.49

- Accueil aimable
- Cuisine soignée
- Cadre élégant
- Prix raisonnable
- Parking facile - bus

SPECIALITÉS DE SHANGHAI ET VIETNAMIENNES



PARKING FACILE

☎ (1) 771.23.81

DEJEUNERS-DINERS

Menus et la Carte

Petit Salon

Cuisine française - spécialités de Mille-feuilles

REPAS D'AFFAIRES - RECEPTIONS

Bar - Restaurant

Le

Longchamp

9, avenue de Longchamp

92210 Saint-Cloud

FERME LE DIMANCHE

sommaire

l'éditorial

L'ÉDITORIAL DU MAIRE

5

LES DOSSIERS DU MOIS

SPORT : SUJET DE DIVISION OU FACTEUR DE CONSENSUS 6 à 8
Par Elie-Pierre ROCHICCIOLI, Maire-Adjoint chargé de la Jeunesse, des Sports et des Loisirs

LES ACTIVITÉS ÉCONOMIQUES DE POINTE A SAINT-CLOUD 9 à 12
Par Jérôme YEATMAN, Conseiller Municipal délégué à l'Emploi et aux Relations avec les Entreprises.

DÉMOCRATIE LOCALE

— Les comités de quartiers 13 à 16
— Commission Extra-Municipale (enseignement) 17
— Le Point de vue de la minorité 18

LA VIE DANS LA VILLE

LA TÉLÉVISION PAR CÂBLE : à quoi ça sert ? comment ça marche ? combien ça coûte ? 19 à 22

LES ÉLECTIONS CANTONALES : On votera le 10 mars 1985 23
Par René BASSINET, premier adjoint

— ÊTRE MÉDECIN A SAINT-CLOUD : points de vue 24
Par l'Amicale des Médecins de Saint-Cloud

— L'HOMME DES VILLES ET L'HOMME DES CHAMPS 25
Par le Docteur DEBAT

EN DIRECT DE LA MAIRIE, vos élus ont... 26 à 29
Inauguré, fêté Noël, présenté des vœux.

CENTRE CULTUREL DES 3 PIERROTS 30 à 32
Le programme jusqu'au début avril

LA VIE DES ASSOCIATIONS 33 à 37

les associations, sociales, culturelles,...

Dans ce numéro : Groupements des Animateurs et des Parents — Carrefour aux Carrières — Association des Donneurs de Voix — Croix Rouge Française — Amnesty International — Association des Familles — Unité pour la Recherche et les Soins en Alcoologie — Lions Club — Souvenir Français — Maison des Jeunes et de la Culture — Bibliothèque pour Tous — Amis de Saint-Cloud - Artistes Clodoaldiens — Arts et Loisirs — Union des Consommateurs.

DES DATES, DES RENSEIGNEMENTS PRATIQUES 38 à 39

les permis de construire

LES TRAVAUX DU CONSEIL MUNICIPAL 40 à 46

Séance du 29 novembre 47
ETAT-CIVIL - CARNET

NOTRE PHOTO DE COUVERTURE AUX TECHNIQUES DE POINTE, BATIMENTS MODERNES...

L'année 1985 s'ouvre sous le signe de la rigueur.

Rigueur du temps, en premier lieu, qui nous oblige à intensifier l'effort de solidarité envers les plus défavorisés et qui aura des conséquences redoutables sur l'ensemble de la voirie, du réseau d'assainissement et des espaces verts.

Rigueur sur le plan de la vie financière de la commune, puisque, comme toutes les collectivités locales, Saint-Cloud recevra cette année des concours financiers de l'Etat dont le taux de progression sera nettement plus faible que celui de l'évolution de l'ensemble des prix.

La préparation du budget primitif de 1985 est donc difficile, puisque votre conseil municipal s'est fixé comme objectif essentiel de ne pas aggraver la pression fiscale pesant sur les clodoaldiens.

Certes, je sais que beaucoup de bons esprits prônent l'augmentation indéfinie des impôts et vont vous expliquer, au cours des prochaines semaines, que l'important est de répondre aux besoins. Mais la philosophie libérale qui m'inspire et que, contrairement à beaucoup d'autres, j'applique jour après jour à Saint-Cloud, me conduit à penser que le vœu profond de nos concitoyens est de disposer de tous les équipements publics souhaitables au moindre coût.

Vous devez savoir qu'en 1984, pour les seuls impôts directs locaux, les contribuables de Saint-Cloud ont versé au Trésor Public un peu plus de

Bulletin Municipal de la Ville de Saint-Cloud • Mairie, 13, place Charles-de-Gaulle, 92210 Saint-Cloud - 602.70.40

• Directeur de la publication : Jean-Pierre FOURCADE • Conseiller Municipal délégué à la Communication : Pierre BRAILLARD • Service de la Communication : Evelyne PFFEFFER • Publicité exclusivement reçue à la Mairie (602.70.40 poste 356) • Prix de vente au numéro : 2 francs - Abonnement annuel 25 francs (avec envoi postal) • Paiement : chèque bancaire à l'ordre de M. le Receveur Principal envoyé à : C.C.P. Paris 900364 ou Trésorerie Principale 4, 6 rue d'Orléans - Saint-Cloud • Imprimerie Ateliers de Saint-Louis Versailles - Premier trimestre 1985.

• Fréquence : Cinq numéros par an (1^{er} février - 1^{er} avril - 1^{er} juin - 15 septembre - 1^{er} décembre).

du maire

90 millions de francs. Sur cette somme, il n'est revenu à la commune que 42,5 millions, soit 47 % du total des impôts et taxes recouverts sur le territoire de la commune.

J'ai la faiblesse de considérer ces deux sommes comme importantes, même si les revenus des clodoaldiens se situent à un niveau relativement élevé. Et mon ambition pour 1985 est de ne pas majorer le taux des divers impôts locaux, aussi bien pour la commune que pour le département et la région.

C'est déjà fait pour la région. C'est vraisemblable pour le département, et, en tant que Conseiller Général, j'y veille de près. C'est ce que je proposerai pour la commune, en dépit de tous ceux qui n'ont pas encore compris que les principales difficultés économiques et sociales de notre pays résultent d'une frénésie de la dépense que seuls les bons gestionnaires peuvent maîtriser.

Le prochain numéro du bulletin municipal vous présentera le détail du budget primitif de Saint-Cloud pour 1985. Permettez-moi de noter seulement qu'il dépassera 120 millions de francs, qu'il consacrera une part importante de ses crédits aux opérations d'investissement — les collectivités locales doivent soutenir l'activité des entreprises — et que la progression des dépenses de fonctionnement sera très proche des hypothèses d'augmentation des prix retenues pour l'année en cours. Ainsi, Saint-Cloud, continuera à demeurer dans le très petit nombre des communes jouissant d'une fiscalité modérée et d'un taux de chômage très inférieur à la moyenne nationale.

Vous trouverez dans le présent numéro des éléments d'information sur les différents aspects de l'activité communale, notamment sur la politique sportive, et les perspectives des industries de pointe. De même, la préparation des élections cantonales et le point sur le réseau câblé vous permettront de suivre l'actualité à Saint-Cloud.

Qu'il me soit permis d'évoquer, une dernière fois je l'espère, le problème de la construction dans le Parc de Saint-Cloud de la « Tour aux Figures » de Dubuffet. Cette sculpture « totémique », la plus grande jamais conçue par l'artiste et décrite par lui « comme un lourd et massif monument anti-végétal et anti-nature » attend depuis 1967 un emplacement favorable à son implantation. L'idée de l'ériger dans la partie la plus haute et la plus boisée du Parc de Saint-Cloud me paraît aujourd'hui abandonnée, en raison des démarches que j'ai activement menées auprès du Président de la République, du Ministre de la Culture et du Ministre de l'Urbanisme et des Transports.

L'argument essentiel que j'ai mis en avant est qu'un site classé, aussi chargé de souvenirs historiques et raffiné dans son organisation intérieure que le Parc de Saint-Cloud ne peut pas accueillir un monument massif de 24 mètres de haut, de 12 mètres de diamètre et de coloration agressive. Autant je suis partisan des créations modernes qui doivent marquer notre siècle, autant je suis opposé à dénaturer le Parc de Saint-Cloud par l'intrusion d'une œuvre qui ne s'adapte ni à la géométrie des allées, ni à la variété des frondaisons, ni au caractère secret des cheminements piétonniers.

Je remercie ici tous ceux qui m'ont manifesté leur soutien en ce début d'année, témoignant ainsi que la protection du Parc, la lutte contre l'urbanisme sauvage et la recherche continue de la qualité de la vie constituaient bien le commun patrimoine des clodoaldiens.

Fourcade

J.P. FOURCADE



« ... les principales difficultés économiques et sociales résultent d'une frénésie de la dépense que seuls les bons gestionnaires peuvent maîtriser... »

SPORT SUJET DE DIVISION OU FACTEUR DE CONSENSUS



*Par Elie-Pierre Rochiccioli
Maire Adjoint chargé de la Jeunesse,
des Sports et des Loisirs.*

La pratique sportive ne devrait plus donner lieu à contestation. Le sport est devenu un des phénomènes de notre époque et souvent une demande répandue, un besoin démocratique après l'école, le logement, la santé.

Chaque grande manifestation nationale, continentale ou intercontinentale produit sa récolte traditionnelle d'articles plus ou moins sectaires sur le sport de haute compétition ou d'élite opposé au sport de masse -par définition désintéressé-.

Pourquoi ces antagonismes alors que le sport est devenu une des formes privilégiées de la culture contemporaine ? Pourquoi cette opinion que les fonds affectés au sport le sont à perte alors qu'au contraire les aides financières aux activités artistiques et littéraires ennoblissent les dispensateurs ? Dans ce dernier cas, ce sont des mécènes pour le précédent, ce ne sont que des sponsors s'ils ne deviennent pas des supporters passionnés.

La difficulté ressentie pour définir le sport a poussé les exégètes à utiliser des antagonismes pour en discuter :

- amateurs contre professionnels,
- pratiquants contre spectateurs,
- pratique éducative contre spectacle aliénant,
- sport individuel contre collectif,
- sport aristocratique contre sport populaire,
- compétition contre émulation,

- et, enfin, sport de masse contre sport d'élite, ou si l'on veut éviter une connotation hiérarchique, sport de loisirs opposé au sport de compétition.

Sport, activité culturelle ?

Dans les autres activités culturelles nées des loisirs, il n'est jamais venu à l'idée de quiconque de reprocher aux spectateurs d'opéra ou de ballets de ne pas savoir chanter ni danser, au visiteur de musée de ne pas savoir peindre. Or n'est-ce pas le reproche que l'on adresse à un sportif assis sur un gradin ou devant sa télévision lorsqu'on le traite de sportif de chambre ? Existe-t-il une peinture noble ou une peinture populaire ? Une musique d'amateur ou une musique de professionnel. Et si l'on parle d'amateur éclairé, voue-t-on pour autant aux gémonies un chef d'orchestre génial parce qu'il est retribué ?



Il est temps d'accepter que le sport devienne une activité culturelle, une occupation de loisirs pratiquée au cours du temps libre laissé par les obligations professionnelles ou familiales, qu'il soit action ou spectacle.

Il est la contrepartie du travail. Il offre une compensation à l'effort professionnel qu'il soit physique ou intellectuel. Il suscite attachement, car il permet un épanouissement individuel autonome et optimiste détaché de tout engagement confessionnel, politique et de ségrégation sociale.



Accepter que le sport devienne une contrepartie du travail, une compensation à l'effort professionnel...

Sport, discipline librement consentie

Le sport se développe mal dans les univers autoritaires et, malgré de nombreuses tentatives obstinées, n'a jamais tenu sa place dans les sociétés professionnelles et militaires, car les pratiquants ont besoin de ressentir à la fois indépendance et appartenance librement consenties à un groupe.

Le sport, phénomène social, a suscité des exploitations diverses - spectacles sportifs, il a acquis une valeur marchande - mobilisation de masse, il a donné lieu à des utilisations politiques - exarçant les passions, il a suscité des agressivités nationalistes -

cérémoniel intersocial, il a engendré des liturgies chauvines.

Le sport est de nos jours une véritable institution, une institution universelle avec ses structures, ses hiérarchies, ses organisations, ses réglementations.

VICTOIRES ET FETES... MILITAIRES

Les Jeux Olympiques sont un événement gigantesque et universel auxquels les nations accordent une importance primordiale. Les champions deviennent des ambassadeurs, les victoires et les défaites sont ressenties comme des victoires et des défaites militaires.

Sport, performance technique ?

Au niveau de la pratique, le sport n'est plus une activité improvisée et libre, mais une technique de plus en plus complexe. On étudie le rendement du mouvement humain, la fabrication du matériau de plus en plus performants : ski, perche en fibre de verre, vêtements, diététique, médicaments.

UN CONFLIT NON PAS THEORIQUE, MAIS OPERATOIRE

Les grands affrontements relayés par les médias audiovisuels et par la presse la plus sérieuse se déroulent dans des équipements qui ont nécessité des investissements énormes. La préparation à ces compétitions demande des mois d'entraînement intensif. Un coureur de 100 mètres pour accomplir 20 à 30 courses de 10 secondes chacune par saison doit s'entraîner pendant un an à raison de 2 h à 3 h par jour. Un footballeur pour réaliser un match de 1 h 30 par semaine doit sacrifier 6 h par jour à l'entraînement.

Vouloir opposer le sport de loisirs au sport de compétition apparaît comme un faux problème, sauf si délibérément le sport est choisi comme une occasion de joutes idéologiques ou de débats moraux sur sa valeur vénale, le dilemme paraît bien archaïque. L'opposition entre masse et élite n'est pas un conflit théorique, mais opératoire.

La question se ramène à un problème de répartition des moyens financiers et matériels entre ces deux catégories, car l'enveloppe budgétaire est limitée et l'arbitrage en faveur de l'une de ces pratiques se fait au détriment de l'autre. Or il est clair que les meilleurs spécialistes émergent de la masse des pratiquants.

Une carrière de sportif commence par l'initiation, se poursuit par la pratique banale, puis par la spécialisation. Enfin, pour les meilleurs, par une pratique intense et la grande performance. Cette apparente continuité recouvre en fait des choix difficiles, des paris risqués, des sacrifices vains pour la plupart.

Sport, une chaîne d'efforts continue

Une nation importante ne peut choisir entre le sport de masse et le sport d'élite. Le sport fait partie de la stratégie politique, économique ou culturelle du pays qui entend jouer un rôle sur l'échiquier mondial. Ceux qui opposent le sport de haute compétition au sport de masse veulent la mort du sport d'élite et veulent ôter à notre pays un moyen de rayonnement. Il ne faut pas postuler à une unité du sport, mais constater qu'il existe une authentique diversité du sport. Pourquoi opposer ce qui est différent ? Pourquoi lancer des exclusives à l'encontre de telle ou telle pratique de tel ou tel sport ? La raison est d'admettre la coexistence nécessaire et enrichissante du sport de masse et du sport d'élite.

AUX COLLECTIVITES DE CHOISIR

L'élite naît de la masse. Elle produit un spectacle qui attire des flux financiers et crée le professionnalisme, en fait un spectacle populaire et qui donne naissance à une masse de pratiquants. Le sport est un fait social total.

Il revient aux collectivités de choisir si elles doivent aider plutôt le sport de loisirs ou le sport de haute compétition, aux clubs, s'ils doivent se vouer à l'un ou à l'autre.

Il peut paraître naturel que l'Etat et les clubs nationaux ou que les grands clubs régionaux jouent le principal rôle dans le sport de haute compétition et que les collectivités locales, notamment communales, s'expriment de préférence dans le sport de masse ou de loisirs pour répondre de façon prioritaire à l'attente de leurs concitoyens.

Ceux-ci n'auront pas les mêmes soucis s'ils résident en commune urbaine ou rurale, dans une ville moyenne ou une métropole. Les uns seront demandeurs d'un spectacle, les autres d'une pratique culturelle. Dépassant les querelles... Si chaque club ou collectivité remplit son rôle en fonction de ses caractéristiques respectives, de ses vocations naturelles, le sport national dans sa diversité et sa globalité sera bien servi et bien défendu. ■

DE NOUVEAUX COURTS COUVERTS POUR LES TENNIS MEN



Elie-Pierre ROCHICCIOLI a passé accord avec le Comité d'Entreprise des Avions Marcel DASSAULT qui met à la disposition des joueurs de tennis clodoaldiens, pendant 32 heures par semaine, deux courts au nouveau Centre Sportif, à partir du 1^{er} mars (les lundi, mardi, jeudi, vendredi, 9-11 h et 15-17 h — se renseigner au Service des Sports de la Mairie pour tarifs et réservation en priorité aux riverains).

LA FETE DU SPORT 1985

Elle se déroulera du 1^{er} au 9 juin.

Toutes les manifestations qui ont fait le succès de la Fête du Sport 1984 et celles qui ont créé la tradition seront reconduites.

Tournois de football adultes inter-quartiers et de jeunes par équipes de 11 et de 7.

Rencontres de sports collectifs ; basket-ball, hand-ball, pétanque, de clubs et établissements scolaires.

Tournois de sports individuels, tennis, tennis de table, gymnastique, cyclisme cyclotourisme, tir à l'arc et judo, sports aquatiques.

Et surtout

Retenez bien ces dates !

• le dimanche 2 juin au matin les 5 et 10 km où plus de mille participants sont attendus et le dimanche 9 juin toute la journée, les jeux historiques mettent aux prises les équipes des 5 quartiers de SAINT-CLOUD dans des joutes sportives, comiques et intellectuelles.

L'année dernière, plus de 3 000 participants, seize associations et vingt manifestations ont contribué au succès de cette grande kermesse clodoaldienne.

Faisons mieux encore cette année et retenez bien les dates du 1^{er} au 9 juin. Rendez-vous à SAINT-CLOUD.

LES ACTIVITES ECONOMIQUES DE POINTE A SAINT-CLOUD



Jérôme YEATMAN
Conseiller Municipal
Délégué à l'Emploi et
aux Relations avec les Entreprises

La rédaction du Bulletin Municipal a souhaité présenter à ses lecteurs quelques entretiens avec des dirigeants d'entreprises implantées à Saint-Cloud, pour faire mieux prendre conscience aux Clodoaldiens de la richesse des activités économiques de leur ville. Les entreprises visitées, parmi de très nombreux autres choix qui auraient été possibles, sont de tailles, d'anciennetés, de statuts juridiques et d'activités très divers, mais ont pour point commun d'avoir développé des technologies de pointe qui expliquent leur dynamisme. Il existe actuellement à Saint-Cloud 15 600 emplois. La population active de la commune compte 12 600 personnes dont près du tiers travaille sur place. Le taux de chômage y est inférieur à 5 %. Dans l'ensemble, les activités économiques sont demeurées prospères à Saint-Cloud.

Le nombre d'emplois dans notre Ville est d'ailleurs en augmentation. Cela est d'autant plus remarquable qu'il n'y a plus depuis longtemps de terrains disponibles pour des locaux industriels nouveaux. Le nombre des inscrits sur les listes établies avant les élections prudhommales sur les indications des employeurs, (lesquelles recensent les actifs dont le poste de travail est à Saint-Cloud), est passé de 14 665 en 1979 à 15 576 en 1982. Sur ce dernier chiffre, 5 671 sont classés parmi les travailleurs de l'industrie. Appartiennent aussi à l'industrie un grand nombre des 5 332 inscrits de la rubrique « Encadrement ». Dans le collège des Employeurs, 138 inscrits dirigent des entreprises industrielles.

La Municipalité espère contribuer à la création locale d'emplois par sa politique persévérante de modération fiscale qui lui a permis de réduire, année après année, le taux des impôts locaux, dont celui de la taxe professionnelle, lequel est aujourd'hui, à 2,97 %, le plus bas du Département des Hauts de Seine après Neuilly.

UNE CONTRIBUTION IMPORTANTE APPORTÉE AUX FINANCES DE LA VILLE

Si les taux d'imposition, pour la part de la Commune, ont pu être réduits à Saint-Cloud pour les entreprises comme pour les particuliers, c'est bien sûr, parce que le Conseil Municipal veille à limiter les dépenses au minimum raisonnable, mais c'est aussi, et surtout dans le cas des entreprises, parce que l'assiette des impôts est en progression. Notre ville a su ainsi entrer dans un « cercle vertueux » : comme la fiscalité y est modérée les entreprises choisissent d'investir à Saint-Cloud et d'y implanter leurs emplois les mieux rémunérés, ce qui accroît le potentiel fiscal et permet à la Ville de réduire encore les taux d'imposition, ce qui accroît à nouveau l'incitation à investir localement, etc.

Il est bon de rappeler aux Clodoaldiens que la part qui est revenue à leur Ville sur la taxe professionnelle payée en 1984 par les entreprises de Saint-Cloud s'est élevée à 13 784 867 francs, 36,17 % des impôts locaux. C'est dire l'importance pour les contribuables de Saint-Cloud de la contribution apportée par les entreprises aux finances de la Ville.

Il faut rappeler aussi que moins d'un tiers de la taxe professionnelle payée à Saint-Cloud revient à la Ville car une part croissante est destinée au Département — dont le taux de 4,19 % dépasse allègrement celui de la Commune — à la Région et à la Chambre de Commerce et d'Industrie. Au total les entreprises installées à Saint-Cloud paient chaque année plus de quatre milliards de centimes de taxe professionnelle.

Si l'assiette de cette taxe continue de croître, c'est que Saint-Cloud a eu la chance d'être choisie pour s'y implanter et s'y développer par un nombre important d'entreprises spécialisées dans des technologies de pointe et donc mieux à même de résister à la crise que des industries traditionnelles.

On a pris l'habitude d'appeler technologies industrielles de pointe les activités industrielles nouvelles qui transforment sous nos yeux la géographie économique du monde, ainsi que déjà, et sans que nous en soyons toujours suffisamment conscients,

la vie quotidienne de chacun d'entre nous. Font partie des technologies de pointe :

— l'électronique, les télécommunications, les matériaux industriels nouveaux, les biotechnologies, l'intelligence artificielle, les fibres optiques, la robotique, les matériaux composites, la conception et la fabrication assistée par ordinateur (C.A.O. et C.F.A.O.) etc.

Ces technologies sont en passe de révolutionner l'industrie, autant que l'agriculture l'a été dans un passé récent. Elle fournissent à de vastes secteurs de l'économie une base technologique nouvelle, plus productive, plus économe de ressources (y compris de la peine des hommes), mieux adaptée aux besoins actuels de l'économie et aux objectifs du progrès social.

Il n'est pas question de citer toutes les entreprises de Saint-Cloud qui ont une activité de pointe. Mais on peut donner quelques exemples de leur diversité :

— Etablissements industriels les plus importants et bien connus : Avions Marcel Dassault, Bréguet Aviation, société maintenant contrôlée par l'Etat, avionneur de renom mondial ; Electronique Serge Dassault.

— Etablissements industriels de sociétés plus petites, mais ayant acquis une forte position dans leur domaine d'activité grâce à l'adaptation permanente de leur technologie : Motoréducteurs Vassal, Laboratoires Franay de Tirages Cinématographiques, Multipresse.

— Sièges sociaux de grandes sociétés industrielles : Tissmétal, Hispano-Suiza, Vulnax ; une mention spéciale peut être faite pour Ciments Lafarge France dont l'activité traditionnelle de cimentier a été considérablement modernisée au cours des dernières années et dont le Groupe, Lafarge-Coppée se diversifie audacieusement dans les bio-technologies.

— Etablissements administratifs d'importantes sociétés industrielles nationales : Thomson-CSF, Régie Nationale des Usines Renault, Renault Véhicules Industriels.

— Sociétés étrangères ou associant des capitaux français à des capitaux étrangers : Ashland Chemicals, Lurgi S.A., Paul Dahl, et, filiales d'une multinationale suédoise sur les bords de la Seine ; Fläkt Entreprise et Fläkt Industrie.

— Sociétés de Services Informatiques destinés à l'industrie Polymont, Psy-Process Systems, Cegi - Tymshare, T.N.S.C. - Tymshare Network System Consulting.

Ce qui fait la force et le dynamisme de ces entreprises et de beaucoup d'autres, c'est que, au contraire des industries traditionnelles qui n'ont pas pu s'adapter à temps aux impératifs de productivité et de qualité imposés par la concurrence mondiale, on y prépare depuis longtemps les adaptations nécessaires de l'économie française aux techniques du futur. En un sens, les robots et les automatismes que l'on conçoit à Saint-Cloud sont une des causes des files de chômeurs qui s'allongent dans d'autres régions de notre pays, et qui grossissent aussi malheureusement dans notre Ville, de tous ceux qui n'ont pas la formation nécessaire pour participer à la grande aventure des technologies de l'avenir. L'industrie n'occupera plus jamais autant de bras que par le passé. Elle n'aura plus besoin de travailleurs manuels mais de personnels hautement formés et adaptables à des techniques de pointe et en évolution constante. C'est une des leçons que l'on peut retirer de ce bref panorama des activités industrielles de pointe de Saint-Cloud.

Un autre enseignement c'est l'insistance avec laquelle les dirigeants des entreprises visitées constatent que pour rester vivante toute entreprise doit renouveler constamment sa gamme de produits. C'est vrai pour les industriels comme Marcel Dassault ou Hispano-Suiza qui ne fabriquent plus les mêmes avions ni les mêmes matériels qu'il y a un peu d'années, mais c'est encore plus vrai pour les sociétés de services informatiques dont les collaborateurs changent complètement de métier au moins tous les cinq ans.

LE SOUCI PERMANENT DE RECRUTER DE NOUVEAUX COLLABORATEURS

Ce changement constant, non seulement des modes de production, mais des produits eux-mêmes, oblige évidemment à un recyclage permanent du personnel à tous les niveaux. La formation continue est une priorité de l'action des dirigeants, ainsi que le souci permanent de sélectionner de nouveaux collaborateurs capables de s'adapter sans cesse à des besoins nouveaux. On recrute dans plusieurs des entreprises de Saint-Cloud qui se plaignent des difficultés qu'elles rencontrent pour trouver des collaborateurs d'un niveau de technicité à la hauteur des tâches à effectuer. Et on recrute souvent des jeunes : l'âge moyen chez Polymont (300 ingénieurs et techniciens) et chez Cegi-Tymshare (180 personnes) est le même : 27 ans ! N'en déplaise aux cyniques, il y a encore heureusement de l'embauche pour ceux qui ont pu acquérir une formation très pointue dans les technologies nouvelles et qui sont prêts à démontrer leur polyvalence et leur sens du travail en équipe.

Il se fait un travail passionnant dans les entreprises de Saint-Cloud. C'est une chance précieuse de notre collectivité. ■

POLYMONT OU LA ROBOTIQUE

Entretien avec M. TERSOU, Directeur Industriel, Mme TERSOU - PLATEN, chargée des Relations Extérieures, M. COTTEAU, Conseiller Militaire.

— Le Bulletin Municipal : Depuis quand la Société POLYMONT est-elle installée à Saint-Cloud ?

— Mme PLATEN : POLYMONT a été créée il y a vingt ans par le Docteur BECKER, aujourd'hui Président Directeur Général et M. TERSOU. Ils en sont toujours les actionnaires principaux. La Société a été implantée à Coignières jusqu'en 1981, date à laquelle nous sommes devenus locataires de M. DERMAGNE, dans cet immeuble du 5 avenue Caroline dont nous occupons deux étages.

— Le B.M. : Quelles sont vos activités ?

— M. TERSOU : Nous sommes une société de services informatiques mais nous avons changé à plusieurs reprises de métiers depuis vingt ans tout en restant essentiellement associés à l'automatisation de la production.

Rentabilité et productivité sont deux données permanentes de la vie économique actuelle. Qualité et flexibilité sont deux nécessités constantes de toute activité industrielle moderne. Ces quatre impératifs sont les objectifs permanents de Polymont. L'investissement technologique est le moyen le plus efficace pour répondre à ces défis. L'automatisation et l'informatisation des ateliers sont désormais des données essentielles de la réussite des entreprises. L'expérience de POLYMONT, c'est son « savoir informatiser » au service de la production des entreprises.

— Le B.M. : Combien POLYMONT emploie-t-elle de collaborateurs ?

— Mme PLATEN : Nous sommes aujourd'hui 300 ingénieurs et techniciens supérieurs, dont une cinquantaine présents à Saint-Cloud et les autres en mission sur des chantiers industriels de nos clients à travers le monde. POLYMONT recherche pour les jours qui viennent un standardiste et je serais heureuse d'étudier une candidature qui nous serait adressée par le Bureau de l'Emploi de la Mairie. Mais nous accueillons avec le plus grand soin toutes les candidatures d'ingénieurs qui nous parviennent, surtout des électroniciens, car nous recrutons régulièrement des collaborateurs nouveaux.

— Le B.M. : Pouvez-vous définir plus précisément vos domaines d'activités ?

— M. COTTEAU : Les activités abordent l'ensemble des problèmes liés à la production, qui comprennent :

l'analyse conseil, la conception, l'étude et la réalisation, la mise en route, l'assistance, les méthodes et organisation de la maintenance, la formation,

dans des domaines tels que :

la Robotique, les machines spéciales, la manutention automatique, les ateliers flexibles

et ceci, en particulier dans les secteurs :

Industrie Automobile, Chimie et Pétrochimie, Mécanique et Métallurgie, Aérospatiale, Agro-alimentaire, Armement.

— Le B.M. : Pouvez-vous citer quelques uns de vos clients les plus importants ?

— M. COTTEAU : Nous travaillons pour les plus grands constructeurs automobiles : Renault, R.V.I., Volkswagen, American Motors, Ford, Mercedes, mais aussi pour Firestone, Dassault, I.B.M., Shell, Saint-Gobain, Thomson, etc, de belles références !

— Le B.M. : Mme PLATEN vient de dire que certains de vos collaborateurs sont envoyés à l'étranger. Avez-vous des projets en ce domaine ?

— M. TERSOU : Non seulement des projets, mais déjà d'importantes réalisations puisque nous sommes présents dans trois continents : Europe, Afrique et Etats-Unis. POLYMONT a une filiale à Dearborn, près de Detroit et est sur le point d'en ouvrir une autre au Canada ainsi qu'en Allemagne.

— Le B.M. : Quel est le chiffre d'affaires de POLYMONT ?

— M. COTTEAU : Il a été d'environ 66 millions de francs en 1984 et devrait croître sensiblement en 1985 grâce au succès d'un produit nouveau que nous venons de lancer et que nous exposerons en Mars au Salon INNOVA : POLYDIAC 2000, carte de diagnostic automatique permanent et d'assistance à la production qui permet la surveillance automatique des robots et des machines industrielles les plus complexes.

— B.M. : Travaillez-vous au développement d'autres produits ?

— M. COTTEAU : Bien entendu, car dans notre domaine nous arrêter ce serait tomber pour ne peut-être plus nous relever. Nous recherchons constamment des applications nouvelles de nos technologies et nous travaillons en particulier sur :

— un logiciel de maintenance pour ateliers de production ;

— un logiciel de formation à l'apprentissage sur automates ;

— une valise de programmation universelle qui pourrait être utilisée pour tous les types d'automates, etc.

Chez POLYMONT, comme on le voit, on est prêt à mettre les bouchées doubles pour allonger encore la liste des succès d'une jeune entreprise française qui essaime déjà à travers le monde et n'hésite pas à s'attacher aux marchés réputés les plus performants.

HISPANO-SUIZA : UN NOM DE LEGENDE



Monsieur DUMONT, Chef du Centre de Saint-Cloud.

Saint-Cloud a la fierté d'abriter le siège social d'une société au nom de légende : depuis la célèbre voiture de « l'homme à l'Hispano » de Pierre FRONDAIE et les moteurs des fameux SPAD de l'escadrille de Guynemer — dont l'emblème, la cigogne, est resté celui de la Société — jusqu'aux inverseurs de poussée pour avions à réaction et aux robots de maintenance pour centrales nucléaires, la Société HISPANO-SUIZA a toujours été fidèle à sa devise : « La mécanique au service des technologies de pointe ».

Comme nous l'a expliqué M. DUMONT, Directeur des Affaires Juridiques et Administratives et Chef du Centre de Saint-Cloud, sa Société a dû rechercher de nouveaux locaux pour son Siège lorsque, en 1978, elle est devenue filiale de la S.N.E.C.M.A. (Société Nationale d'Etudes et de Construction de Moteurs d'Avions) et Saint-Cloud a été retenue : pour l'agrément des Bureaux de La Colline pour ceux qui y travaillent, pour les commodités de desserte par route, par train, et maintenant, par métro, mais aussi parce que Saint-Cloud se trouve située entre le Siège de la maison-mère, boulevard Victor à Paris, et l'établissement industriel principal d'HISPANO-SUIZA à Bois-Colombes. Les liaisons sont, en outre, faciles avec les autres établissements situés à Saint-Quentin en Yvelines et au Havre.

HISPANO-SUIZA réalise aujourd'hui un chiffre d'affaires de près de 1 800 000 000 F et compte environ 3 500 salariés, dont la direction est à Saint-Cloud. Ses domaines d'activité sont divers mais ont un dénominateur commun, à savoir la mécanique fondée sur des technologies de haute performance. Les produits se répartissent entre six divisions :

Equipements et Mécaniques Aéronautique.

La profession d'équipementier aéronautique, fournisseur de motoristes et d'avionneurs, est aujourd'hui l'activité principale de la Société, représentant environ la moitié de son chiffre d'affaires. Exemples d'équipements fabriqués par HISPANO-SUIZA :

- systèmes complets de transmission de puissance et boîtiers d'engrenage ;
- équipements de circuit carburant, régulateurs et pompes ;
- sièges éjectables ;
- turbogénérateurs pour l'alimentation électrique et la climatisation d'équipements électroniques ;
- composants moteurs, réducteurs de vitesse.

Inverseurs de poussée. Il s'agit d'équipements extrêmement délicats destinés au freinage des avions à réaction qu'HISPANO-SUIZA a développé avec succès grâce à sa compétence ancienne en chaudronnerie aéronautique et en mécanique de précision. Pour répondre aux besoins du futur, la Société travaille sur des inverseurs de poussée encore plus perfectionnés que ceux qu'elle livre actuellement en faisant appel aux fibres de carbone et aux matériaux composites.

Turbines Industrielles. HISPANO-SUIZA fabrique depuis 1958 des turbomachines industrielles et est aujourd'hui le seul concepteur et constructeur français de turbines à gaz industrielles dans la gamme de puissance comprise entre 5 et 10 MW. Les turbines à gaz THM ont été exportées dans

plus de vingt pays, principalement au service de l'industrie pétrolière. Les compresseurs de gaz C.G.N. équipent les gisements de gaz naturel et les gazoducs, dont celui qui acheminera vers la France le gaz de Sibérie.

Turbocompresseur. Technologie développée depuis 1956 pour répondre aux besoins de la S.N.C.F., les turbocompresseurs de suralimentation sont destinés à équiper de gros moteurs diesel de locomotives, de navires ou de groupes électrogènes. Les chemins de fer de plusieurs continents s'équipent chez HISPANO-SUIZA.

Nucléaire. Après avoir réalisé des mécanismes très élaborés pour centrales nucléaires et des pompes à sodium pour les surgénérateurs, HISPANO-SUIZA s'est maintenant spécialisée dans deux domaines très spécifiques dans le domaine nucléaire :

— les compresseurs étanches pour l'enrichissement de l'uranium par diffusion gazeuse combustible des centrales nucléaires. Plus de mille de ces compresseurs tournent 24 h sur 24 à Tricastin depuis la mise en service en 1981 de l'usine EURO-DIF.

— Les robots de maintenance pour centrales nucléaires. Il est facile d'imaginer combien doivent être élaborées les techniques de robots adaptés à des milieux aussi difficiles que l'intérieur d'une centrale nucléaire en activité ou arrêtée pour travaux d'entretien ou de maintenance.

Comme M. DUMONT le souligne, HISPANO-SUIZA au cours de toute son histoire a eu pour souci primordial de se développer dans les secteurs de très haute technicité et de s'engager résolument dans les mutations technologiques successives qui ont marqué notre siècle. Cela exige de la part des collaborateurs de la Société, à tous les niveaux, un souci constant de se recycler et de s'adapter aux nouvelles technologies ainsi qu'aux nouveaux besoins de clients qui sont pour plus de la moitié à l'étranger. Ni les ingénieurs ni les techniciens ne peuvent s'attendre à faire toute leur vie le même métier et doivent développer sans cesse des applications nouvelles d'acquis scientifiques nouveaux.

Des projets ? HISPANO-SUIZA en a toujours. Comme, par exemple, celui d'adapter aux besoins de la maintenance des plateformes pétrolières off shore la technique acquise pour la conception et la fabrication des robots de maintenance des centrales nucléaires. Et comme la SNECMA a créé une filiale, la Société Européenne de Propulsion (S.E.P.), spécialisée dans l'exploration et l'exploitation de l'espace, HISPANO-SUIZA s'apprête à collaborer avec sa sœur cadette pour envoyer toujours plus loin et toujours plus haut les Guynemer de demain.

ENGINS ET RADARS : L'ELECTRONIQUE SERGE DASSAULT

Poursuivant son enquête, la rédaction du Bulletin Municipal a rencontré Jean CLIMAUD, Directeur Central d'ESD, qui a participé au développement de l'entreprise depuis sa fondation il y a 30 ans.

BM : Comment ESD est-elle venue s'implanter à Saint-Cloud ?
Pourra-t-elle y poursuivre son expansion ?

Jean CLIMAUD : A l'origine, ESD n'était qu'un département des Avions Marcel DASSAULT, fondé par Bertrand DAUGNY, Vice-Président Directeur Général de la société que préside M. Serge DASSAULT. Elle s'est très vite trouvée à l'étroit dans ses locaux d'Argenteuil. Un terrain, non loin des Avions, étant disponible au 55 Quai Carnot, la décision fut tout naturellement prise d'y construire les bâtiments que vous connaissez. La première tranche fut achevée en 1961, la troisième en 1970. Certes, la DATAR souhaita que notre expansion se fasse en province pour déconcentrer la Région Parisienne, mais notre clientèle comme bon nombre de nos fournisseurs s'y trouvent localisés et cet argument fut entendu.

D'ailleurs, ESD a suscité la création de plusieurs PME performantes en province qui sont devenues ses sous-traitants réguliers.

Nous avons une politique de sous-traitance systématique, nous repoussons toute intégration verticale de la production.

BM : Quels sont les chiffres actuels qui mesurent l'activité d'ESD et quels sont ses liens avec les Avions Marcel DASSAULT ?

J.C. : Ces liens sont évidemment étroits, mais ESD n'est pas la filiale des Avions. Elle est l'une des filiales de la Société Centrale d'Etudes Marcel Dassault. Notre chiffre d'affaires dépasse 2,5 milliards de francs : 2,4 en 1983, avec une progression sensible au dernier exercice. Nous employons 3 600 personnes dont 1 900 cadres. L'établissement de Saint-Cloud emploie environ la moitié de cet effectif qui s'accroît en moyenne de 200 unités par an avec d'ailleurs des difficultés de recrutement, étant donné le haut niveau de qualification qui nous est nécessaire. La proportion d'ingénieurs dans l'ensemble du personnel est en progression constante. Nous nous efforçons d'embaucher la moitié de nos nouveaux ingénieurs chez les jeunes diplômés des grandes écoles.

BM : Comme toute l'électronique professionnelle, ESD est un grand exportateur. Dites-nous quelle part du chiffre d'affaires est exportée, et comment se répartissent vos fabrications ?

J.C. : Nous exportons la moitié de notre production. ESD, spécialisée dans « l'avionique » — l'électronique des applications aérospatiales — est avant tout un « équipementier » : nos « produits » sont montés,

intégrés à des engins, des avions, qui sont eux-mêmes exportés largement.

Pour fixer les idées, ESD a une activité civile et militaire, cette dernière étant prépondérante.

Ainsi, les « autodirecteurs » (les têtes chercheuses) des engins AIR-SOL, MER-AIR, SOL-SOL, etc... représentent 35 % de notre production : les calculateurs (à ne pas confondre avec les ordinateurs de gestion) 25 %, les radars de détection, d'interception, de navigation ou de « pénétration », ainsi que les systèmes de « contre-mesures » (c'est-à-dire de brouillage) qui leur sont associés, 15 %. Tout cet ensemble se développe et se fabrique tantôt sous notre maîtrise d'œuvre complète, tantôt sous celle d'autres entreprises, notamment de Thomson CSF.

Notre maîtrise dans le domaine des autodirecteurs vient de loin... Dès l'apparition des semi-conducteurs (les transistors), ESD s'est fait le champion de leur application à ce type de matériels et n'a cessé depuis lors de se tenir véritablement à la pointe de la technologie, ce qui lui vaut sa réputation actuelle grâce aux performances et à la « fiabilité » très élevée des matériels. Tout le monde connaît, par exemple, les EXOCET, dont la précision dépend précisément de nos autodirecteurs.

BM : Cette maîtrise suppose à coup sûr d'énormes investissements, en recherche, en laboratoires ?

J.C. : Et aussi en production. Nous avons des postes de travail coûtant plus d'un million de francs, chacun !... Parmi nos autres établissements, à Trappes, à Plaisir et à Clamart, le dernier est un centre d'essai équipé de matériels très sophistiqués et évidemment fort coûteux.

BM : Ce potentiel considérable vous sert-il dans vos productions civiles ?

J.C. : Il est certain que l'environnement de haute technologie de l'entreprise bénéficie fortement à nos gammes civiles. Mais les données d'utilisation ne sont pas les mêmes.

Ainsi, après nous être lancés dans l'électronique médicale, nous nous concentrons maintenant sur des applications informatiques telles que les guichets automatiques bancaires (les « distributeurs de billets de banque ») et tout ce qui touche à la monnaie informatique, celle qu'on appelle la « monétique ».

Je mentionnerai aussi notre rôle dans le développement des balises ARGOS, bien connues de tous les passionnés de voile et des courses transatlantiques, on peut aussi rappeler l'opération EOLE pour laquelle nous avons développé des balises portées par des ballons lâchés tout autour du globe pour mesurer les courants à haute altitude,

avec la contrainte technologique de rendre ces matériels « digérables » par les réacteurs des avions, qui d'aventure, les rencontreraient sur leur passage...

BM : Vous êtes optimiste pour l'avenir ? Quels sont, si vous pouvez nous le dire vos grands axes de développement ?

J.C. : Nos programmes d'études s'inscrivent dans la continuité de nos lignes de produits et de notre politique absolue de haute technologie, qui est au centre même de toute notre activité. Par exemple, les Circuits Intégrés à Très Grande Vitesse (les « CITGV ») constituent un volant essentiel de notre développement qui prend aussi en compte le poids énorme toujours croissant des moyens d'essais et de tests.

BM : Saint-Cloud est fière de vous compter parmi ses industriels. Nous sommes sûrs que vos équipes d'ingénieurs et de techniciens y trouveront pendant de longues années le climat qui convient à leurs efforts et à leur réussite. Merci, Jean CLIMAUD, d'avoir soulevé un coin du voile pour nos lecteurs.

INNOVA 1985

Le Salon « INNOVA 1985 » consacré aux Technologies et aux formations pour l'industrie de demain, se tiendra du 11 au 16 mars 1985, au Palais des Congrès à la Porte Maillot.

Cette 7^e semaine mondiale de l'Innovation est organisée par le Ministère du Redéploiement Industriel et du Commerce Extérieur et par le Ministère de la Recherche et de la Technologie. Elle comportera un grand nombre de manifestations scientifiques et industrielles.

Le Conseil Général des Hauts-de-Seine a pris l'initiative de louer un stand d'exposition commun pour les entreprises du Département. Plusieurs entreprises de Saint-Cloud participeront à cette exposition.

Ce Salon sera passionnant et nous conseillons vivement aux Clodoaldiens de s'y rendre.

COMITE DE QUARTIER MONTRETOUT COUTUREAU

animé par François RUMEUR, Conseiller Municipal, délégué de quartier

**MONTRETOUT
COUTUREAU : une collectivité
pavillonnaire sans
préoccupations notoires ?...**
*N'en croyez rien, car les
problèmes de stationnement
assombrissent le quotidien des
habitants de ce quartier au
demeurant si tranquille. La
majorité des questions
portèrent donc sur ce vaste
sujet auxquelles répondirent
tour à tour Jean-Pierre
FOURCADE, Lucien PERISSA,
Commissaire Principal et les
Maires Adjointes ayant
compétence dans ce domaine,
aux côtés de François
RUMEUR.*

Stationnement anarchique :

Les trottoirs sont impraticables pour les piétons entre le 98 et le 102 rue de la Porte Jaune. Cinquante et un procès-verbaux ont été dressés à cet endroit, explique Lucien PERISSA qui intervient régulièrement en de nombreux points « névralgiques » de la ville telle la proximité immédiate de la gare de Montretout ou celle de l'hippodrome également révélatrices de ce problème.

Le stationnement à la gare :

Dès le matin, les rues qui jouxtent la gare sont encombrées de véhicules appartenant pour la plupart aux habitants des communes avoisinantes ou aux étudiants de l'Ecole Normale Supérieure.

Le Sénateur-Maire signale que la situation sera probablement améliorée après le départ de l'E.N.S. pour Lyon. « En attendant, nous écrivons au Directeur afin que les véhicules des étudiants et des professeurs soient regroupés à l'intérieur. »

Les courses à Saint-Cloud : Des jours gris pour les riverains

La présence des parieurs qui déferlent à Saint-Cloud, quatre vingts jours par an se traduit par un stationnement anarchique dans les rues avoisinantes.

L'élargissement de la rue du Camp Canadien et la réalisation éventuelle d'un parking sur le champ de courses constituent deux solutions intéressantes (que la société d'Encouragement étudie actuellement) visant à réduire le problème du stationnement dans ce quartier.

Place Henri Chrétien : des plots... des plots...

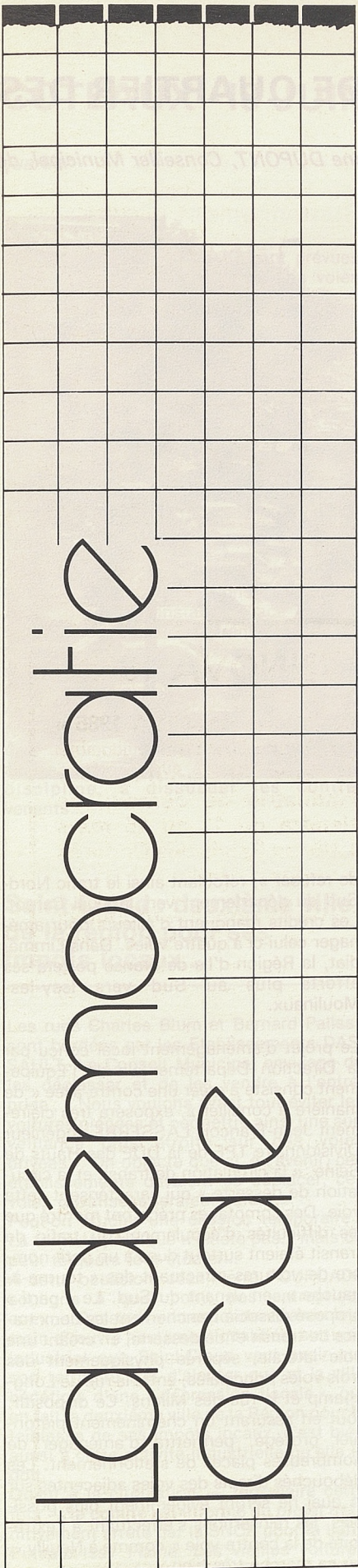
D'où vient cette idée ?

Sont-ils faits pour « écouler les finances communales ? » demande un intervenant

La position de Jean-Pierre FOURCADE est nette : « Mon souci consiste à améliorer la sécurité des piétons et en particulier celle des enfants et des vieillards. Ces diverses structures (plots, arceaux...) ont d'ailleurs été installées à la demande des riverains ».

La circulation Avenue Foch : feux tricolores ou sens unique ?

Les piétons considèrent que les automobilistes roulent trop vite sur cette avenue, généralement fort encombrée. La sécurité des enfants notamment y est souvent mise en cause. Pour le Sénateur-Maire, limiter à une voie unique impliquerait encore une accélération de la part des conducteurs. Il confirme également l'efficacité des deux coupe-vitesse édifés à proximité du groupe scolaire de Montretout. (A plusieurs reprises, Jean-Pierre FOURCADE a déclaré de façon très nette, qu'entre les amortisseurs de voiture et la vie des enfants, il privilégie naturellement le piéton au détriment du conducteur).



Nicole FAUQUENOT, Maire-Adjoint chargé de la Qualité de la Vie semble quant à elle favorable à l'installation de feux tricolores au niveau de la rue Pigache. A cet égard, Jean-Pierre FOURCADE observe que l'augmentation du parc de feux tricolores est inversement proportionnelle au respect que les automobilistes veulent bien leur accorder, mais reconnaît qu'avec la mise en place du marché, il sera nécessaire d'aménager ce carrefour avec des feux.

Un marché Place Henri Chrétien : POUR ou CONTRE ?

Un marché s'installera les mardis et vendredis Place Henri Chrétien dès l'arrivée des beaux jours. Son avenir reste directement lié au succès d'estime dont il jouira durant trois mois.

Trois types de commerce rassemblent les suffrages des consommateurs :

- les grandes surfaces pratiquant des tarifs peu élevés,
- les magasins offrant des produits spécifiques et de qualité,
- les marchés forains dont l'image est liée à celle de produits frais.

Ce marché risque-t-il de concurrencer le Marché de Montretout au point de mettre en cause son existence ? Telle est la question posée par les six riverains opposés à cette installation.

Michel GUAY, Conseiller Municipal Délégué à l'Animation Commerciale expose la teneur de ce projet de manière claire et détaillée. Le Maire propose alors à l'assistance de se prononcer sur le projet. A main levée, elle lui accorde son approbation à une large majorité.

Parmi les domaines encore abordés lors de cette réunion :

— le stationnement unilatéral fixe : seules quelques rues de la ville restent en stationnement alterné. Nicole FAUQUENOT, Maire-Adjoint chargé de la Qualité de la Vie propose donc un stationnement unilatéral fixe pour l'ensemble des voies afin d'uniformiser la réglementation. Cette éventualité fait actuellement l'objet d'une étude dont les aboutissants seront soumis aux riverains lors de prochaines réunions,

— la restructuration du groupe scolaire Montretout : Edmond VOIZARD, Maire-Adjoint chargé des Bâtiments communaux détaille l'évolution des travaux de cet important chantier qui a déjà fait l'objet d'un article dans le bulletin municipal du mois de juin 1984,

— quant au gymnase HUET, l'architecte procède actuellement aux études qui permettront de déterminer les possibilités ultérieures de restauration ou restructuration systématique : un domaine à suivre...

COMITE DE QUARTIER DES

Animé par Christiane DUPONT, Conseiller Municipal, délégué



Le Quai Carnot : 2 000 véhicules à l'heure par sens.

Expression concrète de la démocratie locale, les comités de quartier clodoaldiens sont fort suivis de la population. Informations, explications discussions... y sont vives et abondantes.

Jeudi soir 22 novembre, autour de Christiane DUPONT, déléguée de quartier, 150 habitants des Côteaux se sont réunis pour entendre d'abord un exposé détaillé sur le projet d'aménagement du Quai Carnot -Route Nationale 187 où l'on enregistre des trafics de 2 000 véhicules à l'heure par sens et, malheureusement aussi, de fréquents accidents.

Jean-Pierre FOURCADE, Sénateur-Maire de Saint-Cloud, rappela que cette circulation, intense sur la voie rive gauche de la Seine ne trouverait de solution durable qu'avec la construction de la A 86, que des « communes voisines et amies continuent

de refuser », refoulant ainsi le trafic Nord-Sud du département vers le Quai Carnot. Les crédits manquent d'ailleurs pour aménager celui-ci à quatre voies. Dans l'immédiat, la Région d'Ile de France portera ses efforts plus au Sud vers Issy-les-Moulineaux.

Le projet d'aménagement local conçu par la Direction Départementale de l'Équipement consiste à créer une contre-allée « de manière à concilier », exposera très clairement Jean-François LASSERRE, Ingénieur Divisionnaire TPE de la DDE des Hauts de Seine, « la circulation de transit et la circulation de desserte » qui caractérisent cette voie. Des comptages précis ont montré que les difficultés d'écoulement du trafic de transit étaient surtout dues à un petit nombre de voitures effectuant des « tourne-à-gauche », en venant du Sud. Le « parti » proposé dissocie franchement les deux trafics de transit et de desserte, en créant une voie latérale, séparée physiquement des trois voies principales, entre la rue de Longchamp et la rue des Milons. Ce dispositif, tout en assurant un cheminement piétonnier protégé, permettra d'aménager de nombreuses places de stationnement. Les débouchés directs des voies adjacentes sur le quai ne seront évidemment plus possibles, les réinsertions s'effectuant à l'extrémité de la contre-voie « comme à Neuilly... où ça marche très bien ».

COTEAUX -18 JUIN

dégué de quartier

Des traversées piétonnières sont prévues au droit des arrêts d'autobus. Les voies centrales seront exploitées en alterné — deux voies réservées sur trois au sens le plus chargé —, avec signalisation lumineuse à flèches et croix de Saint-André « système évidemment meilleur que l'alterné anarchique actuel »... Le projet est bien accueilli. Il n'apportera pas d'entraves à la circulation du quartier — « sinon nous n'aurions pas osé le présenter » — et il améliorera très fortement la sécurité. L'étude de sa réalisation sera activement poursuivie : décision finale dans six ou huit mois.

Circulation et stationnement firent encore l'objet de multiples questions et débats. Ainsi, des feux installés Place Santos-Dumont, feux à cycle fixe fréquemment grillés, mais conçus pour protéger le passage sur le chemin de l'école. On en discute : les feux seront maintenus, mais avec passage en clignotant aux heures creuses « je préfère la protection des écoliers au confort des automobilistes », dit le Maire, qui ajoute : « Aidez-nous à faire respecter la discipline, à dissuader les contrevenants... »

Saint-Cloud : deuxième ville de la région pour ses impôts locaux...

Les rues Charles Blum et Bernard Palissy sont bordées par les Etablissements DAS-SAULT. Le Conseil Municipal envisage de les déclasser et de les vendre à l'entreprise ; « Nous voulons avant tout éviter les voitures piégées et permettre ainsi une surveillance plus étroite sur des voies privées ». On objecte que si, à l'avenir, ces établissements devaient se déplacer, ces voies privatisées feraient défaut...

Peut-on étudier une cession temporaire ? La formule juridique n'existe pas... mais on peut toujours tout étudier...

A cette occasion, Jean-Pierre FOURCADE souligne à quel point des entreprises comme Dassault correspondent, avec leur main d'œuvre hautement qualifiée, au tissu industriel que Saint-Cloud veut avoir sur son territoire... et d'ajouter que si la ville bénéficie d'une « dépression fiscale », qui en fait la deuxième ville de la Région pour la faiblesse de ses impôts locaux, c'est bien aussi à cette activité industrielle qu'elle le doit.

Quant à la circulation — ferroviaire cette fois — le comité est informé du projet définitivement arrêté par la SNCF pour la ligne Puteaux-Issy Plaine. Les vieilles voitures actuelles prendront le chemin du musée et



Pour les passants, un beau paysage romantique que cette péniche au bord de la Seine. Les propriétaires quant à eux ont toutefois eu à souffrir des rigueurs de l'hiver et se félicitent de l'intervention des pompiers qui à plusieurs reprises les alimentèrent en eau potable, les canalisations étant gelées.

des rames type Z 5100 (voiture INOX) équipées de frotteurs de prise de courant sur 3^e rail, seront mises en service à l'été 1985. Plus vastes et silencieuses, elles amélioreront notablement « la ligne du bas » (en attendant le grand projet de raccordement à la ligne C, boulevard Victor) le tout sans modifier les ponts ou les passages à niveau.

On se félicite du ramassage scolaire mis en place en septembre dernier avec le concours de la RATP — « le Clodoald » — et des cars municipaux : « c'est une bonne chose pour la sécurité... et la circulation ». Nicole FAUQUENOT, Maire-Adjoint, artisan de cette opération, réussie enregistrée.

...Voilà du constructif...

Il fut aussi question d'arbres et de fleurs, des méfaits de cerisiers dont les racines dégraderaient les trottoirs, mais qui sont bien jolis tout de même..., d'entrepôts de matières dangereuses, de barrières électriques contournées, de fermeture de rues le soir pour la sécurité, du stationnement alterné qui gêne le passage des autobus (sur les 150 voies de Saint-Cloud, seule une dizaine suivent encore ce régime : on propose d'imposer le stationnement d'un seul côté...).

Enfin grand sujet d'espoir : le Stade Hachette. Le groupe Hachette a décidé de vendre le stade Fourret. La ville a exercé son droit de préemption et les Domaines ont estimé un prix d'achat qui n'a pas convenu au vendeur. Il revient au juge d'en fixer le montant. Entretemps, Hachette proposa une formule intermédiaire conciliant le maintien de l'espace sportif, auquel Saint-Cloud tient évidemment beaucoup, et des aménagements immobiliers. Tout le « plateau » serait revenu à la ville : un terrain de football stabilisé et des tennis (3 ou 4) y seraient aménagés. Cette première formule n'a pas abouti, l'aménageur voulant se réserver une partie importante de ce plateau. L'Electronique Serge Dassault s'intéresse à présent à l'ouvrage pour réaliser en sous-sol 400 à 500 places de parking. La ville étudie une formule consistant à acquérir le Stade avec concession de l'ouvrage de stationnement. Ainsi, le patrimoine sportif municipal s'enrichirait d'installations de qualité et les problèmes aigus de stationnement du quartier seraient en partie résolus. Esthétiquement, le site serait sauvegardé (un léger réhaussement du plateau d'à peine un mètre serait seulement nécessaire).

La formule est accueillie avec grand intérêt par l'assistance qui la salue de ses applaudissements. « Voilà du constructif », s'écriera un intervenant qui avait pris une part active aux longs débats sur les stationnements.

COMITE DE QUARTIER PASTEUR MAGENTA

animé par Jocelyne DESANGES, Conseiller Municipal, délégué de quartier



Ce comité de quartier réuni par Jocelyne DESANGES a été ponctué de nombreuses questions concernant des domaines variés qui ont fait l'objet d'échanges souvent très vifs et toujours intéressants entre les intervenants. Réunion animée au cours de laquelle le Sénateur-Maire rappella : « Nous avons la faiblesse de croire que nous ne savons pas tout. Nous sommes là pour proposer et non pour imposer nos projets ».

Passages surélevés entre Poste et Hôtel des Impôts : une simple consultation

La traversée du boulevard de la République entre la Poste et l'Hôtel des Impôts s'avère dangereuse. Le Sénateur-Maire propose l'installation de feux tricolores à cet endroit (synchronisés avec ceux de la place Magenta) auxquels s'ajouteraient trois passages piétons surélevés. L'inconvénient majeur, explique Jean-Pierre FOURCADE, se traduit par la suppression de plusieurs places de stationnement compensées par un parking en épis situé entre l'immeuble « Altitude 2000 » et le Boulevard. « Vous allez une fois de plus, réduire les pelouses, réaliser des travaux qui coûtent chers à tous... » intervient un clodoaldien invoquant la sauvegarde des espaces verts...

Pour Jean-Pierre FOURCADE, il n'existe pas de solution intermédiaire dans ce cas précis. « Nous pouvons garder les peintures au sol, (les sélections des voies, la signalisation du tourne à gauche améliorant l'entrée dans la rue Pigache), déjà existantes précise-t-il. Il ne s'agit de toute façon que d'un projet. Nous n'avons rien décidé car nous avons coutume de toujours consulter avant ».

La propriété BRUNET : l'élargissement du champ culturel

La propriété BRUNET, achetée il y a quelques années comme réserve foncière, et devenue depuis « les studios de cinéma de Saint-Cloud », (*) va vivre de grandes transformations dans les mois à venir : l'intérieur devrait en effet être restructuré en salons de réceptions, musée d'histoire locale, galerie d'exposition, et logements de fonction. L'extérieur du parc quant à lui, sera agrémenté d'une bibliothèque municipale de 1750 m² bruts, correspondant aux normes définies pour une ville de vingt neuf mille habitants (cf bulletin municipal du mois de décembre 1984). Un mail traversera la propriété dans le sens longitudinal de la rue Gounod au boulevard de la République.

(*) Plusieurs films y ont en effet été tournés dans leur quasi intégralité : « Tout feu, tout flamme », de Jean-Paul RAPPENEAU — « Toutes griffes dehors », de Michel BOISROND (TV) — « La belle captive », d'Alain ROBBERILLET — « P'tit con », de Michel LAUZIER — « L'amour par terre », de Jacques RIVETTE — « Femmes de personne », de Christopher FRANK — « Le téléphone sonne toujours deux fois », de Jean-Louis VERGNE avec le groupe des cinq du Petit Théâtre de BOUARD...

Stationnement alterné :

Le stationnement alterné subsiste dans une dizaine de rues clodoaldiennes. Nicole FAUQUENOT, Maire-Adjoint chargé de la Qualité de la Vie souhaite en homogénéiser la réglementation. Elle propose un stationnement unilatéral fixe à définir avec les riverains. Ces décisions seront étudiées, puis ultérieurement diffusées.

Rue de la Porte Jaune : des travaux seulement aux carrefours

Seuls, les carrefours seront aménagés. « Je vous demande de réfléchir quant à l'élargissement de la rue de la Porte Jaune qui constitue un axe important de pénétration vers le cœur de Saint-Cloud (le quartier de Stella Matutina) et de nous faire part de vos suggestions (Réf. rubrique « LA VIE DANS LA VILLE » : Inauguration du carrefour Foch - Porte Jaune).

Ont encore été évoqués lors de cette réunion :

- les nuisances phoniques dues aux hélicoptères,
- l'installation au printemps d'un marché forain, place Henri Chrétien,
- l'aménagement du Carrefour Washington et du terrain POTEZ (tennis couvert) réalisé par le Comité d'Etablissement des Avions Marcel Dassault.

VOS PROCHAINS COMITES DE QUARTIER LES JEUDIS A 21 HEURES

18 avril 85 :
Centre - 4, rue des Ecoles
animé par Tony MAROSELLI

9 mai 85 :
Val d'Or-Fouilleuse - Ecole du Val d'Or
animé par Albert LEYMARIE

23 mai 85 :
Montretout-Coutureau - Salle Montretout
animé par François RUMEUR

13 juin 85 :
Côteaux/18 juin - Foyer des Sportifs
animé par Christiane DUPONT

20 juin 85
Pasteur-Magenta - Auditorium rue de la Source
animé par Jocelyne DESANGES

COMMISSION EXTRA-MUNICIPALE DE L'ENSEIGNEMENT

La Commission s'est réunie au mois de novembre sous la Présidence de Joël LEFORT des YLOUSES, Maire-Adjoint chargé de l'Enseignement.

La restructuration du groupe scolaire de Montretout, l'informatique dans les Ecoles de Saint-Cloud et son devenir, les cours d'anglais dans le cadre de la formation continue, les travaux d'utilité collective constitueront le « menu » de cette réunion dans le cadre de laquelle chaque invité trouva matière à réflexion.

Groupe scolaire de Montretout : concertation à la une

La parole est donnée à Edmond VOIZARD, qui à l'aide de plans explique clairement le déroulement des travaux de la restructuration des écoles primaires et maternelles de Montretout.

Il précise qu'une réunion de concertation se tiendra en Mairie au mois de novembre, réunissant Mesdames les Directrices, institutrices, parents d'élèves, architecte, Inspecteur d'Académie, délégués de quartier.

Il expose quelques points du projet d'étude du futur restaurant scolaire du Val d'Or ; après discussion les parents demandent que pour cette construction l'intérêt des enfants passe avant ceux des riverains.

La parole est donnée à Nicole FAUQUE-NOT, qui demande aux membres de la commission de réfléchir à un décalage des horaires scolaires, dont l'un des objectifs consisterait à améliorer considérablement le service des transports, tout en économisant les deniers municipaux.

Il est donc demandé à Nicole FAUQUE-NOT de proposer un plan de modification des horaires qui pourrait faire l'objet d'un des points de l'ordre du jour de la prochaine réunion de la Commission Extra-Municipale.

Informatique : quel devenir ?

Joël LEFORT des YLOUSES fait rapidement la synthèse de ce qui a existé dans certains groupes scolaires à Saint-Cloud. Il indique que le Conseil Municipal a voté un budget de 120 000 F pour équiper l'ensemble des groupes scolaires en matériel informatique.

M. PELLEGRINI, Inspecteur d'académie a fait une étude et propose :

- l'installation d'une unité de formation des maîtres implantée dans une salle de la ville (les cours seraient donnés par des enseignants de l'Ecole Normale de Saint-Cloud ou des personnes de l'académie).

- La Municipalité envisage de doter en T0770 les écoles intéressées.

Un plan d'équipement sera établi.

Après discussion, l'assemblée approuve cette proposition qui donne la priorité à la formation des maîtres, et désire que tous les groupes scolaires soient dotés de matériel informatique en évitant le « saupoudrage » et en dotant progressivement les écoles élémentaires.

Il nous a été indiqué que l'Académie apporterait son concours financier pour l'achat de 4 postes de travail.

Les langues étrangères : questions sur les différents modes d'enseignement

A la suite d'une trentaine de demandes de cours d'anglais en Mairie, dans le cadre de la formation continue, la Municipalité se penche sur les différents modes d'enseignements qu'elle pourrait proposer aux demandeurs.

La responsable du GRETA (*) explique combien il est difficile de traiter ces cours par niveau. La formation continue pour adultes et demandeurs d'emploi peut-être orchestrée par les GRETA EN LIAISON AVEC L'ANPE et déboucher sur un diplôme de type BTS.

M. BOUTIN, Professeur d'anglais au Lycée Florent Schmitt signale qu'une antenne du GRETA de RUEIL dispense des cours d'anglais au CES Verhaeren et qu'il y aurait des possibilités d'enseignement au Lycée Florent Schmitt.

La parole est ensuite donnée à M. DEMAZET, spécialiste de la Technologie des affaires en anglais. Ces cours s'adressent à des personnes ayant déjà de solides bases dans cette langue.

Il fait un exposé très clair sur le programme et la méthode des cours donnés par le C.N.A.M.. Les candidats peuvent se présenter aux examens des écoles de commerce anglaises et américaines. Ils obtiennent ainsi des diplômes très appréciés sur le marché du travail.

M. DEMAZET se propose d'aider bénévolement toutes les initiatives sur le plan communal. Joël LEFORT des YLOUSES le remercie vivement.

La parole est donnée à Jérôme YEATMAN, conseiller délégué à l'Emploi qui fait un exposé très intéressant sur les T.U.C.

Les T.U.C. ou Travaux d'Utilité Collective sont une composante de l'action menée en faveur de la préformation et de la préparation à la vie professionnelle. Ces travaux visent les jeunes de 16 à 21 ans, sans emploi, inscrits ou non inscrits à l'ANPE, volontaires. Les jeunes affectés au TUC (emploi-formation à mi-temps) proposés par la Municipalité ou des associations de Saint-Cloud auront le statut de « stagiaire » de la formation professionnelle. La base de rémunération mensuelle est de 1 200 F par l'Etat, et de 500 F par la commune ou par l'Association chargée de l'insertion du jeune.

La couverture sociale est prise en charge par l'Etat.

Ce stage d'une durée maximale d'un an peut être assorti d'une formation plus approfondie proposée par l'ANPE et déboucher sur un emploi.

Afin de sensibiliser les jeunes à ce propos, une réunion d'information animée par Jean-Pierre FOURCADE se tiendra en Mairie, à la fin du mois de novembre.

A la suite de cet exposé, les Associations de Parents d'Elèves du Collège Gounod sont très intéressées par les TUC, car ils souhaitent qu'une étude surveillée soit installée dans leur Etablissement. Jérôme YEATMAN se tient à leur disposition pour les conseiller.

(*) Groupement d'Etablissement

*Rapporteur
Gisèle Six
Conseiller Municipal*

le point de vue de la minorité

En ce début d'année 1985, l'échange traditionnel des vœux est l'occasion d'une réflexion, d'une préoccupation : au delà des vœux très chaleureux que nous formons pour le bonheur personnel de chacun de nos concitoyens, que faut-il souhaiter à notre ville et à la communauté de ses habitants ?

Elus de la minorité municipale, nous nous sentons au même titre que les conseillers municipaux de la majorité, responsables de notre avenir collectif : les vœux que nous formons nous engagent et nous y conformerons notre action.

A NOTRE VILLE, NOUS SOUHAITONS D'ABORD DE LA PAIX. Nous souhaitons bien sûr, la paix des armes et l'apaisement des conflits incessants qui endeuillent l'humanité. Mais nous voudrions surtout que la paix progresse, ici, à Saint-Cloud en 1985, qu'elle progresse dans nos comportements quotidiens, dans le regard que nous portons sur les autres, le respect mutuel, la résistance à toutes les tentations de la haine et du racisme. Il s'est produit à Saint-Cloud l'année dernière, dans nos quartiers, venant de certains d'entre nous, des actes précis à caractère raciste dirigés par exemple contre tel commerçant d'origine maghrébine. Que l'année nouvelle nous en préserve à tout jamais.

A NOTRE VILLE, NOUS SOUHAITONS EN SECOND LIEU LA PROSPÉRITÉ. Nous disons bien : à notre ville. Face à la crise qui ne s'éloigne pas, nous ne pouvons pas nous contenter d'une réaction individuelle. Bien sûr, chacun d'entre nous devra faire face cette année à des difficultés matérielles ; mais ces difficultés sont très inégalement réparties. Vous avez lu, dans ce bulletin municipal et dans les précédents, que le bureau d'aide sociale s'était organisé pour faire face à de plus nombreux appels au secours, que des distributions de denrées alimentaires étaient prévues. Des distributions

de denrées alimentaires ! Ici, à Saint-Cloud, au milieu de nous, il y a donc des gens qui n'ont plus de quoi manger. N'est-ce pas inimaginable ? Nous qui avons su, avec générosité remplir des camions pour nos amis polonais, ou pour répondre à l'appel de l'Abbé Pierre, nous saurons bien prendre en charge ceux qui, parmi nous, ne mangent plus à leur faim ou ne peuvent plus payer leur loyer ! Pour y parvenir, il nous faudra sortir de notre réserve, parler à nos voisins, essayer de comprendre et de deviner la situation de chacun, inventer des moyens de notre solidarité en prenant bien soin de ne pas humilier...

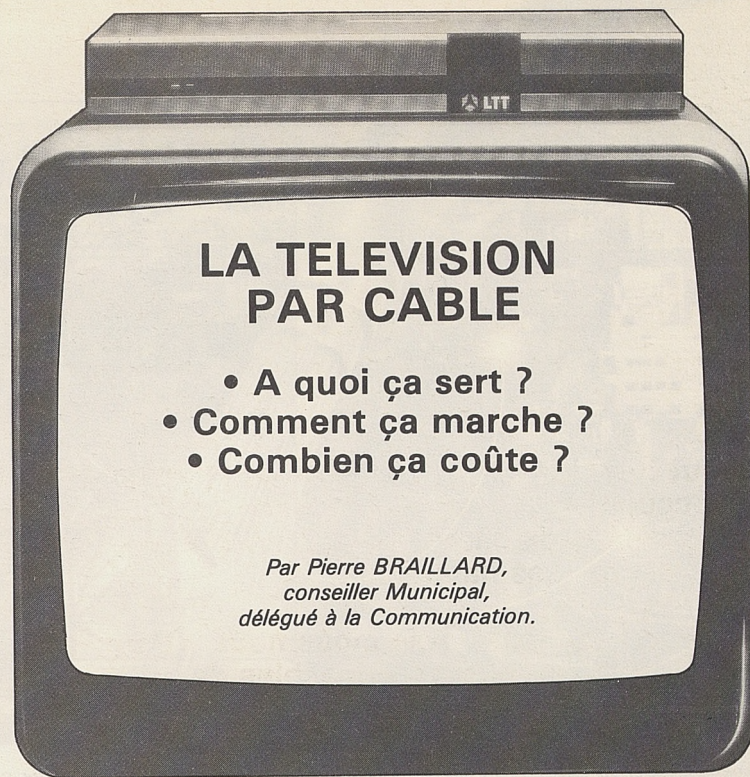
Le premier ennemi de la prospérité, c'est le chômage. Contre cet ennemi-là, il faut nous convaincre que nous pouvons, individuellement et collectivement, faire quelque chose. Et d'abord aider les jeunes. Prendre un apprenti, se servir des instruments que le gouvernement a mis en place pour faciliter l'insertion des jeunes dans la vie économique (contrats emploi-formation, travaux d'utilité collective et bien d'autres...) soutenir de jeunes diplômés qui souhaitent fonder une entreprise, aider les initiatives telles que les « entreprises intermédiaires » dont nous reparlerons... Comme le dit le proverbe chinois, il est bien de donner un poisson à celui qui a faim, mais la vraie solidarité, c'est de lui apprendre à pêcher.

A NOTRE VILLE ENFIN, NOUS AVONS ENVIE DE SOUHAITER UN PEU D'INSOUCIANCE ET DE DÉRAISON. Est-ce que nous ne sommes pas trop soucieux de certitude, de sécurité et de raison pour être vraiment heureux ? Avons-nous assez envie de comprendre notre époque, de participer à sa vie, de saisir les nouvelles valeurs qui émergent à travers des difficultés et des incertitudes du temps ? Ouvrons-nous assez nos fenêtres ? Sommes-nous assez curieux de ce qui se passe autour de nous ? Prenons seulement un exemple : nous avons bénéficié en décembre d'une « semaine du jeune spectacle » où les artistes encore peu connus sont venus présenter des spectacles nouveaux, souvent surprenants, d'une grande qualité. Pourquoi notre ville les a-t-elle si mal accueillis, dans des salles aux trois-quarts vides ? Avons-nous assez envie de participer à quelque chose de neuf ? Bref, avons-nous le goût du risque ?

L'horoscope chinois place chaque nouvelle année sous le signe d'un animal symbolique. Et si 1985 était, à Saint-Cloud, l'année de la Cigale ?

Marc BECHET
Madeleine DARBEL
Jean-François THERY

La vie dans la ville



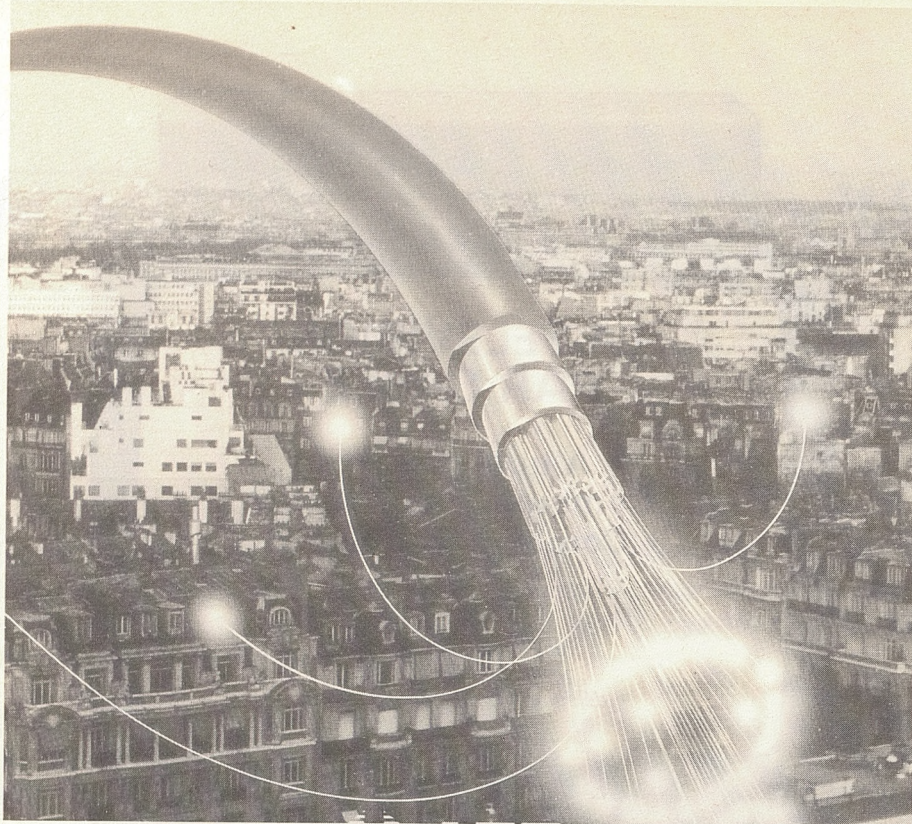
Dans deux ans, la télévision par câble doit être une réalité dans les quatre villes de BOULOGNE, SAINT-CLOUD, SEVRES et SURESNES. Leur Syndicat Intercommunal d'Etude a poursuivi activement ses travaux avec la Direction Générale des Télécommunications. Le réseau câblé B3S est aujourd'hui bien défini : la première tranche permettra de raccorder 60 000 logements, c'est à dire les deux tiers environ des logements totaux. Le schéma directeur prévoit le câblage complet des villes.

Grâce au sondage effectué au début de l'été dernier, la demande et les goûts de la population sont connus : les avant projets de « grilles » de programmes qui alimenteront les 15 canaux du câble s'établissent. L'équilibre de ceux-ci, entre programmes, locaux et programmes étrangers importés, est fixé par décret. L'objectif est de sauvegarder, et surtout d'accroître le patrimoine audiovisuel français à l'occasion du câble, plutôt que l'inverse... C'est la Haute Autorité, après avoir donné son accord de principe au projet B3S, qui délivrera alors l'autorisation définitive d'exploiter le câble à la société d'économie mixte créée à cet effet. Le Syndicat Intercommunal détiendra le tiers du capital, c'est à dire la minorité de blocage, le reste étant souscrit par des entreprises privées qui recevront mandat d'opérateur. Le réseau lui-même sera construit par les P.T.T. en utilisant ses propres canalisations (donc sans défoncer les rues...). Les P.T.T. percevront une redevance auprès de la société d'exploitation pour assurer la distribution des programmes. Ils joueront un rôle exclusivement technique, un rôle de transporteur, si bien que la « tête de réseau », où seront recueillis les programmes extérieurs et produit le programme local, sera construite et exploitée par la société d'économie mixte dont le Président sera un élu local, comme le prévoit la loi. C'est évidemment cette société d'exploitation qui encaissera les abonnements au câble versés par les téléspectateurs choisissant de s'y raccorder.

Quelle place pour le câble ?

A l'heure où le monde audiovisuel est tout bourdonnant de satellites géostationnaires, de télévisions hertziennes privées, de Canal Plus aux émissions codées, et que la distribution des magnétoscopes reprend massivement, quelle est la véritable place du

câble ? La télévision nous est devenue si familière que vous avez tendance à oublier, comme pour l'électricité ou l'automobile, qu'il s'agit toujours d'un « système » complexe obéissant à des règles techniques strictes et immuables.



Dans deux ans, la télévision par câble doit être une réalité dans les quatre villes ; Boulogne, Saint-Cloud, Sèvres et Suresnes.

Aucun désir populaire, aucun pouvoir politique ne sauraient le modifier ! La vertu irremplaçable du câble est de pouvoir amener à domicile de « multiples canaux » de télévision, là où l'espace hertzien — pourtant milieu idéal pour la transmission des images — ne pourra jamais délivrer, en un même lieu, qu'un nombre beaucoup plus réduit de programmes.

LA PLACE DES ONDES HERTZIENNES

Dans un pays comme la France, le service public de la télévision par voie hertzienne nécessite 400 émetteurs principaux de grande puissance et sept mille réémetteurs complémentaires pour « boucher les trous » (résorber les zones d'ombre). Chacun de ces émetteurs émet sur une fréquence déterminée.

Bien sûr, une fréquence de la liste allouée à la France par convention internationale, pourra servir à plusieurs émetteurs, mais il faut savoir que, en télévision davantage encore qu'en radio, le « signal » c'est à dire l'onde porteuse des images — doit être très fortement protégée contre les interférences nuisibles provenant d'émetteurs voisins qui auraient vite fait d'altérer ces images en leur ôtant leur contenu esthétique, donc tout leur intérêt. La protection exigée est considérable : pour ne pas gêner la réception du signal principal désiré, sur lequel le spectateur règle son téléviseur, le signal « parasite » émis sur la même fréquence par un autre émetteur, que celui-ci diffuse ou non le même programme, ne devra pas dépasser un niveau de 30 000 — trente mille ! — fois inférieur à celui du signal principal.

Il demeure possible, cependant, d'implanter des émetteurs supplémentaires mais alors sans pouvoir continuer à diffuser partout de façon égalitaire quatre chaînes identiques ! Aux Etats-Unis, pays aux grands espaces, mais aussi vaste pays du câble avec 50 millions de foyers raccordés, ce sont les LPTV (Low-Power Television) qui tiennent ce rôle, d'ailleurs secondaire par rapport au câble.

Cette télévision locale ne résout pas le problème des canaux multiples. Fournir en un même lieu un nombre élevé de canaux est l'apanage exclusif du câble. Le câble ne « consomme » pas de fréquences — ou plus exactement, il ne les rayonne pas dans l'espace hertzien comme font les émetteurs. Pour établir un réseau câblé, il faut du temps comme il a fallu du temps pour amener le téléphone à ses 22 millions d'abonnés actuels. C'est le prix à payer en quelque sorte pour obtenir l'abondance de nombreux programmes locaux ou d'origine étrangère, diffusés par les multiples canaux du câble.

LA CAPACITE ILLIMITEE DU CABLE

Ces programmes étrangers, le satellite peut s'en charger, objectera-t-on. C'est en partie vrai, mais d'une part, le satellite à diffusion directe que chacun peut capter en investissant le prix d'une antenne et d'un convertisseur de fréquence, etc... (soit l'équivalent d'un second téléviseur) ne transmettra que sur **quelques canaux**, alors que, techniquement, les programmes étrangers distribués par le câble pourront l'être en nombre illimité...

D'autre part, il faut savoir que c'est précisément l'existence des grands réseaux câblés nord-européens capables de capter le satellite français, au-delà même de sa zone de réception au sol par antenne individuelle, qui ont le plus pesé dans la décision finale de lancer celui-ci dans sa version « opérationnelle ». Ariane « tirera » TDF1 en juillet 1986 et TDF2 en février 1988 : le service public opérationnel exige deux satellites à poste sur orbite. Les satellites des divers pays n'occupant pas les mêmes positions orbitales, il faudrait plusieurs antennes individuelles pour les recevoir tous. Il est clair que mieux vaut équiper — une fois pour « tous » — la tête d'un réseau câblé de telles antennes.

Le satellite de diffusion directe est un engin très puissant. Aucun exemplaire n'est encore en exploitation dans le monde. En revanche, on dénombre une bonne centaine de satellites capables de transmettre jusqu'à douze canaux, mais à beaucoup plus faible puissance pour chacun d'eux : ces satellites ne peuvent donc être reçus que par des antennes plus sensibles que celles suffisant à capter les puissants satellites de diffusion directe. On en équipe les têtes de réseau des câbles auxquels ces satellites de puissance réduite apportent dans d'excellentes conditions économiques et techniques une grande variété de programmes.

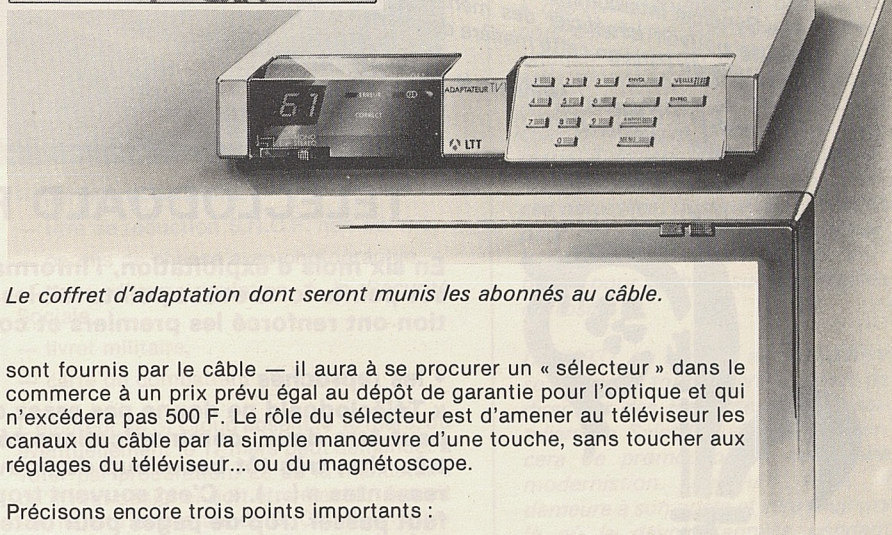
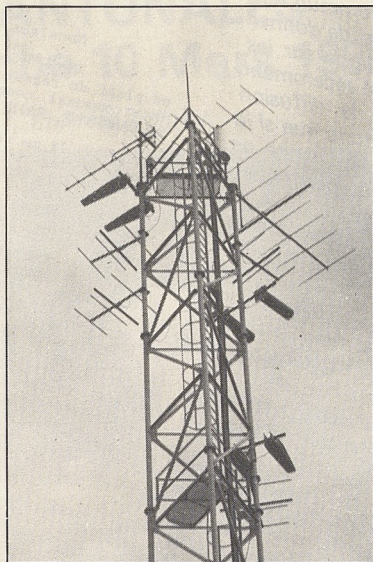
DES MOYENS DIVERS QUI SE COMPLEMENTENT

Le satellite et le câble sont complémentaires. A ceux qui redouteraient que ne s'exerce une éventuelle censure à la tête du réseau câblé, on répondra d'abord que la communication audiovisuelle finira bien par devenir véritablement aussi libre que la presse dont les kiosques regorgent de titres multiples, et aussi que rien n'est plus contrôlable qu'un satellite : il suffit de boucler son unique station de « connexion » au sol d'où partent tous les programmes qu'il rediffuse ensuite vers la terre. Opposer câble, satellite, télévision hertzienne semble donc assez vain à long terme.

Le câble est un moyen de distribution dont la capacité est indéfiniment extensible. Le câble est un moyen unique de desservir les « audiences fragmentées » qui réclament à grands cris des programmes qui leur soient propres.

Encore faudra-t-il disposer des moyens financiers nécessaires à la production de tels programmes. Comme la presse, la télévision grand public, si elle veut rester d'un coût assez bas pour toucher précisément ce grand public, ne peut pas ne pas faire appel à la publicité. D'où l'idée, pour attirer les annonceurs locaux, de constituer rapidement un large public d'acheteurs potentiels dans leur zone, sans attendre que les téléspectateurs se soient tous raccordés au câble : c'est la mission qu'on veut confier à la télévision hertzienne locale, mission d'amorçage qui enclenchera la mise en œuvre de façon rentable de la production d'émissions locales, mais qui, encore une

fois, ne résout nullement le problème des multiples programmes souhaités. Attention d'ailleurs au piège des mots techniques : la télévision hertzienne, celle dont nous nous servons tous les jours, est diffusée par des émetteurs dont le rayonnement omnidirectionnel est conçu pour desservir au mieux une région entière. Ne pas les confondre surtout avec les faisceaux hertziens dont le rayonnement est au contraire très directif, ce qui en fait de véritables « câbles » immatériels, de relais en relais. Ils sont donc impropres à tout service de diffusion régionale, mais sont largement utilisés pour transporter des signaux à travers le territoire, (il en existe des milliers de kilomètres), relier les émetteurs aux studios, les centraux téléphoniques entre eux et, pour ce qui nous concerne, apporter aux réseaux câblés des programmes plus ou moins lointains, français ou étrangers. Les faisceaux hertziens peuvent aussi relier entre eux des réseaux câblés, ou amener les programmes d'un réseau urbain à diverses agglomérations périphériques trop petites pour justifier une tête de réseau et ses coûts fixes. En réalité, ces « faisceaux courts », les satellites, les télévisions hertziennes sont autant de moyens adaptés au terrain, sans qu'aucun exclue tous les autres, et qui convergent vers cette infrastructure de base qu'est le câble multicanal. La doctrine des PTT n'est pas autre.



Le coffret d'adaptation dont seront munis les abonnés au câble.

Le réseau B3S

Dix-huit mois d'étude : le réseau commun de BOULOGNE, SAINT-CLOUD, SEVRES et SURESNES est aujourd'hui défini. Au 1^{er} janvier 1987, 60 000 prises raccordables seront installées au titre de la première tranche. Le « cerclage » des 30 000 logements restants étant programmé à la suite.

Le réseau fait appel aux deux techniques dites des terminaisons coaxiales et des terminaisons optiques. Les câbles à fibres optiques sont mis en œuvre dans les deux cas, mais dans les grands immeubles, déjà dotés d'une distribution d'antenne collective à câble coaxial, c'est par câble coaxial que s'opérera la distribution finale du réseau au foyer du téléspectateur abonné. Dans le réseau optique, les programmes lui parviendront sur une fibre optique à partir d'un centre de distribution, où l'abonné sélectionnera par télécommande le canal qu'il aura choisi.

Dans les deux cas, l'abonné dispose de 15 canaux (voir tableau) : en « optique », il sera doté d'un coffret d'adaptation (voir photo) pour lequel l'administration des P.T.T. demandera le versement d'un dépôt de garantie, restitué en cas de déconnexion, déménagement... En « coaxial », s'il dispose d'un téléviseur moderne (équipé d'un « synthétiseur de fréquence »), aucun appareil supplémentaire ne sera nécessaire. En revanche, si son téléviseur est plus ancien et ne comporte que six (ou même huit touches de pré-réglage) — alors que 15 canaux lui

sont fournis par le câble — il aura à se procurer un « sélecteur » dans le commerce à un prix prévu égal au dépôt de garantie pour l'optique et qui n'excédera pas 500 F. Le rôle du sélecteur est d'amener au téléviseur les canaux du câble par la simple manœuvre d'une touche, sans toucher aux réglages du téléviseur... ou du magnétoscope.

Précisons encore trois points importants :

— la tête de réseau unique sera naturellement commune à l'ensemble du réseau B3S, à terminaisons coaxiale et optique. De même, les équipements de caméra, de studio et de magnétoscopes pour la production et la programmation du canal local.

— Le réseau est conçu de telle sorte qu'à tout moment, il sera possible de réaliser des « décrochages municipaux », c'est à dire d'envoyer un programme local, spécifique de l'une des quatre villes, aux abonnés de cette ville et à ceux-ci seulement.

— La construction du réseau se fera en utilisant — on l'a dit — les ouvrages du téléphone dont l'articulation entre les villes est très favorable. Le réseau optique monté en étoile comportera, au centre de chaque étoile, un centre de distribution semblable à ceux du téléphone — ce qui permettra à terme d'organiser ultérieurement des vidéocommunications interactives, du téléphone télévisé, etc... Le réseau coaxial fonctionnera, non pas en étoile, mais en « arbre » classique, en offrant le même service de 15 canaux de télévision, de vidéotex, etc... Les services de journaux télématiques distribués sur Minitel pourront passer par le câble. Ils y gagneront la couleur...

Combien en coûtera-t-il ?

Tous les calculs financiers de cette exploitation sont fondés sur un abonnement mensuel de 120 F (valeur 1984). Cet abonnement ne dispensera pas le téléspectateur de la redevance qu'il paye actuellement pour son poste. Aucune des quatre villes n'aura recours à la fiscalité locale comme

mode de financement : il s'agit bien d'un équipement collectif mis en place par la collectivité locale et l'administration des PTT, mais dont l'exploitation sera régie essentiellement par des règles commerciales et des rapports de fournisseurs à clients.

Monsieur le Premier Ministre,

J'ai l'honneur de vous faire connaître que le Syndicat Intercommunal constitué par Boulogne, Saint-Cloud, Sèvres et Suresnes pour étudier la faisabilité d'un réseau de télédiffusion commun est parvenu à des conclusions positives. Nous venons ainsi de donner accord à la Direction Générale des Télécommunications sur les conditions financières et techniques qui nous ont été récemment proposées. (...) Toutefois, l'évolution actuelle de la diffusion audiovisuelle nous préoccupe. En effet, nous redoutons que si la mise en œuvre des stations de diffusion par voie hertzienne ne pouvait pas s'accompagner de mesures de transition appropriées, de telles stations conçues pour favoriser le démarrage du câble, en créant notamment un marché publicitaire préalable, manqueraient probablement leur objectif et désorienteraient à coup sûr le public.

Dans ces conditions, nous souhaiterions recevoir l'assurance que l'organisme chargé d'exploiter ces stations serait bien la même société d'économie mixte qui est prévue pour l'exploitation du câble (...). Nous regretterions avec nos partenaires de devoir reconsidérer (notre) projet, si des projets de télévision hertzienne venaient à se concrétiser dans notre région sans concertation ni unification des exploitations.

(...) Le Syndicat Intercommunal que je préside entend en tout état de cause pouvoir bénéficier des mêmes dispositions envisagées pour la Ville de Paris en cette matière de télévision hertzienne. (...)

... Je vous prie d'agréer, Monsieur le Premier Ministre, l'assurance de ma haute considération.



Pour obtenir TELECLODOALD, composer au téléphone 614.91.66, puis sur votre MINITEL : TELCO ou NOVIG

Les modifications :

- La présentation des manifestations sera simplifiée. Toutes celles déjà programmées dans le domaine du « choix » que vous aurez indiqué : cinéma, sport, culturel, radiotélévision, etc... apparaîtront avec leur titre et leur date. Quand votre choix s'est fixé sur l'une d'elles, vous pourrez, en tapant simplement son numéro d'ordre, appeler la fiche correspondante qui en donne tous les détails : heure, lieu, acteurs, prix, autres dates éventuelles. Actuellement, cette même fiche détaillée n'apparaît qu'en indiquant à un jour et une heure déterminés a priori sans qu'à aucun moment la liste chronologique complète ne soit présentée. C'était une erreur, on choisit plutôt ses loisirs en consultant des affiches qu'en indiquant d'avance ses créneaux de temps libre...

- Le journal est développé. Des circuits de recueil de l'information rapide ont été mis en place avec le concours de tous les services municipaux, des services publics, des associations.

Téléclodoald, comme tous les services Télétel, se justifie d'abord par la vitesse de diffusion : le journal est partout disponible dès qu'il est composé en mairie. C'est la raison d'être de tout le système.

- Le service des offres d'emploi est perfectionné avec le concours de l'ANPE. Les chercheurs d'emploi intéressés par une offre déterminée peuvent adresser par Minitel leur curriculum vitae directement au Bureau de l'Emploi de la Mairie. Celui-ci est seul à avoir accès à la messagerie électronique où parvient le curriculum vitae de l'intéressé, aussitôt transmis à l'employeur.

- Les mots-clés qui permettent d'accéder directement aux diverses rubriques et aux choix de Téléclodoald sans passer par les étapes successives de l'arborescence » sont donnés dès qu'on est connecté au service.

L'échange de lettres entre Jean-Pierre FOURCADE et le Premier Ministre à propos de télévision.

Monsieur le Ministre,

Vous m'avez adressé une lettre concernant la mise en place du réseau de télédiffusion projeté par le Syndicat intercommunal constitué par les quatre communes de BOULOGNE BILLANCOURT, SAINT-CLOUD, SEVRES et SURESNES.

Je me réjouis que les négociations avec la Direction Générale des Télécommunications et Télédiffusion de France soient sur le point de se concrétiser.

Vous attirez mon attention sur l'éventualité de diffusion de programmes de télévision par voie hertzienne.

Ceci soulève des problèmes importants et complexes. C'est pourquoi, comme vous le savez, je viens de demander à Monsieur Jean-Denis BREDIN de procéder à un examen attentif de la question, en prenant en considération les conséquences possibles de l'évolution des moyens de diffusion de la télévision pour le développement de l'industrie française des programmes et pour le respect des grands équilibres économiques de notre système de communication. Il sera également tenu compte du souci de ne pas porter atteinte aux programmes engagés concernant en particulier le câblage.

Je vous prie de croire, Monsieur le Ministre, à l'assurance de mes meilleurs sentiments.

Laurent FABUS

TELECLODOALD FAIT PEAU NEUVE

En six mois d'exploitation, l'information municipale sur Minitel a révélé ses points forts et ses points faibles. Les responsables de la communication ont renforcé les premiers et comptent bien supprimer les seconds.

• les reproches :

« Téléclodoald ne donne pas assez d'informations. On ne paiera une, ou peut-être deux, communications téléphoniques qu'en étant sûr d'avoir très vite, très tôt beaucoup de nouvelles concises, faciles à lire, et intéressantes » (...). « C'est souvent trop compliqué, trop long à manipuler, il faut passer trop de pages pour obtenir ce qu'on cherche, les spectacles, les manifestations, en particulier » (...). « Les listes d'adresses, de services sont bien à jour, mais il y manque encore souvent des noms bien utiles dans la vie quotidienne ».

• Les compliments :

« on voit bien tout ce qu'on peut en faire, c'est commode d'être débarrassé des papiers » (...). Le programme exact des manifestations disponible à tout moment c'est le rêve ! ... « Un journal immédiat pour tous, c'est excellent ».

ELECTIONS CANTONALES

On votera Dimanche 10 Mars 1985

par René BASSINET, Premier Adjoint



Le Département des Hauts de Seine est administré par un Conseil Général. Chaque Canton élit un Conseillé Général pour 6 ans. (Le Conseil Général étant renouvelé par moitié tous les 3 ans).

Les électeurs de notre Commune Canton, sont donc appelés à voter Dimanche 10 Mars 1985, entre 8 heures et 20 heures pour élire leur représentant au Conseil Général.

Pour être élu ce Dimanche 10 Mars (au premier tour) le candidat doit réunir sur son nom :

- la majorité absolue des suffrages exprimés (moitié des suffrages plus un),
- le nombre de ces suffrages dépassant la moitié, doit-être au moins **égal au quart des électeurs inscrits** sur la liste électorale.

Les électeurs inscrits doivent voter dès le 10 Mars ; si les deux conditions d'élection ne sont pas remplies, le second tour à lieu le 17 Mars.

La liste des électeurs appelés à voter dans chaque bureau de vote est arrêtée le dernier jour de Février par la Commission Administrative composée du Maire ou son représentant et pour chacun des 15 bureaux de vote, d'un délégué de l'Administration désigné par le Préfet en dehors des membres du Conseil Municipal et d'un délégué désigné par le Président du Tribunal de Grande Instance.

Pour voter, il faut être **inscrit sur la liste électorale**, mais il n'est **pas indispensable d'avoir sa carte d'électeur**. Une nouvelle carte d'électeur de couleur mauve doit vous être adressée avant le 10 Mars. Par contre il est **indispensable d'avoir une pièce d'identité** :

- carte nationale d'identité,
- livret de famille,
- passeport même périmé,

- permis de conduire,
- titre de réduction S.N.C.F. non périmé,
- permis de chasse avec photographie,
- carte d'immatriculation à la Sécurité Sociale,
- livret militaire,
- carte du combattant avec photo.

L'électeur de St Cloud absent le 10 mars, ou éventuellement le 17 mars peut demander à voter par procuration. Le ou la mandataire qu'il veut désigner doit être électeur inscrit sur la liste électorale de St Cloud, un mandataire ne peut disposer de plus de deux mandats.

Les procurations sont établies au Commissariat de Police, 27, rue Dailly ou à la Gendarmerie, 48, boulevard de la République. Elles peuvent être établies pour le 10 Mars, ou pour le 10 et le 17 mars.

Il existe à Saint-Cloud 15 bureaux de vote. La dernière carte d'électeur reçue comporte le numéro et l'adresse du bureau de vote où l'électeur est inscrit.

La liste des bureaux de vote, leur numéro et mention des rues qu'il concerne se trouve à la Mairie (Bureau des Elections) ou dans chaque bureau de vote.

L'arrêté préfectoral désignant l'emplacement des bureaux de vote est affiché sur les panneaux administratifs.

Depuis la dernière consultation électorale, le 13^e bureau est situé à l'école des Côteaux 41, avenue B. Palissy face à l'école maternelle et non 82, Bld Sénard.

Voter est un devoir que chacun accomplira Dimanche 10 Mars entre 8 heures et 20 heures, et si nécessaire Dimanche 17 Mars aux mêmes heures.

ROBERT HARDOUIN NOUS A QUITTES

Clodoaldien très attaché à notre ville, il aimait à rappeler qu'il était né à Sceaux le 7 mai 1897... mais qu'il était venu à Saint-Cloud à trois semaines ! Il devait y mener une existence fort active aux facettes les plus diverses.

Formé par son père dans la plus parfaite expression républicaine où l'idéal de la patrie se confond avec le régime, il s'engage dès 1916, devançant l'appel de sa classe d'âge. Il portera les stigmates de son action militaire puisqu'il fut gazé, réformé à 100 %. Rendu à la vie civile, esprit curieux il n'a de cesse de développer ses tendances artistiques. Il dessine à merveille, composera des motifs pour céramique puis deviendra dessinateur de mode. Il se marie avec Mlle THOMAS, fille de l'exploitant de la briquetterie de Buzenval. La crise de 1929 le contraint au chômage, il devient commis à la Mairie. Autodidacte, il s'intéresse aux sciences naturelles, dessine des planches pour des livres ou revues d'entomologie. Il sera reçu docteur en Sorbonne pour sa thèse sur les maladies du rosier.

Dès 1937, sa carrière administrative se déroulera tout entière au poste de directeur des Etablissements hospitaliers de Saint-Cloud, où il s'efforcera de promouvoir la nécessaire modernisation. En juin 1940, il demeure à son poste et sera toujours là où le devoir l'appelle pendant l'occupation.

Il aime poser son chevalet de peinture en divers lieux de France qui l'inciteront à publier quelques ouvrages où il note avec humour les anecdotes recueillies en nos provinces : « Par monts et par vaux » au titre explicite.

Pendant ses années de présidence des « Amis de Saint-Cloud » il publie dans la revue, maints articles sur les sujets les plus divers, il essaie de redonner vie au Musée d'Histoire Locale puis, Conseiller Municipal de 1965 à 1971, il gardera son sens critique, observateur pertinent regrettant l'amoindrissement des valeurs traditionnelles.

Titulaire de nombreuses décorations, sociétaire des gens de lettres, chevalier de la Légion d'Honneur, Robert HARDOUIN demeurera dans la mémoire de ceux qui le connurent, comme un esprit original à l'écriture très personnelle.

André MARIE

ETRE MEDECINS DE FAMILLE A SAINT-CLOUD :

Points de vue...

Médecins de famille, médecins de quartier, nous n'avons pas besoin de publicité, mais le bulletin municipal nous offre aimablement l'occasion de souligner des aspects moins connus ou plus nouveaux de notre activité au service des habitants de Saint-Cloud. Pour illustrer ce propos, écoutons, par exemple, ce qui se dit dans une réunion où un animateur propose son micro à quelques médecins et à quelques personnes intéressées.

L'animateur : « Docteur ! Vous contribuez à un service public et chacun s'associe à attendre de vous compétence, disponibilité et attention ! Quels autres aspects aimeriez-vous mettre en lumière ? »

Docteur A. : « Paradoxalement le rôle des médecins généralistes est appelé à grandir au moment où les médecins spécialistes et leur plateau technique sont de plus en plus indispensables. Notre compétence s'exerce en abordant l'individu dans son unité et la personne par rapport à son histoire et à son environnement. Une étude américaine vient encore de prouver, s'il en était besoin, que d'être suivi par un même praticien, jouant le rôle de chef d'orchestre, évite bien des hospitalisations en urgence et raccourcit nettement la durée des hospitalisations ».

L'animateur : « Madame ! Vous faites partie du conseil d'orientation. Que diriez-vous si l'on vous demandait d'établir un profil du médecin généraliste exerçant en ville ».

Mme T., psychologue : « Cette question ne m'est jamais posée puisque l'attrance vers la médecine et les succès en mathématiques sont souvent les seuls critères qui déterminent le choix des études médicales. Pourtant, d'autres aptitudes se révèlent indispensables : d'abord, la capacité à faire face seul et rapidement à une situation engageant la responsabilité. Cet état de fait, perçu de façon telle que certains jeunes médecins hésitent à entreprendre une démarche d'installation. Dans l'exercice médical, l'autorité et l'esprit de décision sont également des facteurs importants qui jouent à la fois au plan du dialogue et à celui de l'efficacité. La mobilité et l'adaptabilité, toutes deux particulièrement indispensables, la capacité à appréhender une situation familiale aussi bien au plan moral qu'au plan strictement médical, l'optique concrète, positive — encourageante aussi — précisent le profil du généraliste. Ajoutons que la complexité

de cette pratique explique que des formes d'intelligence différentes s'y sentent à l'aise ».

L'animateur : « Monsieur ! Je crois que vous êtes artisan ; quel témoignage voulez-vous apporter ? »

Monsieur D. : « Je dirais que j'essaie de donner à mes enfants ce que j'ai connu dans mon enfance provinciale ; le même médecin soignait toute la famille ; il nous « suivait » comme on dit. C'était la médecine globale et la médecine préventive avant l'heure... Mais, d'un autre point de vue, le médecin est comme moi un artisan, le patron d'une petite entreprise où tout dépend de sa qualification, de son courage, de la souplesse de ses horaires, de sa santé. Il exerce comme moi en libéral ; cela veut dire aujourd'hui qu'il n'embauche plus, qu'il investit difficilement ; cela veut dire depuis toujours qu'il porte seul la responsabilité et les risques de son entreprise ».

L'animateur : « Docteur ! Vous avez votre cabinet contigu à votre habitation personnelle et votre femme assure une partie de votre secrétariat. Quel rôle peut jouer une femme de médecin. »

Docteur G. : « Même si le cas n'est pas absolument propre à notre profession, il est bon que le médecin soit bien marié ; je veux dire qu'il soit heureux, équilibré ; c'est important pour le dynamisme et le jugement. Mais je profite de cette occasion pour souligner le rôle joué par cette aide efficace. Bien souvent, la femme du médecin organise les visites, apprécie les urgences et parfois répond aux appels de détresse. La femme de médecin n'a pas d'influence sur la carrière de son mari comme dans d'autres cas, mais il est important qu'elle soit disponible et qu'elle sache entendre ».

L'animateur : « Docteur ! Concluons ces « flashes » en vous demandant ce que vous pensez de la vulgarisation de certaines connaissances médicales... ».

Docteur M. : « En médecine, la vulgarisation pose de multiples problèmes. Pour choisir un point de vue, je rappellerai une coutume qui demeure. Il n'est pas bon, en dehors des rhumes et des gripes, qu'un médecin soigne ses proches, à plus forte raison qu'un médecin se soigne lui-même ; et tout le monde vous dira qu'un médecin est souvent un malade difficile parce qu'il a trop de connaissances médicales. Le médecin comme tout homme a son capital d'inquiétude à gérer et ne se situe pas nécessairement d'une manière juste face à la maladie, même en matière simple. Rappelons donc pour conclure qu'il arrive au médecin d'être un « mauvais » malade qui a lui-même besoin... d'un bon médecin ! »

L'Amicale des Médecins de Saint-Cloud.

L'HOMME DES

« Sans sortir de la ville, il y trouve la campagne... » BOILEAU

Croissance démographique et urbanisation.

La conférence internationale qui s'est tenue au mois d'août, à Mexico, a permis de faire le point sur la croissance démographique. On prévoit que la population de la Terre dépassera légèrement le chiffre de 4,8 milliards en 1985. Plus encore que ce total, ce qui frappe, c'est la rapidité de l'expansion. Notre planète comptait, en effet, 1 milliard 650 millions d'habitants en 1900. Le deuxième milliard a été atteint en 1925, le troisième en 1960. Le sixième sera sans doute dépassé en l'an 2000. Après une lente ascension au cours de l'histoire, le peuplement de notre globe va soudainement quadrupler au cours du XX^e siècle.

La population des pays en voie de développement croît rapidement, tandis que celle des nations économiquement développées progresse peu, stagne ou décline.

La tendance à l'urbanisation est générale dans le monde entier. Cette concentration urbaine que l'on constate depuis les plus anciennes civilisations, et qui est sans doute le plus puissant ferment civilisateur, n'a cessé d'augmenter, mais c'est à l'ère de l'industrie, qui a pris naissance au XIX^e siècle, et sous l'effet de la poussée démographique devenue explosive à notre époque, qu'elle a atteint son apogée.

La mécanisation des moyens de production s'appliquant aussi à l'agriculture eut pour conséquence le transfert d'une partie de la population paysanne vers les cités industrielles. Sous le règne de NAPOLEON, quatre Français sur cinq vivaient à la campagne. Avant la dernière guerre, la population se partageait à parties égales entre citadins et ruraux. De nos jours, trois Français sur quatre habitent dans les agglomérations urbaines.

Les banlieues tentaculaires

La banlieue est étymologiquement un territoire d'une lieue autour des remparts qui entoure la cité proprement dite. Elle était soumise au ban, c'est-à-dire à l'autorité de celle-ci. Ses habitants pouvaient se réfugier à l'intérieur des fortifications en cas de danger à condition de les défendre et, en temps de paix, de les entretenir.

Au cours des siècles, les rois de France ont promulgué maintes ordonnances, mais toujours sans succès, pour mettre un terme à l'accroissement de Paris.

En 1200, le mur de Philippe Auguste qui entoure une partie des cinq premiers arrondissements actuels abrite 100.000 Parisiens. En 1475, sous le règne de LOUIS XI, la capitale compte 200.000 habitants.

VILLES ET L'HOMME DES CHAMPS

Inquiet de voir se poursuivre cette progression, HENRI II interdit en 1548 « de faire bâtir de neuf dans les faubourgs à peine de confiscation et de démolition ». Dans Paris, qui compte alors 400.000 habitants, LOUIS XIII fait planter en 1638, de grosses bornes à l'orée des faubourgs pour en fixer les limites. En 1644, l'édit du toisé frappe d'une amende les bâtiments construits en contravention avec l'ordonnance d'HENRI II.

En 1672, LOUIS XIV déplace les bornes plantées par son père et qui, maintenant, cernent 480.000 Parisiens. A deux reprises, en 1724, puis en 1765, LOUIS XV repousse encore les bornes vers la campagne et renouvelle l'interdiction de construire au-delà.

Six fois pendant son règne, et avec le même insuccès que ses prédécesseurs, LOUIS XVI tente de s'opposer à l'extension de la capitale. Le mur d'octroi des Fermiers Généraux, construit de 1784 à 1787, qui encercle les douze premiers arrondissements actuels, peuplés par 600.000 habitants, suscite une couplet frondeur :

« Le mur murant Paris
Rend Paris murmurant. »

Au cours du XIX^e siècle, l'essor industriel, favorisé par le progrès technique, le centralisme napoléonien et la création d'un réseau routier et ferroviaire dont Paris est l'aboutissement, provoquera une extension galopante de la capitale. On comptait 850.000 Parisiens en 1836 et 10 ans plus tard on atteignait le million.

En 1872, on recense 1.800.000 habitants par annexion des huit derniers arrondissements limités par les fortifications construites entre 1841 et 1844 par THIERS.

Le nombre des Parisiens continue à progresser sous la République comme sous le Second Empire : 2.500.000 habitants en 1896, 2.908.000 en 1921.

Mais à partir de cette date la population de Paris *intra muros* va décroître de façon continue. Elle va perdre 700.000 habitants au cours des soixante années suivantes. Après la démolition des dernières fortifications, le trop plein des citadins déferle sur la banlieue environnante envahie également par l'afflux croissant des provinciaux.

Dans un premier temps, le développement de Saint-Cloud est lent, puisque de 1921 à 1946 le nombre de Clodoaldiens passe de 11.179 à 17.078. Il s'accroît ensuite ; au cours des 30 années qui suivent la fin de la guerre on dénombre 11.682 nouveaux résidents. On assiste à cette époque au démantèlement des grandes propriétés victimes d'un urbanisme végétarien.

Grâce à une sage politique de la nouvelle municipalité, la ville a bénéficié depuis d'une grande stabilité (410 habitants de plus entre 1975 et 1982).



Plan des anciennes enceintes de Paris.

En 1959, les banlieusards dépassent numériquement la population des vingt arrondissements. Ce déséquilibre ne cessera de s'accroître. Dans la petite couronne d'abord, 36 communes des Hauts-de-Seine, 40 appartenant à la Seine-Saint-Denis et 47 au Val-de-Marne s'intègrent à l'agglomération parisienne. Au delà, dans la grande couronne, 76 communes de l'Essonne, 60 communes des Yvelines, 58 du Val-d'Oise et 17 de Seine-et-Marne parachèvent cet agglomérat qui totalise 8.700.000 habitants.

Le gigantisme urbain et la montée des périls.

Le grand Paris entre dans la catégorie des métropoles atteintes de gigantisme que l'on appelle maintenant des mégapoles. Un symposium international s'est tenu à Paris du 10 au 12 octobre, sous le nom de *Metro-polis 84*, à l'initiative de M. Michel GIRAUD, Président du Conseil Régional d'Ile-de-France pour réunir les représentants de 26 des principales villes du monde.

La plus importante d'entre elles est Mexico qui compte 17 millions d'habitants et en intègre 500.000 de plus chaque année. Selon les prévisions, les grandes concentrations humaines vont se développer d'ici la fin du siècle. Mexico et Sao-Paulo atteindront 30 millions d'habitants, Pékin et Rio de Janeiro 20 millions. D'après l'O.N.U. le nombre de villes de plus de 10 millions d'habitants va passer de 3 à 24 dont 17 dans le Tiers Monde.

En France, le recensement de 1982 révèle l'arrêt de la croissance urbaine. Au cours de la période 1975-1982, le développement des communes rurales est en moyenne plus rapide que celui des villes. Les villes-centres ne croissent presque plus et pour les cités de plus de 200.000 habitants on constate une baisse de 5 % de la population. La croissance de la banlieue se ralentit fortement. « Depuis un siècle, souligne l'I.N.S.E.E., c'est la première fois qu'un tel phénomène est observé. »

Il ne faut pas conclure hâtivement de ces données que les villes des pays économiquement développés sont toutes vouées au déclin. Ce qui est à juste titre menacé, c'est le gigantisme, la croissance effrénée et anarchique. L'urbanisme à l'échelle humaine conservera sa place.

Lorsque le citadin trouve dans son habitat et dans l'environnement de celui-ci plus de nuisances que d'agrément, il opte pour l'évasion, temporaire ou définitive.

Tout le malheur des villes de notre temps vient de ce que les bâtisseurs n'ont pas su concilier la nécessaire minéralisation de l'espace urbain avec le respect des exigences de la vie végétale indispensable à l'homme. Les cités modernes périront si elles n'adoptent pas les prescriptions de la Charte d'Athènes, édictées au début de ce siècle : « Les matériaux de l'urbanisme sont le soleil, l'espace, l'arbre... »

Docteur DEBAT

EN DIRECT DE LA MAIRIE

vos élus ont :

- accueilli les Nouveaux Clodoaldiens,
- remis les Diplômes des Médailleurs du Travail (promotion de juillet),
- récompensé les lauréats de la Prévention Routière,
- inauguré le Carrefour avenue Foch et le restaurant du Groupe Scolaire de Montretout,
- fêté Noël dans les crèches, les écoles, avec les enfants du personnel communal,
- présenté leurs vœux aux personnalités clodoaldiennes, au personnel de sécurité et aux personnes âgées.



Une tradition maintenant largement suivie.

Deux évocations essentielles ponctuèrent le discours de bienvenue de Jean-Pierre FOURCADE adressé aux nouveaux habitants Clodoaldiens : le respect des relations humaines et la nécessité de conserver, en cette période difficile, une politique de solidarité.

« Je suis heureux de vous accueillir dans les Salons de l'Hôtel de Ville et tiens à souligner le travail réalisé par les hôtesse de l'accueil.

Cette réception est maintenant une tradition très largement suivie. Nous avons mis en place ce service d'accueil pour faciliter votre adaptation dans votre immeuble, votre quartier, votre ville. Saint-Cloud est constituée de populations mouvantes liées aux réalisations de grands ensembles (dans les quartiers de Fouilleuse ou du Centre notamment) ».

« La ville dans laquelle vous venez de vous installer » expliqua le Sénateur-Maire, « présente trois caractéristiques : il s'agit d'abord d'une ville moyenne où ont été préservées les relations humaines. Nous tenons beaucoup à ne pas dépasser le seuil des 30 000 habitants. En second lieu, nous nous efforçons de ne pas aggraver la fiscalité et souhaitons conserver cette caractéristique. Enfin, Saint-Cloud a une vie associative très importante, puisque près de 300 associations (culturelles, sportives...) existent ».

« En ce qui concerne la solidarité » devait poursuivre Jean-Pierre FOURCADE, « nous renforcerons, comme partout en France, ce domaine qui nécessitera un élargissement du Bureau des Affaires Sociales. Ici aussi nous accentuerons les relations avec la population qui font l'objet de la manifestation d'aujourd'hui. »

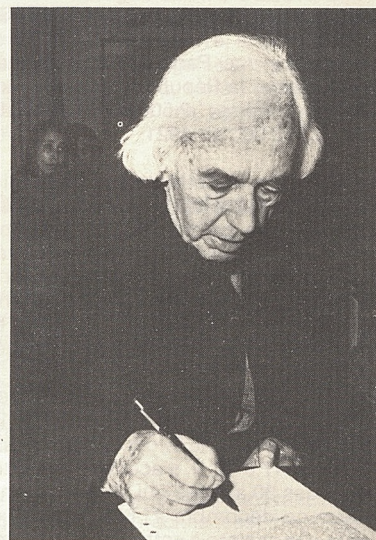
17 NOVEMBRE : RECEPTION DES NOUVEAUX HABITANTS



« LE BEAU MARIAGE... »



Robert BRESSON



« Gérard BLAIN, voulez-vous prendre pour épouse... ? » une question non pas sortie du scénario du film d'Eric ROHMER « le Beau Mariage », mais des noces de l'acteur Gérard BLAIN qui se déroulèrent le lundi 7 janvier, dans le bureau du Sénateur Maire. Une personnalité exceptionnelle accompagnait le couple à cette occasion : Robert BRESSON, témoin du marié, auquel nous présentons ainsi qu'à son épouse, nos vœux de bonheur les plus chaleureux.



REMISE DE DIPLOMES AUX MEDAILLES DU TRAVAIL

Fidèle à la tradition, Jean-Pierre FOURCADE a remis à la fin de l'année 1984, leurs diplômes aux Médailleurs d'Honneur du Travail. Le manque de place ne nous avait pas permis de rendre compte de cette cérémonie, à laquelle assistait Gaston THOMAS, Président de l'Union Départementale des Médailleurs du Travail, mais nous tenons aujourd'hui à féliciter toutes les personnes qui avaient répondu à l'invitation lancée par le Sénateur. Maire : « Je félicite chacun d'entre vous pour sa fidélité, souligne-t-il, et remercie également les employeurs qui ont tenu à vous accompagner pour cette sympathique réunion ».

REMISE DES PRIX DE LA PREVENTION ROUTIERE



Nicole Fauquenot et Monsieur Heuret.

Plusieurs membres du Conseil Municipal assistaient à cette cérémonie. Assistées de Messieurs BROUST et MILLET, agents instructeurs, Nicole FAUQUENOT, Maire-Adjoint et Gisèle Six, Conseiller Municipal remirent alors livres (offerts par la Caisse des Ecoles), coupes, montres, tee-shirts... (offerts par la Prévention Routière) à ce jeune public enthousiaste.

Monsieur HEURET, Directeur Départemental de la Prévention Routière, lors de son intervention devait également préciser : « Il est toujours émouvant de venir à cette remise de lots, récompensant les candidats de la Prévention Routière. Nous vivons cela comme une fête car nous sommes, au niveau de la Prévention Routière, une véritable famille, avec des problèmes parfois difficile à résoudre malgré des statistiques encourageantes. Heureusement de nombreux hommes et femmes de bonne volonté agissent au sein de notre Comité Départemental. Je tiens d'ailleurs à remercier Monsieur GAUTHIER, Président du Comité Départemental des Hauts de Seine de la Prévention Routière, pour sa présence à cette réunion. Quant aux meilleurs candidats, je les nomme membres de la Prévention Routière.

Dans quelques années, lorsque vous serez automobilistes, l'instruction que vous aurez reçue vous sera, j'espère, bénéfique. N'hésitez pas à faire des remarques à vos parents, s'ils commettent alors des fautes au volant ».

Les premiers disputeront la finale départementale qui se déroulera à Nanterre au mois de juin 1985.

(*) Les épreuves pratiques et théoriques concernant les enfants des écoles élémentaires et des Lycées et Collèges de Saint-Cloud se sont déroulées au mois de juin.



« QUE NOUS NOUS TROUVIONS AINSI REUNIS EST UNE BONNE CHOSE... »

Je tiens à remercier les enseignants, les parents et les enfants d'être venus à la remise des prix de la prévention routière (*). Que nous nous trouvions ainsi réunis à cette occasion est en effet une bonne chose : Joël LEFORT des YLOUSES, Maire-Adjoint chargé de l'Enseignement, avait choisi une introduction chaleureuse pour cette remise de cadeaux. « Je félicite non seulement les enfants », devait-il dire, mais « également toutes les personnes bénévoles qui ont mis en place l'organisation de ces épreuves ».

PREMIERE ETAPE DE LA RESTRUCTURATION DU GROUPE SCOLAIRE DE MONTRETOUT

Entouré de Madame MERCURY, Directrice de l'Ecole Elémentaire et de Madame BASSET, Directrice de l'Ecole Maternelle de Montretout, Jean-Pierre FOURCADE est venu visiter et inaugurer le samedi 24 novembre les nouveaux locaux-construits dans les délais impartis (soit quatre mois), sous la direction de M. BOESSE, architecte - pour porter la capacité du restaurant municipal de Montretout à 372 places.



De gauche à droite, M. BOESSE, Edmond VOIZARD Maire Adjoint chargé des Bâtiments Communaux, Jean-Pierre FOURCADE, Mmes MERCURY et BASSET et Joël LEFORT des YLOUSES, Maire-Adjoint chargé de l'Enseignement.

INAUGURATIONS

« Avec ses dix-huit classes élémentaires, Montretout est le plus grand établissement scolaire de Saint-Cloud. Sa situation, et assurément son excellente gestion, attirent les suffrages des Clodoaldiens. Il était donc urgent de renforcer son équipement pour faire face à la demande ; 62 % des élèves fréquentent les restaurants scolaires à Saint-Cloud : le III^e Plan d'Equiperment a donc inscrit en priorité l'extension de celui de Montretout, qui s'inscrit dans une vaste opération de restructuration de l'ensemble des locaux. Après la restructuration de l'Ecole du Centre — menée à bien par le même architecte, M. BOESSE, — ces travaux, une fois achevés, auront modernisé la moitié de l'équipement scolaire de la Ville. « Le Maire devait ajouter que pour lui, l'équipement scolaire constitue la première tâche des communes. A Saint-Cloud, sans attendre la décentralisation qui met effectivement maintenant à la charge des communes cette mission dans le primaire, nous avons refait l'infrastructure. Par le biais des dotations globales d'équipement, l'Etat y concourt, mais il faut savoir que dans le cas de Montretout, ce concours ne représente que 2,2 % des investissements ».

CARREFOUR FOCH PORTE JAUNE : d'abord la Sécurité des Usagers



Un petit vent sec et froid n'avait pas fait reculer les élus et personnalités du Département.

Le carrefour de la rue de la Porte Jaune, situé à l'intersection de la rue du 19 janvier (à Garches) et l'avenue du Maréchal Foch (à Saint-Cloud) a été inauguré au mois de décembre par le Maire de Garches, Yves BODIN, le Maire de Saint-Cloud, Jean-Pierre FOURCADE, le Député Jacques BAUMEL, en présence de nombreux élus du Département.

« Cet aménagement s'inscrit dans un ensemble financé à la fois par la Région d'Ile de France et le Département des Hauts de Seine, dont l'objectif essentiel visait à améliorer la sécurité tant pour les automobilistes que pour les piétons » devait expliquer Jean-Pierre FOURCADE qui ajouta : « des espaces verts compléteront bientôt harmonieusement ce dispositif tant souhaité par les usagers ».

Maître BODIN, quant à lui, après avoir remercié la Direction Départementale de l'Equiperment, souligna combien il était satisfait de cette réalisation (« Vous savez combien nous sommes friands d'aménagement de carrefour ») qui inclut des parkings, une initiative qui elle aussi améliorera la sécurité.



Jean LAURENT, Secrétaire Général de la Mairie, lors de son discours au personnel communal : des vœux pour tous, des félicitations aux nouveaux promus, des remerciements aux nouveaux retraités (ci-dessous Mlle NORMAND) mais une certaine inquiétude quand au devenir de la Fonction Publique Territoriale.



Le 5 janvier, M. et Mme FOURCADE, entourés de nombreux élus présentèrent leurs vœux aux personnes âgées.



LE PERE NOEL EXISTE... LES PETITS CLODOALDIENS L'ONT RENCONTRE.

On dit que dans les yeux des enfants passent des étoiles... et c'est vrai. Les douze petits de la mini-crèche du 27, rue Dailly ont en effet découvert avec bonheur que pendant leur sieste, le père Noël avait déposé de nombreux cadeaux sous leur sapin. Françoise OLIVIER, Maire-Adjoint chargé de la Petite Enfance, entourée d'Odile FOURCADE, Tony MAROSELLI, Conseiller Municipal, Jean LAURENT, Secrétaire Général de la Mairie et Pascal DUPUY, Secrétaire Général Adjoint s'étaient joints aux parents à cette occasion.

Papier cadeaux froissés, boîtes déchirées traduisaient également l'impatience des enfants aux mini-crèche et crèche familiale de la Croix Rouge (présidée par Odile FOURCADE) à la mini-crèche de la rue de l'Yser, à la crèche Municipale « la Farandole » où les parents et les dirigeants fêtèrent également Noël, entourés de plusieurs membres du Conseil Municipal.

Le samedi 15 décembre, 167 enfants accompagnés de leurs parents répondaient à l'invitation lancée par Jean-Pierre FOURCADE pour le Noël des enfants du personnel communal, des surveillants des cantines et des moniteurs de centres de loisirs. Cette année encore la hotte du Père Noël était particulièrement remplie et la distribution des jouets se termina tard dans l'après-midi. Le conte d'inspiration latino-américaine présenté par le Théâtre du CHARIVARI puis le goûter rassemblèrent également les suffrages de ce tout jeune public, qui put admirer à la fin du spectacle l'orgue limonaire datant de 1905 et le squelette « carambar » l'une des marionnettes la « plus bissée » par les petits et les grands.

Plusieurs réunions se succédèrent également au début du mois de janvier, durant lesquelles Jean-Pierre FOURCADE et les membres du Conseil Municipal présentèrent leurs vœux aux personnalités clodoaldiennes, au personnel de sécurité (je tiens beaucoup à ce que les liens de confiance qui existent entre la population et vous subsistent, devait-il leur dire) et aux personnes âgées du pavillon Laval, de la Maison du Parc et des foyers-logements des Heures Claires et des Jours Heureux.



Noël à la Mini-Crèche de l'Yser (photo ci-dessus) et à la « Farandole » (ci-contre).



Noël des enfants du Personnel Communal : cette année encore la hotte était particulièrement remplie.



Présentation des vœux aux personnalités : la nécessité de conserver des structures (comités de quartiers, commissions extra-municipales...) et une politique associative dynamique permettant à Saint-Cloud de conserver son image de cité chaleureuse.



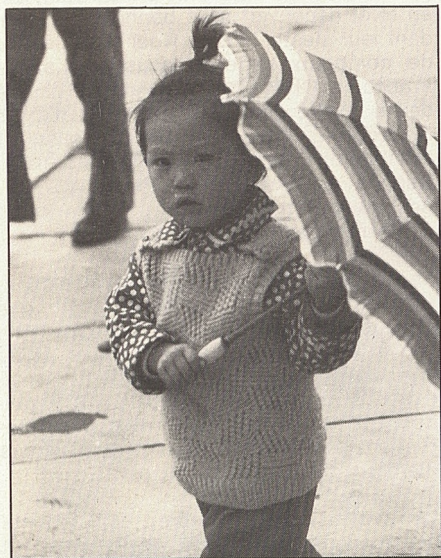
Vœux au personnel de sécurité : « comme chaque année, nous avons tenu à organiser une cérémonie spécifique à votre attention ».

NOEL DE L'ABBE PIERRE

L'opération organisée le 16 décembre par la ville a remporté un succès inespéré. Ont en effet été collectés : 22 000 francs en chèques et liquide ; un camion de vêtements, déchargé à Paris ; trois camionnettes de vêtements, jouets et produits alimentaires, déchargées à l'Île de Bougival, centre de tri des « chiffonniers d'Emmaus ».

CENTRE CULTUREL DES 3 PIERROTS

AU MOIS DE FEVRIER



Un film consacré à la Chine :
pays aux dimensions d'un continent

LES CONFERENCES :

ARTS ET LOISIRS, le mardi à 14 h 30 :

- 5 : « ODILON REDON : DONATION DE SON FOND D'ATELIER AU MUSEE DU LOUVRE » par Mlle DESCHAMPS, conservateur des Musées de la Ville de Paris.
- 12 : « ART ET CIVILISATION DES CHASSEURS DE RENNES », par Mme GIBERT conférencière au Musée de l'Homme.
- 26 : « L'IMPRESSIONNISME ET LE PAYSAGE FRANÇAIS », par Mme S. GACHE-PATIN, conservateur au Musée d'Orsay (voir RUBRIQUE VIE DES ASSOCIATIONS)

CONNAISSANCE DU MONDE

jeudi 7 à 16 h et 21 h

« CHINE DE TOUS LES JOURS » film de Pierre d'URSEL

Pierre d'URSEL a profité de ce que certaines provinces sont enfin ouvertes aux étrangers pour réaliser un nouveau film, le troisième, qu'il consacre à ce pays aux dimensions d'un continent. Il a vécu parmi les Yi, à la frontière de la Birmanie, comme sur une autre planète, loin en tous cas de l'univers chinois. A travers sites et paysages, c'est toute la fabuleuse histoire de la plus vieille civilisation du monde qui défile sur l'écran.

Prix : 30 F - tarif réduit : 25 F

CERCLE FEMININ D'AMITIE EUROPEENNE et le groupe des Décorés de l'Ordre National du Mérite

mercredi 27 à 21 h

conférence sur « ARIANE » par Monsieur Hubert PALMIERI du Centre National d'Etudes Spatiales

Prix : 20 F - entrée libre pour les membres des deux associations.

LE THEATRE :

mardi 12 à 21 heures

« LES OEUF DE L'AUTRUCHE » présenté par le Théâtre Actuel avec Jean DESAILLY, (Hippolyte Barjus), Simone VALERE (Thérèse, sa femme), Madeleine CHEMINAT (Madame GROMBERT, sa belle-mère), Hubert NOEL (Henri, son cousin), Paulette DUBOST (Léonie, la domestique), Eric DUFAY (Roger, un de ses fils).

Hippolyte Barjus « découvre » que son fils aîné est homosexuel et que son cadet vit aux crochets d'une femme. Cette double découverte, qu'il refusait de voir est le point de départ de cette pièce. Faire l'autruche est pour les faibles, la meilleure façon d'éliminer les réalités qui les gênent. Vient le jour où il faut ouvrir les yeux. Cela peut-être l'occasion d'une comédie. Ecrite par André Roussin et créée en 1948 par Pierre Fresnay elle n'a pas pris une ride. Trente-six ans après, les rires qu'elle suscite sont aussi spontanés et irrésistibles. Une reprise bénéficiant d'une excellente interprétation.

Prix : 70 F - tarif réduit : 60 F.

LES CONCERTS :

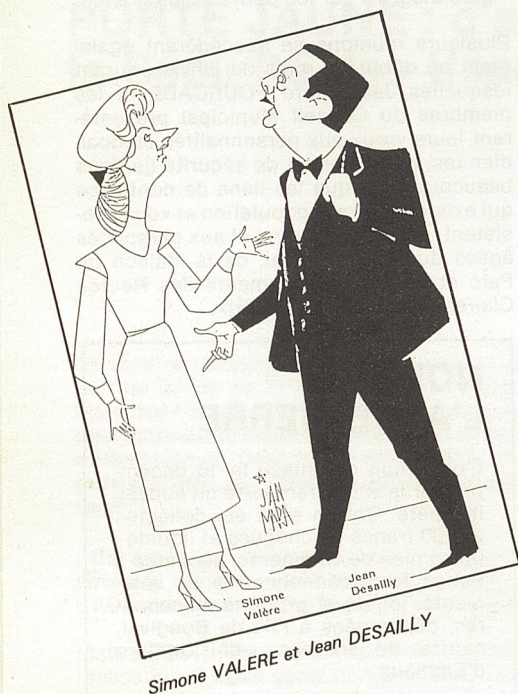
mercredi 13 à 20 h 30

Conservatoire Municipal de Musique « Audition de la classe de piano de Mme BUNDERVOET ».

Entrée libre.

mardi 19 à 21 heures

Récital de chant de Mme Micheline DELAVIE, organisé par l'Ecole Nationale Supérieure de Saint-Cloud.



Simone VALERE et Jean DESAILLY

CENTRE CULTUREL DES 3 PIERROTS

AU MOIS DE MARS

LES CONFERENCES :

ARTS ET LOISIRS le mardi à 14 h 30

- 5 : « HANS HOLBEIN LE JEUNE, 1497-1543 » par Mme Martine VASSELIN, ancienne élève de l'Ecole Normale Supérieure, docteur en Histoire de l'Art.
- 12 : « FASTES ET HISTOIRE DE ROME A TRAVERS SES PLACES ET SES FONTAINES » par Mme Claude SERVOISE, diplômée de l'Ecole du Louvre, conférencière des Musées Nationaux.
- 26 : « GRAVEURS FRANÇAIS DE LA SECONDE MOITIE DU XVIII^e SIECLE dans la collection E. de ROTHSCHILD, au Louvre » par Mme Pierrette JEAN-RICHARD, documentaliste à la collection E. de ROTHSCHILD.

CONNAISSANCE DU MONDE le jeudi à 16 et 21 heures

- 7 : « LES MERS POLAIRES A LA VOILE » par Wolly de ROOS
Prix des places : 30 F - tarif réduit : 25 F
- 28 : « LE YEMEN », par Alain SAINT HILAIRE
Prix des places : 30 F - tarif réduit : 25 F

mercredi 6 mars à 21 heures

Jean JOUBERT, Mémorialiste Lauréat de l'Institut, qui évoquera la vie de son trisaïeul « JULES SENART » homme d'Etat, Avocat (Maire et reconstruteur de Saint-Cloud de 1871 à 1874)
Prix des places : 20 F

THEATRE :

vendredi 1^{er} à 21 heures

Claude PIEPLU dans « SIX HEURES PLUS TARD » de Marc PERRIER, avec Franck CAPILLERY.

Gustave (60 ans), V.R.P. à la retraite, vit seul dans une maisonnette isolée. A trois heures du matin, alors que le vieil homme s'escrime sur sa leçon d'anglais, un jeune homme (Marco) entre chez lui par un accident de voiture peu banal. Bien que fracassante et dévastatrice, cette visite enchante Gus et déclenche chez lui un certain lyrisme...

A cause d'un rendez-vous crucial, Gus et Marco n'ont que la nuit devant eux pour se découvrir. Jusqu'à six heures, au plus tard.

Prix des places : 70 F - tarif réduit : 60 F

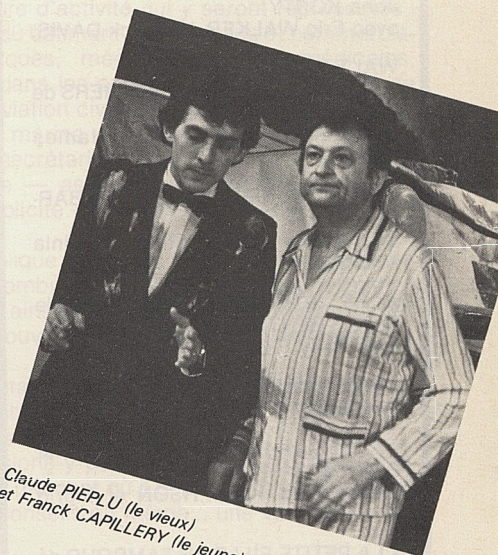
mercredi 20 à 14 h 30

FANTASCREDI : « Inspecteur TOUTOU » par le spectacle Calcophane.

Vente des billets en MJC à partir du 11, de 10 h à 18 h, du lundi au vendredi et sur place avant le spectacle.

mercredi 27 à 21 heures.

Les MUSICOMEDIENS présentent « Il SIGNOR FAGOTTO » un opéra Bouffe d'OFFENBACH mis en scène par Maurice JACQUEMONT
Costumier-décorateur : Philippe DUMAS
Orchestration : Louis DUNOYER de SEGONZAC
Les musicomédiens qui avaient déjà fait un tabac l'été dernier avec « l'île de Tulipatan » récidivent... un spectacle éblouissant la salle de gaité et d'humour débridé.
Amateurs de tous âges... ne manquez pas « Il Signor Fagotto »



Claude PIEPLU (le vieux)
et Franck CAPILLERY (le jeune).



« Il Signor Fagotto » :
Amenez vos amis !

CLAP !

Bientôt sur vos écrans

• L'ETE PROCHAIN de Nadine TRINTIGNANT avec Philippe NOIRET, Claudia CARDINALE, Fanny ARDANT, Jean-Louis TRINTIGNANT

• EN PREMIERE SEMAINE D'EXCLUSIVITE PARISIENNE du 6 au 19 février DUNE de David LYNCH d'après le roman de Frank HERBERT un classique de la littérature de Science-Fiction avec Kyle Mac LACHLAN, Francesca ANNIS, Silvana MANGANO.

• L'AVENTURE DES EWOKS de John KORTY avec Eric WALKER, Warwick DAVIS.

WALT DISNEY présente :

• 20 000 LIEUES SOUS LES MERS de Richard FLEISCHER avec Kirk DOUGLAS - James MASON.

• ELECTRIC DREAMS de Steve BARON avec Lenny VON DOHLEN, Virginia MADSEN.

• LES SAISONS DU COEUR de Robert BENTON avec Sally FIELD.

• THE RIVER de Marc RYDELL avec Sissy SPACEK et Mel GIBSON

• APRES LA REPETITION de Ingmar BERGMAN avec Erland JOSEPHSON et Ingrid THULIN

• LA PETITE FILLE AU TAMBOUR de Georges ROY HILL avec Diane KEATON, Klaus KINSKI, Sami FREY

• SUBWAY de Luc BESSON avec Isabelle ADJANI et Christophe LAMBERT.

SEMAINE DU THEATRE CLODOALDIEN

mercredi 13 à 20 h 30 :

Théâtre des FRANCS COMTOIS

Pièce interprétées par les enfants des Ecoles de Saint-Cloud.

jeudi 14 à 20 h 30 :

L'Ile des Esclaves de MARIVAUX, par la troupe « HISTRION 92 » de la Maison des Jeunes et de la Culture.

vendredi 15 à 20 h 30

« TAPAGE NOCTURNE » de Marc GILBERT SAUVAJON - comédie en deux actes jouée par la Troupe de « LA BULLE » M.J.C.

Scandale à Joillac : au milieu de la nuit, un cri réveille toute la maison. Les membres de la famille Varescot se retrouvent face à face et s'affrontent : que s'est-il passé réellement dans le bureau de « Père », le chef de clan, redouté et autoritaire ? La peur du scandale et surtout la volonté de conserver sa puissance ressoudent la famille. On échafaude un plan avant l'arrivée du commissaire. Celui-ci, qui se heurte depuis des années à l'hostilité et au mépris des Varescot va-t-il flairer le piège ?

L'auteur a choisi de planter cette comédie policière dans la grande bourgeoisie de province qu'il connaît bien. Il en dépeint avec humour, mais aussi avec férocité, les habitudes et les travers.

EXPOSITIONS :

du vendredi 1^{er} au dimanche 10

exposition organisée par la Maison des Jeunes et de la Culture :

dessin - peinture - Ecole Martenot et poterie,

entrée libre de 14 h à 18 h et de 20 h à 22 h, du lundi au samedi, dimanche de 14 h à 19 h.

du dimanche 17 au dimanche 24

SALON DES ARTISTES CLODOALDIENS : entrée libre de 14 h à 18 h et de 20 h à 22 h du lundi au samedi, dimanche de 14 h à 19 h.

CONCERT :

dimanche 17 à 17 h

concert des Professeurs, organisé par le Conservatoire Municipal de Musique et de Danse. Entrée libre.

CENTRE CULTUREL DES 3 PIERROTS :

6, rue du Mont Valérien.

FESTIVAL DU JEUNE SPECTACLE : POUR QU'UNE VIE CULTURELLE EXISTE...

Les missions d'un centre culturel sont multiples : programmer de bons films, des pièces de théâtre confirmées, des concerts de prestige, des conférences de personnalités connues, permettre aux associations locales de s'exprimer mais aussi donner la possibilité à de jeunes professionnels de trouver une salle et un public.

C'est ce que, pour la troisième fois, la ville a voulu présenter aux « 3 Pierrots » du 2 au 8 décembre 1984, en organisant la « semaine du jeune spectacle ».

La date était-elle mal choisie, le programme inadapté aux désirs des clodoaldiens, le titre peu attirant ? Le public est peu venu.

Parmi les jeunes danseurs, nous trouvons Sylvie GUILLEM, la grâce suprême, dont la photo trois semaines plus tard faisait la « une » de tous les journaux... Sautant sur

les pointes les échelons de la hiérarchie, elle était nommée 1^{ère} danseuse étoile quelques jours après !

Le spectacle de café-théâtre était un exercice de style qui pourrait servir de leçon à tous les acteurs amateurs qui disent aimer le théâtre.

Mélody pour Mélanie « un spectacle complet pour enfants, musique, rêve, fiction, imagination... ».

Xavier et Martine GAGNEPAIN, au violoncelle et au piano, avaient rempli la salle Gaveau la semaine précédente et jouaient la semaine suivante au théâtre des Champs-Élysées. Professeurs de notre conservatoire, où donc étaient leurs élèves ?

Il eut été préférable de présenter « Aurélia » de G. de NERVAL, comme soirée littéraire avec, si possible, une introduction.

Quant à Yvan DAUTIN, il fit l'unanimité des trop rares spectateurs, « magnifique... personnalité attachante et pittoresque... très très bon - ironie mordante... excellente soirée ». (Mme. GRANGER).

Faut-il pour autant baisser les bras et penser qu'à SAINT-CLOUD le public n'est pas curieux des nouveautés et ne désire pas reconnaître les nouveaux talents et les aider à percer ?

« Il est dommage que les Clodoaldiens ne profitent pas plus des efforts faits pour présenter lors de cette semaine les spectacles très variés. Il est sûr qu'il faut absolument maintenir ce type de manifestation pour qu'une vie culturelle réelle existe à SAINT-CLOUD », nous écrit le Directeur de la M.J.C., Pascal COUSIN.

Nous seront heureux d'avoir l'opinion des lecteurs du bulletin sur ce sujet.

Mme M. WORBE, Maire Adjoint Chargé des Affaires Culturelles

La Vie des associations

LE CARREFOUR AUX CARRIERES 1985

CARREFOUR
9.2.1985
LYCEE FL.
SCHMITT
SAINT-CLOUD

CARRIERES
AUX

ASSOCIATION
AUTONOME
DE PARENTS
D'ÉLÈVES

Le Carrefour aux Carrières, animé par l'Association Autonome des Parents d'Elèves des Etablissements Scolaires de Saint-Cloud aura lieu le : Samedi 9 février 1985 de 14 h 30 à 17 heures au Lycée Florent Schmitt, 112, boulevard de la République à Saint-Cloud.

Son objectif est de présenter aux élèves (jusqu'à la terminale) et aux Parents, un éventail d'Ecoles et de Professions, aussi large que possible. Parmi les secteurs d'activité qui y seront représentés : carrières du bâtiment, industrielles et commerciales, juridiques, médicales et para-médicales, sociales, dans les services publics — armée de terre — aviation civile et militaire — marine marchande et marine nationale — police — gendarmerie — secrétariat — comptabilité — tourisme — banque — assurances — administration — arts — publicité — journalisme — enseignement.

Cette année, nous nous sommes efforcés, explique Nicole de la Villegeorges, responsable du Carrefour aux Carrières, d'élargir le nombre des Etablissements de formation professionnelle et d'enseignement supérieur, ainsi que celui d'Ecoles intéressantes mais peu connues, permettant à chacun de trouver une solution à son problème.

Chaque Ecole envoie un ou plusieurs représentants, enseignants, ou administrateurs, prêts à analyser les spécificités de leur Etablissement, à quel type d'élèves elle s'adresse, en quoi consistent les études, quels en sont les débouchés. Des personnes ayant réussi dans ces professions y participeront aussi. Tout élève, quel que soit son niveau, ses possibilités, ou le moment où il désire quitter l'Enseignement secondaire, trouvera ici des idées, des conseils ou même... une vocation.

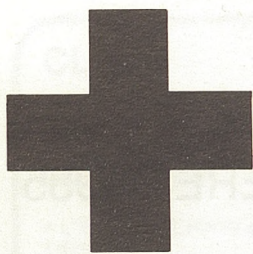
Venez nombreux le samedi 9 février 1985 de 14 h 30 à 17 h, bénéficier de la compétence de ces personnes qui se déplaceront pour vous aider.

GROUPEMENTS DES ANIMATEURS ET DES PARENTS (G.A.P.E.C.)

A l'issue de son Assemblée Générale du mois de novembre, les GROUPEMENTS DES ANIMATEURS ET DES PARENTS ont élu membres du nouveau bureau :

Marinette ARNAUD : 102, rue Tahère - St-Cloud
Thérèse BRISSY : 29, rue du Cottage - Ville d'Avray
Louis CAMPOY : 104, bd de la République - St-Cloud
Monsieur COUSIN : 19, rue de Vouillé - Paris 15^e
Philippe GREVET : 78, rue H. Regnault - St-Cloud
Michel GUILLON : 13, rue des 4 vents - Garches
Solangue HUGUES : 40, rue de Garches - Vauresson
Michel KAVYRCHINE Président : 25, résidence Beausoleil - St-Cloud
Christiane MARGERAND : 2, rue de l'Eglise - Vauresson
Philippe TOURNAUX : 9, rue Pasteur - St-Cloud
Bruno WAECHTER : 15, résidence Beausoleil - St-Cloud

Renseignements : Aumônerie des Lycées et des Collèges de Saint-Cloud, Garches et Ville d'Avray, 104, boulevard de la République - Saint-Cloud.



CROIX ROUGE FRANÇAISE

POINT SUR L'OPERATION SAHEL 1984

16, rue de Garches,
602.42.53.

Les 23 « camions de l'espoir » partis de Saint-Malo le 19 octobre pour livrer en Mauritanie, au Sénégal, au Mali et au Niger, la première partie de l'aide destinée aux victimes de la sécheresse de ces pays sont de retour depuis un mois. Ce convoi qui, du 28 octobre au 11 novembre, a parcouru 5 000 km de NOUADHIBOU en Mauritanie à AGADES au Niger, et qu'accompagnait notre Directeur

des Opérations de Secours et de l'Urgence, le Docteur GRELLETY-BOSVIEL, aura permis de distribuer cette aide dans des régions d'accès généralement difficile, et donc habituellement moins bénéficiaires que d'autres de l'aide des pays développés alors qu'elles sont aussi parmi les plus défavorisées de leur pays.

Au cours de cette phase, dite « opération n°1 », ont été acheminés pour le compte de la Croix Rouge Française :

- 52 tonnes de tablettes protéinées,
- 1,8 tonne de médicaments,
- du matériel agricole (moto-pompes pour irrigation et grillage) pour permettre à chacune des Sociétés Nationales de ces 4 pays de lancer 4 jardins maraîchers,
- et un véhicule de transport sanitaire tout terrain pour la Mauritanie.

L'ensemble de cette aide a été livrée dans le respect des deux engagements pris vis-à-vis de nos donateurs : toute l'aide rien que pour les victimes de la sécheresse au Sahel, tous les fonds recueillis rien que pour cette aide. Elle a donc été remise respectivement aux délégations de la Ligue des Croix-Rouge au sein desquelles travaillent une vingtaine de volontaires de la Croix-Rouge Française.

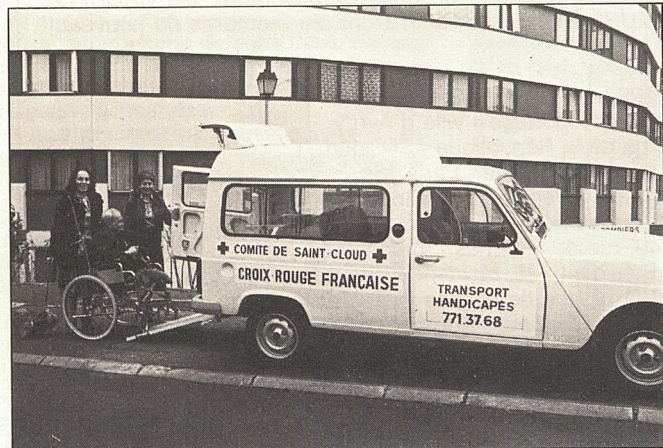
L'aide qui est ainsi parvenue lors de l'opération n°1 s'élève à 8 MF. Mais la générosité avec laquelle la France entière a répondu à l'appel qui lui avait été lancé les 22 et 23 septembre derniers, puisque à ce jour 55 MF ont été recueillis — soit l'équivalent d'un franc par Français — va nous permettre de ne pas en rester là, et de maintenir tout au long de 1985 une aide en faveur de ces populations qui, du fait de leur situation critique, restera pour une longue période malheureusement nécessaire.

A l'heure actuelle, une opération n°2 est en cours d'exécution qui s'achèvera au début de 1985.

A la fin de l'année 1984, ont été expédiés par la Croix Rouge Française :

- pour le Tchad : 30 000 couvertures et 20 tonnes de tablettes protéinées,
- pour la Mauritanie, le Sénégal, le Mali et le Niger :
41 tonnes de tablettes protéinées,
148 trousseaux de secours pour infirmiers,
et 400 m³ de grillage et de matériel aratoire pour jardins maraîchers.

MAIS LA CROIX ROUGE DE SAINT-CLOUD, C'EST AUSSI...



Les Handicapés physiques ont besoin de vous... alors n'hésitez pas.

La Croix Rouge Française, Comité de Saint-Cloud, offre 3 services d'entr'aide gratuits à la demande, 7 jours sur 7 :

- transport pour les handicapés,
- « Allo Mamie » pour les petites maladies d'enfance,
- S.O.S. présence Croix Rouge à domicile.

Tél. : 771.37.68.
Tous les jours de 9 h à 11 h 30 ou sur répondeur.

ASSOCIATION DES DONNEURS DE VOIX

Tout aveugle ou mal-voyant peut devenir membre de l'Association des Donneurs de Voix (reconnue d'Utilité Publique — 19, rue Blanche 75009 PARIS) permettant aussi l'écoute gratuite des livres de leur choix pris dans le catalogue et enregistrés sur cassettes.

Pour tous renseignements s'adresser à :
M. BIARD, 39, rue du Val d'Or - Saint-Cloud - 771.38.90.

ASSOCIATION DES FAMILLES DE SAINT-CLOUD

Est-il utile de rappeler que la Bourse aux Vêtements est une des activités de l'ASSOCIATION DES FAMILLES DE SAINT-CLOUD, qui rattachée à l'U.N.A.F. œuvre pour la défense des intérêts matériels et moraux des Familles ?

Plus nombreux nous seront à adhérer, mieux les familles pourront se faire entendre.

Rejoignez nos rangs par une simple adhésion (cotisation 20 F - CCP Paris 4091 -14 V).

La Bourse aux Vêtements de Printemps organisée par l'ASSOCIATION DES FAMILLES se déroulera cette année, les :

- Mardi 5 mars de 8 h 30 à 20 h 00
- Mercredi 6 mars de 8 h 30 à 20 h 00
- Vendredi 8 mars de 8 h 30 à 12 h 00

au Foyer des Sportifs : 33, quai Carnot.

LE LIONS CLUB DE SAINT CLOUD

Le Lions Club de Saint-Cloud, Garches, Vaucresson est l'un des 37 000 clubs Lions qui dans 157 pays du Monde Libre, regroupent 1 500 000 hommes de bonne volonté qui ont fait leur, la devise de MELWYN JONES, fondateur du Mouvement : « servir ». En France 27 000 Lions répartis en 850 Clubs s'efforcent de lutter pour le bien-être moral et matériel de notre Société, de réfléchir sur tous les grands sujets d'intérêt général et de renforcer les liens d'amitié qui les unissent.

Le Club de Saint-Cloud, né il y a plus de 25 ans, exerce ses activités sous la Présidence de Pierre CHADOUTAUX, Administrateur de biens, qui a succédé au Docteur Bernard LAZARUS, chirurgien.

Les activités sociales du Club ont été cette année très variées puisqu'elles sont allées de l'aide aux lépreux (Comité Raoul FOLLE-REAU) à des envois de fonds aux orphelins du Liban ou aux sinistrés de Papeete, en passant par une subvention au cœur artificiel du Professeur sans oublier des dons au Bureau d'Aide Sociale de Saint-Cloud.

Les membres du club ont aussi payé de leur personne : ils étaient avec les 600 Lions qui ont permis le déroulement des jeux « Handisport », premiers jeux européens des handicapés, ils ont quêté pour les aveugles le 3 octobre (les Lions d'Île de France ont collecté ce jour là plus de 450 000 francs pour les Associations d'aide aux aveugles !), et l'un des leurs a convoyé en Pologne l'un des 350 camions de 30 tonnes que les Lions français ont envoyé dans ce pays. Par cette action, le lionisme a non seulement distribué plus de 10 000 tonnes de vivres, de vêtements et de médicaments à des gens qui souffrent, mais il leur a aussi apporté un message d'espoir et de liberté.

Les activités intellectuelles et culturelles du Club ont comporté des sorties théâtrales et des dîners-conférences, où ont été reçus, pour le plaisir et l'intérêt des assistants, le dessinateur Jacques FAIZANT et le chroniqueur hippique André THERON. En outre, des membres du Club ont participé aux différentes manifestations nationales et internationales où le Lionisme discute des grands problèmes de notre temps.

Voilà, très succinctement évoqués, quelques uns des aspects de la vie d'un Lions Club, celui de Saint-Cloud, Garches, Vaucresson, où des hommes venus de tous les horizons professionnels, mais animés du même désir de mieux connaître des amis de qualité, essayent de faire « quelque chose pour quelqu'un d'autre ».

NB : les réunions du Club ont lieu les 2^e et 4^e mardis de chaque mois à 20 h 30, à la « Villa Henri IV », 43, boulevard de la République à Saint-Cloud.

UNITE POUR LA RECHERCHE ET LES SOINS EN ALCOOLOGIE

Créer une unité pour la Recherche et les Soins en Alcoologie : un objectif que le Docteur NIOX-RIVIERE (responsable de l'Unité d'Alcoologie de l'Hôpital de Saint-Cloud, expert auprès des Tribunaux, membre du Haut Comité d'Etude et d'Information en alcoologie) et son équipe se sont fixés.

Lors de la réunion du 1^{er} décembre 1984, le Docteur NIOX-RIVIERE rappela l'historique de l'action engagée par le Docteur HAAS, dès 1950, précurseur, dont la démarche consistait à soigner les malades à l'Hôpital « avant les complications ».

Après avoir remercié Monsieur GIBERT, Directeur de l'Hôpital et le Docteur THILLAUD, représentant le Sénateur-Maire et l'assistance pour sa présence, le Docteur NIOX-RIVIERE insista sur la nécessité d'une politique privilégiant la prévention en matière d'alcoologie, à l'Hôpital de Saint-Cloud.

Aujourd'hui, les médias donnent sa place à l'alcoologie ; les consultations se sont développées dans les Centres d'Hygiène Alimentaire mais les unités de soins hospitaliers sont presque inexistantes.

A l'Hôpital de Saint-Cloud, où se concentre une forte demande, la liste d'attente est longue (21 lits pour 4 000 consultations annuelles).

AMNESTY INTERNATIONAL

Vous pouvez vous renseigner sur les activités de notre groupe (Sèvres, Ville d'Avray, Saint-Cloud) à la Maison de l'Amitié, 4 bis rue du Docteur Desfossez à Saint-Cloud. Nous y assurons une permanence

**Le vendredi
de 14 à 16 heures
sauf le 1^{er} vendredi
du mois de mars**

Vous pouvez aussi prendre contact avec Amnesty International, 18 rue Théodore Deck - Paris 75015 (557.65.65)

Actuellement, nous avons toujours la charge du prisonnier d'opinion paskistana

L'U.R.S.A. : POURQUOI FAIRE ?

Associer à l'équipe médico-sociale les personnes qui s'intéressent à l'alcoologie pour contribuer à améliorer et diversifier les offres thérapeutiques et à élargir le champ d'action dans le domaine de la prévention, de l'enseignement et de la recherche.

Pour les malades fragiles, des séances de :

— psychothérapie de relaxation, psychodrame pour patients déjà initiés, comportementalisme, acupuncture, club de rencontres, sont prévues.

« Il faut mettre à profit les compétences de chacun » ajouta le D^r NIOX-RIVIERE, l'expérience de la maladie alcoolique des uns, l'expérience professionnelle thérapeutique des autres pour des activités d'accueil, d'enseignement, de réflexion, de formation.

Le Docteur Pierre THILLAUD rappela la qualité des soins et des méthodes de l'équipe du Docteur HASS et précisa les points qui ont faits la renommée de l'Unité d'Alcoologie de Saint-Cloud. Il exprima également sa satisfaction quant à la création des U.R.S.A., synonyme de développement de la discipline alcoologique.

is, un étudiant, dont le procès a commencé à huis-clos et à l'intérieur même de la prison.

Un cas d'investigation nous a été confié : il s'agit d'un prisonnier yougoslave. A l'issue des recherches que nous effectuons, nous saurons s'il peut être adopté et défendu par Amnesty International.

Notre groupe participe toujours à la campagne internationale contre la torture : plus de 200 lettres ont été adressées par notre groupe aux différents gouvernements en signe de protestation.

Renseignements :
Annick FOURCADE
(602.35.46)

SOUVENIR FRANÇAIS

Les membres du Comité de SAINT-CLOUD du Souvenir Français nous prient de vous faire part de la composition de leur nouveau bureau :

— Président Honoraire : M. Albert VILLE — Président Actif et Délégué Adjoint des Hauts de Seine : M. Jack ANNET — Vice Président Délégué aux cérémonies : M. Christian MARECHAL — Vice-Président : M. André COLMARD — Vice-Président : M. Yves ARCACHE — Secrétaire Général : M. André LABOUR — Secrétaire Général Adjoint : M. Claude DORE — Trésorier : Mme Jocelyne DESANGES — Trésorier Adjoint : M. Jean-Christophe CATEZ — Porte-Drapeau titulaire : M. Marcel PETITDEMANGE — Porte-Drapeau Adjoint-Délégué aux cérémonies : M. Didier VIAUX — Délégué Adjoint aux cérémonies : M. Bernardin MICHELANGELI — Conseiller Technique pour l'entretien du C.M. : M. MARTENS



Des Ateliers :

EXPRESSION PAR LE CORPS
SPORTS EN SALLE
JEUX DE SOCIÉTÉ
ARTS PLASTIQUES
ARTISANATS
MUSIQUE

de 7 à 87 ans

de 9 h à 24 h

MAISON DES JEUNES ET DE LA CULTURE



Des Manifestations :

FANTASCREDI en est à sa 3^e année. Les enfants connaissent bien... Mais les parents savent-ils que nous sommes des parents bénévoles ? Que nous sélectionnons 5 spectacles par an, en essayant d'alterner chants, danses, théâtre, clown... ? Hélas ! Trois fois hélas ! Si certains d'entre vous, parents de jeunes enfants ne viennent pas à notre secours, nous serons OBLIGES DE CESSER CETTE ACTIVITÉ À LA RENTRÉE SCOLAIRE. Par suite de déménagements, de reprise d'activité professionnelle, notre groupe se trouve réduit : de 10, nous sommes passés à 3. Et nous ne pourrions tenir.

Si pour l'année prochaine, vous pouvez nous consacrer un peu de temps pour la sélection ou l'organisation, ce sont 2 000 enfants qui vous diront MERCI pour les mercredis qu'ils passeront avec FANTASCREDI l'année prochaine.

Vous pouvez contacter ;
Chantal CLAMART au 771.75.32 (de 17 à 19 h)

Prochain spectacle : Mercredi 20 mars à 14 h 30
au Centre Culturel des 3 Pierrots (voir page 31).

Pour vivre le théâtre et l'anglais participez aux

STAGES THEATRE et ANGLAIS

animés par Ruth HANDLEN qui est metteur en scène, professeur de théâtre et d'anglais.

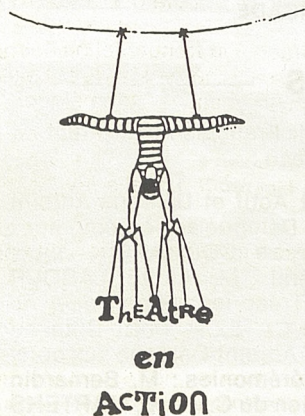
Les 9 et 10 mars : travail sur un thème permettant l'apprentissage de la langue et la formation théâtrale.

Les 16 et 17 mars : jeu théâtral, improvisations... pour avoir l'aisance de la langue.

Les 23 et 24 mars : improvisations pour chercher le rythme, le rapport entre le corps et la voix...

Le nombre de places étant limité, il est conseillé de s'inscrire à l'avance.

Parallèlement à ces stages, une semaine du théâtre clodoaldien aura lieu au Centre Culturel des 3 Pierrots avec la participation de Théâtre en Action.



THEATRE EN ACTION

« Tapage nocturne »
par la Troupe de la Bulle
de la M.J.C. les 7, 8
et 9 février 1985
à 21 heures à la M.J.C.,
14, rue des Ecoles.

EXPOSITION DES ATELIERS ARTS PLASTIQUES de la M.J.C.

au Centre Culturel des 3 Pierrots,
du 1^{er} au 10 mars 1985 (voir page 31).

RENSEIGNEMENTS ET INSCRIPTIONS :

M.J.C. Centre - 14, rue des Ecoles - Tél. : 602.34.12
lundi, mardi, jeudi, vendredi de 11 h à 16 h 30

M.J.C. Montretout - 7, rue Sévin-Vincent - Tél. : 602.45.26
du lundi au vendredi de 14 h à 18 h et le
mercredi de 10 h à 12 h

LES AMIS DE SAINT-CLOUD

A l'initiative hautement qualifiée de Jean-Marc DEHAN, membre du Conseil d'Administration des Amis de Saint-Cloud, un programme musical a agréablement entrecoupé l'ordre du jour statutaire de l'Assemblée Générale annuelle qui s'est déroulée au mois de Décembre.

L'auditoire put apprécier l'interprétation de mélodies signées Charles GOUNOD, Henri BUSSEY, Florent SCHMITT et Maurice RAVEL, tous quatre, compositeurs clodoaldiens.

Accompagné de son épouse, Jean Pierre FOURCADE a bien voulu honorer l'assemblée de sa présence et témoigner publiquement de l'intérêt qu'il porte à la vocation de notre association.

Ceux et celles qui l'animent lui en renouvellent leur reconnaissance, souhaitent que des clodoaldiens toujours plus nombreux rejoignent les rangs de l'Association et connaissent ses publications.

Pour tous renseignements, s'adresser à Serge RICQUIER, 95 Boul. de la République (602.43.56) André LICOYS, 34, rue Tahère (771.84.15) ou Renée COUTAND, 7, résidence Beausoleil (771.73.76).

BIBLIOTHEQUE POUR TOUS :

A noter : la Bibliothèque pour Tous, (7, rue Sevin Vincent), prête aussi des CASSETTES :

- musique classique,
- variétés,
- contes et chansons pour enfants.

Heures d'ouverture :
10 h - 12 h / 15 h - 19 h
tous les jours, sauf dimanche.



« Septième Ciel » de M. de LASSUS SAINT-GENIES

SALON DE SAINT-CLOUD

Les dates du Salon de SAINT-CLOUD, organisé par l'Association des Artistes Clodoaldiens sont fixées du 16 au 24 mars 1985 au Centre Culturel des 3 Pierrots. Le vernissage aura lieu sous la Présidence d'Honneur de Monsieur Jean-Pierre FOURCADE, Sénateur Maire de la Ville. Les prix de la Ville, le grand Prix du Salon, le Prix du Thème, le Prix du Rotary, etc... seront décernés à cette occasion. Un catalogue numéroté, particulièrement soigné, sera par ailleurs mis en vente. Il donnera droit à participer à une loterie dont les lots seront constitués par des œuvres d'artistes anciens Lauréats du Salon.

Renseignements : Anne Marie HAAS (602.51.53).



PISANELLO - Musée du Louvre

ARTS ET LOISIRS DE SAINT-CLOUD

Arts et Loisirs poursuit ses conférences dont le programme est indiqué dans la rubrique : salle des 3 Pierrots.

Grâce à la fréquentation accrue de ses adhérents, Arts et Loisirs essaie toujours d'améliorer la qualité de ses conférenciers.

Ce trimestre nous proposons encore une visite dans Paris, pour laquelle les inscriptions doivent être prises à l'avance.

Le 19 mars : visite de l'hôtel de Rohan-Guemenée, maison de Victor Hugo visite par petits groupes, commentée par des conférenciers.

Rendez-vous : 6, place des Vosges - Paris IV^e.

Renseignements : Arts et Loisirs de Saint-Cloud, 15 bis, avenue de la Pommeraie, 92210 SAINT-CLOUD.

DES DATES, DES RENSEIGNEMENTS PRATIQUES :

SERVICE DE GARDE DES PHARMACIENS SAINT-CLOUD - GARCHES - VAUCRESSON

DATES

Dimanche 10 février

Dimanche 17 février

Dimanche 24 février

Dimanche 3 mars

Dimanche 10 mars

Dimanche 17 mars

Dimanche 24 mars

Dimanche 31 mars

Dimanche 7 avril

PHARMACIENS

Mesdames LOCQUET et NOUHEN
160, boulevard de la République - Saint-Cloud

Monsieur TORJMAN
101, rue de la Porte Jaune - Garches

Madame BOULANGER
1, rue Henri Bergson - Garches

Monsieur PLATANIDES
51 bis, rue du Val d'Or - Saint-Cloud

Madame SIRAT
11, avenue Joffre - Garches

Madame ROCHICCIOLI
15, rue de Buzenval - Saint-Cloud

Mademoiselle THOMAS
7, rue Dailly - Saint-Cloud

Monsieur TEISSIER
14, avenue de Longchamp - Saint-Cloud

Madame POULAIN/Monsieur TRAN
101, rue Grande Rue - Garches

NOUS SOUHAITONS LA BIENVENUE...

- au DOCTEUR BEATRICE KUHN-GAUDEFROY
Dermato-vénérologue
attachée à l'Hôpital de St Cloud
4, place de l'Eglise - Saint Cloud
Tél. : 771.36.49
- a Agnès CANTAIS
Psychomotricienne de Relaxation
16, avenue de Longchamp - Saint Cloud
Tél. : 602.21.07

SERVICE D'URGENCES DENTAIRES

« Un service d'urgences est assuré par les Chirurgiens Dentistes des HAUTS-de-SEINE, pour les soins dentaires les Dimanches et Jours Fériés de 9 h à 12 h. »

Pour communication des coordonnées des Praticiens de garde, appeler le numéro de téléphone suivant : 776.25.42. »

ATTENTION... CONTRÔLE

Le Commissaire Principal, Lucien PERISSA, nous communique les résultats de deux opérations diurnes et trois opérations nocturnes qui ont été effectuées au début du mois de Décembre avec Traffipax et Cinémètre Radar, Quai Carnot, Boulevard de la République et rue du Mont Valérien :

- deux roues contrôlés	333
- véhicules automobiles contrôlés	822

Procès-verbaux dressés	23
------------------------	----

- 16 pour vitesse excessive en agglomération,
- 7 pour d'autres motifs.

RENSEIGNEZ-VOUS, ... TELEPHONEZ

LA CAISSE PRIMAIRE D'ASSURANCE MALADIE DES HAUTS-DE-SEINE met à la disposition des assurés du Département un service téléphonique de renseignements qui peut être consulté en composant le : 729.02.04

PERMIS DE CONSTRUIRE

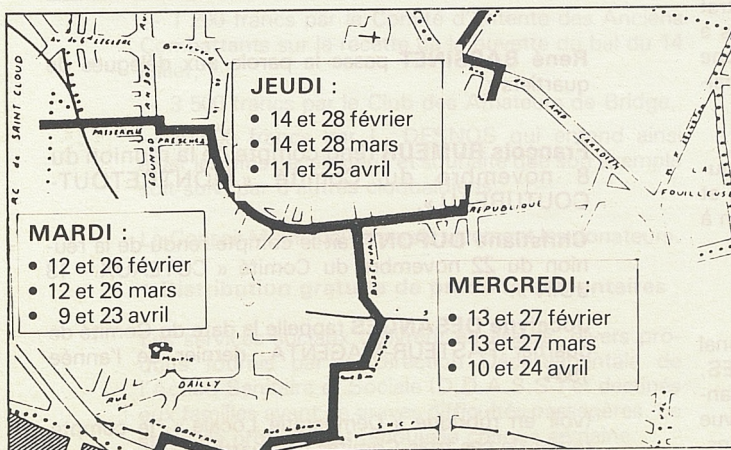
• Permis de construire délivrés du 7 novembre 1984 au 5 janvier 1985.

Date de l'arrêté	Adresse du chantier	Nature des travaux
7 novembre 1984	ZAC Centre Ville (Rénovation)	Modification entrées parking
7 novembre 1984	78 Quai Carnot	Clôture
8 novembre 1984	13, rue Preschez	Extension pavillon
22 novembre 1984	40, rue Sevin Vincent	Abri de jardin
4 décembre 1984	7, rue Pigache	Garage
6 décembre 1984	23, rue du Calvaire	Démolition d'un garage
6 décembre 1984	3, rue des Vignes	Modification façades
6 décembre 1984	90 bis, rue de Garches	Aménagement des combles
18 décembre 1984	31, rue Gounod	Garage
22 décembre 1984	16, rue Joseph Lambert	Extension pavillon
22 décembre 1984	153, rue Tahère	Pavillon
22 décembre 1984	6-8-10, rue de l'Eglise	Devanture boutique
22 décembre 1984	11 ter, rue des Ecoles	Modification façades
22 décembre 1984	31, rue Royale	Salles de réunions / logements
22 décembre 1984	23, rue du Calvaire	Immeuble 8 logements
5 janvier 1985	5, rue de la Libération	Grille de protection
5 janvier 1985	8, place de l'Eglise	Enseigne

• Demandes de permis de construire déposés en Mairie obtenues à la disposition du public conformément à la circulaire du Ministère de l'Equipement en date du 31 décembre 1976, relative à la publicité des demandes de permis de construire.

Date de dépôt	Adresse du chantier	Nature des travaux
30 octobre 1984	153, rue Tahère	Démolition pavillon
30 octobre 1984	6-8-10, rue de l'Eglise	Devanture boutique
6 novembre 1984	44, rue Henri Regnault	Clôture
12 novembre 1984	2, rue Bory d'Arnex	Clôture
21 novembre 1984	57, boulevard Sénard	Extension pavillon
23 novembre 1984	9, rue Gaston Latouche	Modification façade immeuble
23 novembre 1984	56, rue de Garches	Démolition remises
23 novembre 1984	56, rue de Garches	Surélévation pavillon
29 novembre 1984	24, rue Pasteur	Réaménagement station service
29 novembre 1984	24, rue Pasteur	Démolition pavillon
29 novembre 1984	4, rue Jacoulet	Modification fenêtres
4 décembre	27 et 27 bis, Quai Carnot	Modification façade
5 décembre 1984	8, rue Pasteur	Modification pavillon
6 décembre 1984	94, boulevard de la République	Terrasse couverte et piscine
11 décembre 1984	11, rue Gounod	Extension garage particulier
19 décembre 1984	21 à 23, rue Sévin Vincent	Extension pavillon
19 janvier 1985	75, rue des Tennerolles	Clôture
16 janvier 1985	57, rue Bucourt	Modification toiture
7 janvier 1985	10, avenue Duval le Camus	Pavillon

Ramassage des encombrants



EN CE QUI CONCERNE LES DEMANDES DE PERMIS DE CONSTRUIRE :

Les pétitionnaires ont la possibilité de rencontrer à titre gratuit l'architecte du Conseil d'Architecture d'Urbanisme et d'Environnement (C.A.U.E.), Monsieur HEINTZ qui assurera des permanences

A LA MAIRIE
LES 1^{er} MARDI MATIN ET 3^e SAMEDI MATIN
DE CHAQUE MOIS
entre 9 h et 12 h

Cet architecte est à la disposition du public afin de l'aider en matière d'architecture, de les conseiller en particulier pour les extensions de pavillons, surélévations, etc...

Les travaux du conseil municipal

Séance du 29 Novembre 1984

Communications du Maire, des Adjointes et des Conseillers délégués sur les problèmes de politique municipale et leurs activités

Jean-Pierre FOURCADE

• Nouvel Inspecteur d'Académie

Monsieur BENATTAR a rendu visite, à sa prise de fonctions dans le Département, à Monsieur le Maire qui a fait le point, à cette occasion, sur des problèmes de bâtiments scolaires à SAINT-CLOUD, insistant sur la vétusté du Collège Verhaeren et sur les difficultés de fonctionnement des deux collèges.

• Travaux d'Utilité Collective (T.U.C.)

Jean-Pierre FOURCADE et Jérôme YEATMAN, conseiller municipal délégué à l'emploi, ont convoqué en Mairie, le 24 novembre, les 65 jeunes de 16 à 21 ans inscrits au bureau municipal de l'emploi.

Jérôme YEATMAN précise les conditions dans lesquelles les jeunes peuvent être admis en T.U.C.

Monsieur le Maire annonce la passation d'un contrat entre la Ville et l'ETAT pour une dizaine d'emplois à mi-temps et estime possible le recrutement d'une dizaine d'autres jeunes par les associations clodoaldiennes.

Marc BECHET, très favorable à cette initiative, souhaite que l'information des jeunes soit poursuivie et que l'on réfléchisse, dès maintenant à leur situation à la sortie des stages T.U.C.

• Télédistribution par câble

En sa qualité de Président du Syndicat Intercommunal groupant les villes de BOULOGNE, SURESNES, SEVRES et SAINT-CLOUD dit « réseau B 3S », Jean-Pierre FOURCADE a eu, le 29 novembre, une entrevue avec le Directeur Général des Télécommunications.

Plusieurs accords ont été conclus, qui permettent d'accéder au 2^e stade de la procédure, après les études de faisabilité :

- les collectivités n'auront pas à faire d'avances pour financer l'installation du réseau de distribution qui est à la charge des P.T.T.
- la répartition du produit de la redevance mensuelle entre les P.T.T. et la société d'exploitation a été déterminée,
- pour le réseau B 3S, il y aura mixage entre la « fibre optique » et le « câble coaxial »,
- 60 000 foyers seront raccordés, dont 8 000 à SAINT-CLOUD.

Sous réserve que soient levés un certain nombre de préalables législatifs et réglementaires, le réseau B3S pourrait être opérationnel dès le 1^{er} janvier 1987.

René BASSINET

René BASSINET passe la parole aux délégués de quartiers :

François RUMEUR rend compte de la réunion du 8 novembre du Comité « MONTRETOUT-COUTUREAU ».

Christiane DUPONT fait le compte rendu de la réunion du 22 novembre du Comité « COTEAUX - 18 JUIN ».

Jocelyne DESANGES rappelle la date du Comité de quartier PASTEUR-MAGENTA, dernier de l'année 1984

(voir en rubrique « Démocratie Locale », le compte rendu de ces trois Comités de quartiers).

Docteur Raymond ARNAUD

- Foyer-logements « Les Jours Heureux »

Une caisse de retraite vient d'accorder à l'A.R.E.P.A. un prêt de 102 000 francs, sans intérêt, remboursable en 10 ans. Ces fonds permettront d'apporter des améliorations, en ce qui concerne les abords et la sécurité notamment.

- Vacances de personnes âgées

Le séjour 1985 se déroulera du 23 juin au 6 juillet à BEAULIEU sur Mer (Alpes-Maritimes). Le voyage s'effectuera par train.

- Dons au Bureau d'Aide Sociale

Trois chèques ont été remis à Monsieur le Maire pour le Bureau d'Aide Sociale ;

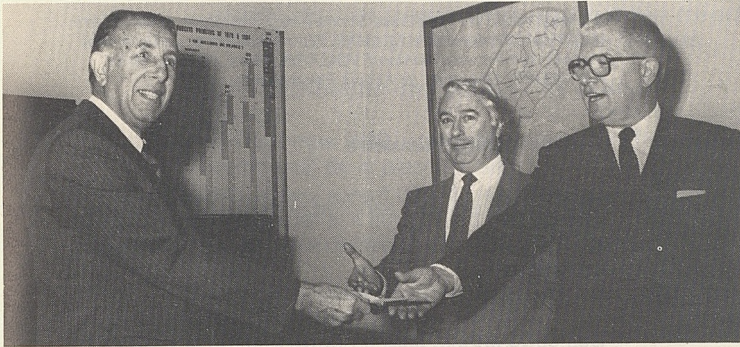


photo du haut : Jean-Pierre FOURCADE, le Docteur ARNAUD, Maire-Adjoint (au centre) et Jean CATALANO, Président du Comité d'Entente des Anciens Combattants.

photo ci-dessus : aux côtés du Docteur ARNAUD, Monsieur et Madame GUERONICK représentant le Club des Amateurs de Bridge.

— 1 200 francs par le Comité d'Entente des Anciens Combattants sur la recette de la buvette du bal du 14 juillet,

— 3 500 francs par le Club des Amateurs de Bridge,

— 10 000 francs par L. DESNOS qui entend ainsi aider les plus nécessiteux et souhaite que son exemple soit suivi par d'autres clodoaldiens.

Le Conseil Municipal remercie vivement les donateurs.

- Distribution gratuite de produits alimentaires

Les services sociaux délivrent en Mairie, divers produits fournis par la Direction Départementale de l'Action Sanitaire et Sociale (D.D.A.S.S.) et destinés aux familles ayant de graves difficultés passagères. Le stock de produits est renouvelé chaque semaine.

- Définition des priorités du B.A.S.

La Commission Administrative du B.A.S., pour le Budget Primitif 1985, définira ses nouvelles priorités. Afin de venir en aide aux familles durement touchées, notamment par le chômage, elle sera sans doute amenée à diminuer le crédit des activités attractives et à augmenter ses aides de solidarité.

Jacques JONKA

- Z.A.C. de Rénovation-Restauration du Centre



La Restauration continue et les propriétaires qui le désirent pourront faire appel au P.A.C.T.

Les deux gros chantiers du Centre avancent dans de bonnes conditions, malgré les intempéries de ces dernières semaines : immeubles de la phase 2, entre la rue Dailly et la rue de la Libération, et immeuble communal de la place de Silly dont l'achèvement est prévu pour JUIN 1985.

En ce qui concerne la RESTAURATION, quelques retards ont été constatés dans les immeubles privés. Les propriétaires pourront faire appel à la collaboration du P.A.C.T. de SAINT-CLOUD qui envisage de tenir des permanences en Mairie.

- Hôtel de la place Magenta

Pour répondre aux interrogations des habitants du quartier, Monsieur Jacques JONKA précise que ce projet n'est pas abandonné et que les travaux vont démarrer dans quelques semaines.

Elie-Pierre ROCHICCIOLI

- Classes de découvertes

Deux classes de l'école du Val d'Or (CM2 de Monsieur LEGRAND et CM1 de Madame VALVERDE) séjourneront à TAMIE du 9 janvier au 5 février.

- Classes franco-américaines

La classe de CM2 de l'école du Centre, conduite par son institutrice Madame de LASCOUPS séjournera à DEARBORN (près de DETROIT) du 6 au 28 mai 1985. Une classe de cette ville viendra à SAINT-CLOUD du 12 avril au 9 mai.

- Vacances de février

De nombreux inscrits pour le séjour de neige à TAMIE, nécessitent un tirage au sort.

• Foyer des jeunes de la Fouilleuse

Encadrés par M. LECOMTE, animateur, 25 jeunes fréquentent ce club qui vient d'étendre ses activités au Tir à l'Arc et à la Plongée. Les parents collaborent volontiers à l'animation.

• C.E.M. Jeunesse-Sport-Loisirs

Alain de LORGERIL, rapporteur, rend compte de la dernière réunion de la commission ayant notamment pour objet :

— de préparer la « Fête du Sport 1985 » qui se déroulera du 1^{er} au 9 juin. Il a été convenu d'organiser à nouveau deux manifestations qui ont connu un grand succès cette année :

- les 5 et 10 kilomètres de SAINT-CLOUD,
- les jeux interquartiers.

— de faire le point sur les équipements sportifs de la ville et sur les projets :

- stade Hachette,
- gymnase Huet,
- stade intercommunal des Haras de Jardy.

Nicole FAUQUENOT

• Transports urbains

La ville de SURESNES a inauguré un service urbain, confié à la R.A.T.P., qui utilise un autobus, identique au Clodoald, mais équipé d'un dispositif permettant aux handicapés d'y accéder.

• Tunnel autoroutier

Vendredi 7 décembre, l'Équipement va faire une expérience en vue d'améliorer l'accès à l'autoroute A 13 par la rampe de l'avenue du Palais.

• Illuminations de Noël

Après consultation des délégués de quartier, un plan des illuminations sera dressé, donnant priorité aux secteurs commerciaux et aux entrées de la Ville.

Joël LEFORT des YLOUSES

• Concours de la Prévention routière

Les enfants des écoles, lauréats du concours scolaire organisé par la Prévention routière, ont été invités en Mairie pour recevoir leurs récompenses. Les quatre premiers de SAINT-CLOUD participeront à la finale départementale.

• Congé mobile 1984/1985

Après accord de l'Inspecteur d'Académie, il est confirmé que le congé mobile dit « Journée du Maire » est fixé au JEUDI 20 DECEMBRE.

• Restaurant scolaire de Montretout

Au cours de la visite inaugurale du 24 novembre, parents, enseignants et conseillers municipaux ont apprécié la qualité des travaux d'extension et félicité l'architecte BOESSE et les entrepreneurs.



L'inauguration du restaurant Scolaire de Montretout : Jean-Pierre FOURCADE entouré de M. BOESSE, architecte, et partiellement cachés derrière eux, Edmond VOIZARD, Maire Adjoint, Mme MERCURY, Directrice de l'École Élémentaire.

• Informatique scolaire

Le crédit de 120 000 francs inscrit au budget de 1984 sera affecté pour partie à la formation des maîtres qui sera assurée, à l'école du Centre, par l'Inspecteur Départemental.

Dès cette année, sera en outre engagé le programme d'acquisition de matériel informatique qui se poursuivra en 1985 en vue d'équiper l'ensemble des écoles élémentaires publiques et privées de SAINT-CLOUD.

Françoise OLIVIER

• Crèche municipale de la place de Sillery

La visite du chantier a permis de constater que les locaux seront clairs et agréables.

• Fichier informatisé du logement

Les candidats au logement procèdent actuellement à leur réinscription. Le service peut ainsi compléter le fichier informatisé qui donnera, sous peu, des statistiques précises sur la situation du logement à SAINT-CLOUD.

Mireille WORBE

• Centre culturel des 3 Pierrots

Le Centre a connu de très importantes activités en octobre et novembre avec des films d'exclusivité, 4 séances d'Arts et Loisirs, une pièce de théâtre, une conférence de Pierre PETIT, deux concerts, deux séances de « Connaissance du Monde, une exposition et la semaine du Théâtre Scolaire, organisée par le Conseil Général, qui a fait venir à SAINT-CLOUD

2 740 enfants du Département.

Dans le programme des activités à venir, il convient de noter la **SEMAINE DU JEUNE SPECTACLE** qui débute dimanche 2 décembre.

A l'initiative de membres de la C.E.M. (Commission Extra Municipale) des affaires culturelles, un groupe de travail s'est constitué sur le **THEATRE**, qui envisage d'organiser en mars 1985, une « Semaine du Théâtre amateur ».

Edmond VOIZARD

• Groupe scolaire de Montretout

Après avoir réalisé — à la satisfaction générale et pour une dépense inférieure au coût d'objectif — l'extension du restaurant scolaire, l'architecte va poursuivre les études pour la restructuration complète du groupe scolaire, dont les premières esquisses ont déjà été présentées aux enseignants et aux parents d'élèves.

• Redistribution des bureaux de la Mairie

A l'automne 1985, seront transférés dans l'immeuble communal de la place de Silly :

- la direction des services techniques municipaux,
- les deux loges de gardiens de la Mairie.

Ce double départ permet de dégager des locaux pour mieux installer d'autres services.

Un plan de redistribution a été préparé par le Secrétaire Général, après consultation de chaque chef de service. Ce plan, qui a été approuvé par la Municipalité répond à trois objectifs :

- faciliter le travail des services, dont certains fonctionnent dans des locaux très exigus,
- améliorer les conditions d'accueil du public,
- limiter les modifications de structures dans le bâtiment actuel de l'hôtel-de-ville.

Voici les principales modifications :

- le Bureau de l'ETAT-CIVIL (qui reçoit le plus grand nombre d'administrés) sera installé au niveau de la place Charles de Gaulle (à gauche de l'escalier d'honneur). Ce bureau sera ainsi plus facilement accessible,
- les Bureaux des SPORTS et des REGIES seront plus vastes,
- le service de la COMMUNICATION disposera de locaux plus étendus à l'inter-étage, près du Secrétariat général,
- le service du PERSONNEL COMMUNAL sera installé près de celui de la comptabilité,
- le service de la RENOVATION, des affaires juridiques et des achats disposera d'un local supplémentaire,
- l'ensemble des SERVICES SOCIAUX disposera de la totalité des niveaux 1 et 2 de l'aile située côté Eglise. Des aménagements intérieurs seront effectués et des accès directs créés pour le meilleur accueil du public.

Il convient de noter que tous les niveaux du bâtiment principal de l'HOTEL-de-VILLE seront accessibles par l'ASCENSEUR « HANDICAPES » qui sera construit sur l'arrière et qui desservira également, par une passerelle, l'étage de l'immeuble de la place de Silly où seront transférés les services techniques.

Jean-Pierre FOURCADE félicite Edmond VOIZARD de la présentation de ce plan qui a fait l'objet d'un accord général des chefs de services et dont l'ensemble du Conseil prend ainsi acte.

Michel GUAY

• Marchés forains

Le concessionnaire s'est engagé à réaliser quelques travaux d'amélioration du marché de la Passerelle.

De nombreux commerçants sont intéressés par le marché de Stella Matutina, dont la création, approuvée au Comité de quartier Montretout-Coutureau, sera soumise, le 6 décembre, à l'avis du comité de quartier Pasteur-Magenta.

• Jumelage

Les musiciens de MAIDENHEAD ont vivement remercié les clodoaldiens qui leur ont réservé un excellent accueil fin octobre. Plusieurs échanges sont prévus en 1985.

• Concours de vitrines du Festival d'Automne

Les prix ont été remis le 26 octobre en Mairie, aux commerçants qui ont participé au Concours de vitrines du Festival d'Automne 1984. Les lauréats : M. et Mme MONTE, boulangers rue d'Orléans, seront invités à WINDSOR-MAIDENHEAD à l'occasion du traditionnel « Bal de la Reine ».



La remise des prix aux commerçants ayant participé aux Concours de vitrine. A l'extrême droite, Mme MONTE qui, en compagnie de son époux, participe au « Bal de la Reine ».

Monsieur le Maire a signé deux arrêtés par délégation du Conseil Municipal.

— pour fixer le montant du loyer d'un petit pavillon situé 19, rue de Buzenval,

— pour prendre acte de modifications des conditions d'un prêt contracté par le Centre René Huguetin et garanti par la Ville.

Délibérations

Séance du 29 novembre

Le Conseil Municipal adopte les 15 délibérations inscrites à l'ordre du jour, qui ont été étudiées par les commissions permanentes réunies le 26 novembre, et dont Philippe-Louis MIGEOT, pour la Commission des Travaux et Alain de LORGERIL, pour la Commission des Finances et du Plan, communiquent les avis et observations.

Vente de terrains à la SARER

Sur rapport de Jacques JONKA, Maire-adjoint chargé de l'Urbanisme, il est décidé de céder à l'aménageur, pour lui permettre de poursuivre l'opération de Rénovation du Centre-Ville, des constructions et parcelles de terrains situées rue de Rouen, rue de la Libération, rue Gaston Latouche et rue Dailly. La vente porte sur une superficie totale de 4 352 mètres carrés, dont :

La vente porte sur une superficie totale de 4 352 mètres carrés, dont :

- 334 m² à titre gratuit (portions déclassées du domaine public), • 4 018 m² à titre onéreux.

La SARER paiera à la Ville 12 148 087,48 francs, partie à la signature de l'acte, partie en deux versements égaux en juin et décembre 1985.

ADOPTÉE A L'UNANIMITÉ

Répartition des places de stationnement sous l'immeuble de la place de Silly

Les trois niveaux de parkings sont ainsi répartis :

- 2^e et 3^e sous-sols : tous « services publics » (mairie, crèche, maison de l'Amitié, etc...) et logements. Des places seront réservées au 2^e sous-sol pour les véhicules des handicapés.
- 1^{er} sous-sol : PARKING PUBLIC PAYANT à double usage :
 - DIURNE : usagers des services publics (stationnement limité à 2 heures).
 - NOCTURNE : habitants du quartier (avec abonnement).

Fixation des tarifs publics pour l'année 1985.

Le Gouvernement a limité les possibilités d'augmentation des tarifs publics locaux. Les tarifs ci-dessous, applicables au 1^{er} janvier 1985, ont été fixés dans le respect de ces instructions.

ADOPTÉE A L'UNANIMITÉ

Taxe d'enlèvement des ordures ménagères

Cette taxe, assise sur les bases de la Taxe Foncière sur les propriétés bâties, et donc payable par les propriétaires, couvre les frais d'enlèvement et d'incinération des ordures ménagères.

Son montant pour 1985 est fixé à 4 500 000 francs (contre 4,4 MF en 1984) soit une augmentation de 2,27 %.

Taxe d'assainissement

Cette taxe figure sur la quittance d'eau. Elle est reversée par le concessionnaire à la Ville et constitue la principale recette du budget du service de l'assainissement. Elle permet donc d'effectuer des travaux d'extension, d'amélioration ou de réparation du réseau d'égout.

Le taux est porté de 0,22 F en 1984 à 0,23 F par mètre cube d'eau facturé en 1985.

ADOPTÉE A L'UNANIMITÉ

Concessions et droits au cimetière communal « intra-muros » de SAINT-CLOUD

Le coût de la concession de 10 ans est porté à 375 F (contre 360 en 84).

Les droits annexes sont ainsi fixés :

- taxe d'inhumation ou exhumation : 75 F
- taxe de seconde inhumation : 55 F
- redevance journalière de séjour dans le caveau provisoire : 8 F

ADOPTÉE A L'UNANIMITÉ

Location des salles municipales

Les salles municipales sont mises gratuitement à la disposition des associations locales agréées et louées — à titre onéreux — à certains groupements et organismes. Les tarifs suivants seront pratiqués en 1985 :

- 1 salle : 220 F • 2 salles : 330 F • restaurant municipal, 4, rue des Ecoles : 1 100 F

ADOPTÉE PAR 34 VOIX contre 1.

Délibérations

Séance du 29 novembre

Publicité dans le Bulletin Municipal

Les tarifs n'ont pas évolué depuis 1981. Il est proposé une augmentation d'environ 12 % pour l'année 1985, car :

- le format du bulletin a augmenté de 10 %,
- une couleur d'accompagnement améliorera, en 1985, la présentation des annonces publicitaires.
- le taux de T.V.A. est passé de 17,6 % à 18,6 %.

Les tarifs au numéro sont ainsi fixés : (T.V.A. incluse)

• Emplacement ORDINAIRE (BICHROMIE)

• 2 pages : 5 100 F • 1 page : 3 300 F • 1/2 page : 1 900 F • 1/4 page : 1 000 F • 1/8 page : 530 F • 1/16 page : 270 F

• QUADRICHROMIE

• 1 page : 4 800 F • 1/2 page : 2 900 F • 1/4 page : 1500 F

Un forfait d'insertion annuel pour 5 numéros est égal à quatre fois le prix unitaire au numéro.

ADOPTÉE A L'UNANIMITÉ

TENNIS MUNICIPAUX

Les tarifs de location horaire d'un court de tennis municipal SONT MAINTENUS pour les jours de semaine (« jours ouvrés »), mais augmentés pour les samedis, dimanche et jours de fêtes légales (« jours chômés »).

Le tarif REDUIT est appliqué aux détenteurs de la « carte d'utilisateur » des tennis municipaux délivrée aux seuls HABITANTS de SAINT-CLOUD et à ceux qui y sont ELECTEURS ou CONTRIBUABLES. Le coût de cette carte est maintenu à 5 F.

LOCATION HORAIRE 1985		ADULTES	MINEURS
TARIF GENERAL	JOURS OUVRES	50 F	25 F
	JOURS CHOMES	54 F	27 F
TARIF REDUIT	JOURS OUVRES	35 F	17 F
	JOURS CHOMES	38 F	19 F

Les tickets de tennis ne comporteront plus mention de leur valeur. Il sera imprimé 8 séries de tickets de couleurs différentes, chaque couleur correspondant à un tarif.

ADOPTÉE A L'UNANIMITÉ

Ensemble sportif des Tourneroches

Sur proposition du bureau du Conseil d'Administration de l'Ensemble Sportif des Tourneroches, les tarifs ci-après seront appliqués en 1985 :

PISCINE - Droits d'entrée :

	Unité	Carte de 12 entrées	Abonnement trimestriel	Collectivités (100 tickets)
Tarif normal	11 F	109 F	270 F	-
Tarif réduit	7,20 F	72,50 F	165 F	720 F

- Location horaire du grand bassin

- sans enseignement : 365 F • avec enseignement : 452 F • à un comité d'entreprise : 452 F

- Location horaire du petit bassin

- avec enseignement : 145 F

TENNIS COUVERTS

Location	Location horaire	Abonnement trimestriel
Tarif général	72 F	900 F
Tarif adhérent	55 F	600 F

Cours collectifs de Tennis par professeur agréé.

- abonnement trimestriel pour 1 heure de cours hebdomadaire : 365 F

TENNIS DECOUVERTS

- mêmes tarifs que courts municipaux (voir ci-dessus)

ADOPTÉE A L'UNANIMITÉ

Délibérations

Séance du 29 novembre

Location des installations sportives

Dans la limite des disponibilités, les gymnases municipaux pourront être loués aux tarifs ci-dessous :

- 15 F l'heure aux associations à but scolaire ou social concernant des enfants mineurs,
- 110 F la vacation de 2 heures aux associations non reconnue d'utilité publique et non subventionnées par la Ville.

ADOPTÉE A L'UNANIMITE

Centre culturel des 3 Pierrots - CINEMA

Les tarifs du CINEMA sont ainsi fixés à partir du 2 janvier 1985 :

	Tarif normal	Tarif réduit	Tarif collectivités
Film normal	26 F	18 F	10 F
Film long	32 F	20 F	10 F

ADOPTÉE A L'UNANIMITE

Haltes-garderies municipales

Le tarif horaire applicable au 1^{er} janvier 1985 est le suivant :

- pour 1 enfant : 7,30 F
- à partir du 2^e enfant : 6 F
- à partir du 3^e enfant : 4,80 F
- à partir du 4^e enfant : 3,60 F
- enfant dont les parents ne sont pas domiciliés à St CLOUD (sauf s'ils sont enseignants à St CLOUD) : 9,70 F

L'abonnement (10 tickets de 3 heures) est fixé à : 182 F.

ADOPTÉE A L'UNANIMITE

Malfaçons à l'école de Montretout (défaut d'étanchéité)

Le Tribunal Administratif de PARIS a déclaré solidairement responsables l'architecte et l'entrepreneur qui sont condamnés à verser à la Ville le coût des réparations, plus les frais d'expertise et les intérêts.

Les réparations ont déjà été effectuées sans attendre la décision du Tribunal.

ADOPTÉE A L'UNANIMITE

Communications téléphoniques dans les écoles

Les directeurs d'écoles remboursent à la Ville le montant des communications téléphoniques enregistrées aux numéros qui leur sont attribués. Toutefois, pour tenir compte des communications de service, une « franchise » a été instituée en 1973, et son montant est augmenté chaque année. Cette « FRANCHISE » sera de 1 200 F pour l'année 1984.

ADOPTÉE A L'UNANIMITE

Logements de fonction par nécessité absolue de service

La liste des logements affectés à des employés communaux est modifiée en ce qui concerne le Secrétaire Général Adjoint et le Chef d'Atelier.

ADOPTÉE A L'UNANIMITE

QUESTIONS DIVERSES

Jacqueline BERTHET rend compte de la réunion du Comité du Syndicat du Gaz au cours de laquelle fut notamment voté le budget 1985 et décidé l'achat d'un micro-ordinateur qui sera relié aux communes par « MINITEL ».

Marc BECHET signale que les arbres du terrain de l'Avre semblent atteints d'une maladie.

Michel GUAY soumet une demande d'ouverture exceptionnelle du Marché de Montretout les LUNDI 24 et 31 DECEMBRE. Le Conseil y est très favorable. Des dispositions seront prises pour que l'entretien puisse en être assuré.

Jean-Pierre FOURCADE clôt cette dernière séance de l'année 1984 en présentant ses vœux les plus chaleureux aux membres du Conseil Municipal et, à travers eux, à l'ensemble des clodoaldiens.

le carnet du bulletin

LEGION D'HONNEUR

Officier :

Monsieur Louis ROSE
9, rue Marbeau - SAINT-CLOUD

ARTS ET LETTRES

Par arrêté du 28 septembre 1984

Officier :

Monsieur Jean-François THERY
14, rue de la Redoute - SAINT-CLOUD

Chevalier :

Monsieur Pierre LAVILLE
28, rue Sévin Vincent - SAINT-CLOUD

DEUX OU TROIS NOUVEAUTES EN MATIERE DE MEDAILLES :

La Médaille d'Honneur du Travail d'Argent peut être désormais accordée après 20 années de services au lieu de 25 ;

La Médaille de Vermeil : après 30 années de services au lieu de 35 ;

La Médaille d'Or : après 38 années de services au lieu de 43 ;

La Médaille Grand Or : après 43 années de services au lieu de 48 ;

4 employeurs sont maintenant autorisés au lieu de 3.

A noter également que cette distinction peut être accordée aux retraités remplissant les conditions exigées, quelle que soit la date de départ en retraite ou de cessation d'activité.

Renseignements et adhésion auprès de : Gaston THOMAS, Président de l'Union Départementale des Médailleurs du Travail des Hauts de Seine (14, rue de Béarn - Saint-Cloud - 602.61.59).

état-civil

Du 23 octobre au 31 décembre

NAISSANCES

Brice BORIES - David-Marie RANÇON - Sébastien FOSSÉ - Frédéric REYNAUD - Marion CHADAIL - Matthieu RUBIO - Alexandre PORCHERON

Etienne CAMPOY - Audrey CRUCIANI - Arnaud LECALLIER - Joseph HARAS - Charles-Henri LE FEBVRE de SAINT GERMAIN - Benoit TCHERNONOG - Tristan WAGNER - Maxime COLAITIS - Matthieu ROYNETTE - Virginie DUPUY - Mathieu TRAMPONT - Mathieu CHAPOULLIE - Clémence DUMONT - Sandrine DE JESUS MOTA - Stéphane-Alexis GUERY - Alfred de LOUVENCOURT - Elsa ARNOLD - Charlène CORTE REAL - Grégoire PASQUET - Jonathan BERTIN - Thibault-Raphaël DRON - Gaëlle CHEVET - Marion CHAMPAGNE - Delphine FOURNIER - Marjolaine de BONNAFOS - Valentine NADAUD - Nicolas-Aarash BAHMANYAR - Jennifer SCHULMANN - Romain BROCHU - Marion RENOUL - Mikael OYHENART - Adeline GILARDOT - Camille LEGUY - Louis HOURCADE - Laurine SALMON - Emma JENKINS - Raoul PINTO - Marie-Floriane SCHWOB - Johanna TOUBOUL - Grégory TEXIER - Alexandre MUSSARD 1^{er} Jumeau, Maxime MUSSARD 2^e Jumeau - Charles BERGÉ - Agathe FAIVRE d'ARCIER.

MARIAGES

Mea HIENG & Thi-Thanh TRAN - Guy TALAZAC & Marcelle MANSION - Lorenzo BARUFFI & Sophie GUILLERMET - Roland MAUPONE & Danièle OSMANVILLE - Jean-Sylvain BROCHU & Rose-Marie SAM - Ryszard ZDEBSKI & Alicja PLASZEWSKA - Philippe LAVAL & Yvette GERFAUD - Abdolhossein BAHMANYAR & Yvonne JACOB - Gilles DEFFAYET & Laurence SCHMID - Alex CANFIN & Evelyne PAPIN - Thierry LUCAS & Anne BESSAT - Didier BACQUET & Florence FEVRE - Jacques ZANA & Séverine BANJOUT - Philippe AMAR & Pascale DESACHY - Jean-Paul LACHER & Valérie LARRONDO - Yves ANDRÉ & Narcisse BAPST - Edouard-Albert RUCHTI & Marcelle GIMENEZ - Régis OPOCZYNSKI & Juliette ERNOUX - Didier KALEFF & Annick REYNIER - Jean-Jacques SALVATOR & Véronique WITVOET - Michel FILIBERTI & Evelyne PEYRON - Christophe RIBERT & Aline LELONG - Didier KRUGER & Marie POTIER - Roger ADEHAS-SERA & Patricia POUGEOLLE - Jean BELLON & Odile GUYOT - Hormoz CHAOULI & Brigitte CASTORIANO.

DECES

Suzanne LOYER ép. VIDONI - Giulia BRESCIANI ép. FACCHETTI - Pierre BOUTELIER - Michel LAPLUME - Sarah BISTRITRI - Louise BRUNAUX ép. CAENEN - Madeleine DAMIEN vve PERBAL - Raymond BOEUF - Jean NICOLAS - Marius BARBARIT - Marie ABRIAL - Jacques SUET - Marie HERSANT vve ROUSSEAU - Georges ROCHAT - Elisabetta PELLIGRINI vve VORANO - Roger ANTOINE - Léonie MAIRE vve BOUCHE-TOUT - Marie LESCARBOURA vve LAGARDE - Suzanne VASSEUR vve PLAYE - Antonio SANTOS FERNANDES - Maria MILOSI vve RADULESCU - Renée BERGER vve BOUSQUET - Léa BERTEAUX vve DEFEIGNIES - Alice BOMPARD vve PIERRE - Andrée NEVEUX vve LESCARCELLE - Henri GERARD - Maurice BONNARD - Marie LE CORVEC vve JOS-SIC - Huguette HOURSE vve ROLLE - Laurent DELBÈS - Maria ROCHEFORT vve NAMUR - Marie CRAPARD vve CLOSS - Andrée BERTRAND ép. BURGLIN - Georges GUILLOT - Khanoum HEBRON ép. CHAOULLI - Guy DAVID - Mériem NUBAR ép. WOLKONSKY - Paul BARBOTIN - Henri LARRIEU - Marguerite DURAND - Yves CHALIER - Marcel VAURY - Serge NOWICKI - Danielle LE COMTE - René RADENAC - Robert HARDOUIN - Marie FERRIÉ ép. CAZES - Raoul EOCHE - Germaine DUPONT vve ALLÉAS.

Yves Martin

FLEURISTE

magasin ouvert
7 jours sur 7 de 8 h 30 à 20 h 30

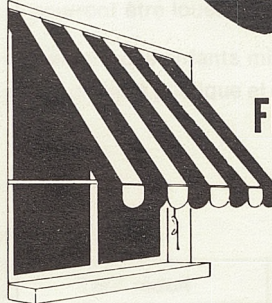
2, rue Dailly - 602.03.95

Concessionnaire



**confort
fenêtre**

**matériel
thermique**



STORES

FERMETURES

ISOLATION

**CHAUDIÈRE
A CONDENSATION**

POMPES A CHALEUR

VÉRANDA

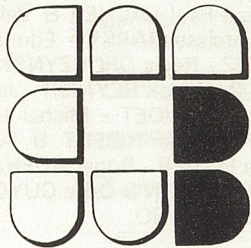
Diagnostic thermique gratuit

G.A.I.F.

2, rue Sevin-Vincent
92210 Saint-Cloud



771.10.81



PEINTURE
DÉCORATION
RAVALEMENTS
REVÊTEMENTS MURAUX
REVÊTEMENTS DE SOLS

BALAC s. a.

138, rue Tahère

92 SAINT-CLOUD

771 83.42 - 771 82.84

Votre chaudière a plus de dix ans?
comme votre voiture, elle s'est usée elle
consomme plus, elle peut vous lâcher
brutalement.

Pensez à la remplacer - Les nouveaux modèles
vous feront faire des économies (30 % avec les
chaudières à gaz à condensation)

**ENTREPRISE CIRASSE
CHAUFFAGE**

602.41.49

**A SAINT-CLOUD
LE CLODOALD
RELIE AU CENTRE VILLE:
LES COTEAUX,
LA FOUILLEUSE,
ET MONTRETOUT.**

Extrait du film publicitaire sur les Transports d'Ile-
de-France

Prix
Spécial Jeune
Journée
Continue

LA COIFFURE, UN ART
POUR CERTAINS, UNE PASSION

602 17 29

CLAUDE MAXIME

Coiffure Masculin Féminin **GÉRALDINE**



(20, boulevard de la République - Saint-Cloud - Parking gratuit)

602 92 89

Parfumerie Institut

Les Grandes
Marques

STAR

HORLOGERIE - BIJOUTERIE

toutes réparations et transformations
(effectuées sur place)

*spécialiste montres quartz, radios-réveils,
pendules anciennes,...*

☎ 602.21.56

21 bis, rue Gounod
92210 Saint-Cloud

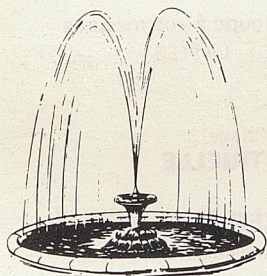
La Lunetterie

**LUNETTES OR et ÉCAILLE
SUR MESURES**



Produits d'entretien pour lentilles
Maquillage spécial yeux sensibles
et lentilles de contact

9, rue Dailly 602.03.49



la grande gerbe

grill - restaurant - salon de thé
parc de saint-cloud

tél. : 602.24.20 - 602.27.41

Ouvert tous les jours

Accueil réservé - COCKTAILS - BANQUETS - LUNCHS

**Vous propose
deux nouvelles formules :**

➤ **1^{er} MENU A 120 F TTC**

Buffet géant de hors d'œuvres
à volonté

Au choix : 6 plats cuisinés
4 grillades

Fromage - Dessert - Vin compris

➤ **2^e MENU A 70 F TTC**

Buffet à volonté

Fromage et dessert

françoise
ROUZEVAL

l'espace canin



Sur
rendez-vous

Toilettage
en tous genres
Bains - Tonte

Vente d'accessoires
pour chiens et chats
Vente de chiots sur commande

5, rue de l'Eglise - 602.48.76



**LE CRÉDIT MUTUEL
VOUS PRÊTE**

☎ 602.43.40

15, rue d'Orléans

AU CHIEN CLODOALD

Salon de toilette

Toilettes soignées

A.M. VINOUX

Maître de stage

Juré aux examens professionnels

18, avenue Bernard-Palissy,
92210 SAINT-CLOUD 771.33.93.

8 h 30 - 13 h 14 h - 19 h

**COUVERTURE
PLOMBERIE**



ÉLECTRICITÉ GÉNÉRALE

Entreprise CIRASSE

72, rue Royale
à Saint-Cloud depuis 1830

☎ 602.41.49



POMPES FUNÈBRES GÉNÉRALES

15, rue de l'Eglise

92210 SAINT-CLOUD - Tél. 602 03.97

602 86.95

Permanence : dimanches et jours fériés
de 9 h à 12 h

6, rue Georges-Clemenceau

78002 VERSAILLES - Tél. 950 01.24

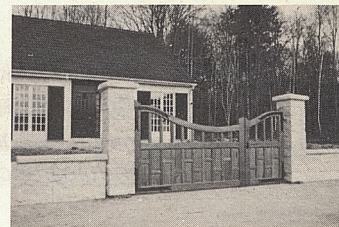
BOIS et MENUISERIE de MONTRETOUT

Ets R. ROTHE

2, rue Joseph-Leguay

92210 SAINT-CLOUD

Tél. 771.83.57



FABRICANT

VOLET A L'AMÉRICAIN - BARRES ET ÉCHARPES

PORTES INTÉRIEURES DE STYLE

ET A PETITS CARREAUX

PORTAILS DE CLOTURE

BOIS AU DETAIL découpe à vos mesures

AGGLO - CONTRE-PLAQUÉ - LATTES

MOULURES et TASSEAUX

Quincaillerie **BRICARD**

Produits pour isolation - Survitrage

MENUISERIE INDUSTRIELLE

Châssis de toiture

DÉPOSITAIRE « KAZED »

(fermé dimanche et lundi - Parking assuré)

ELECTRICITE GENERALE

Signalisation Lumineuse - Eclairage Public

s. a. r. l. R. TRILA

24, rue Bucourt

92210 SAINT CLOUD

Tél. 771 69.74

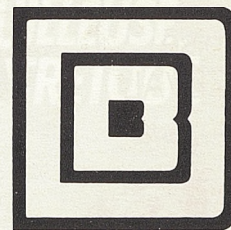
Agréé EDF et Qualifélec

BANQUE

de **BAECQUE BEAU**

votre Banque Privée

à **SAINT-CLOUD**



4, parc de Béarn

602 30.19

602 45.61

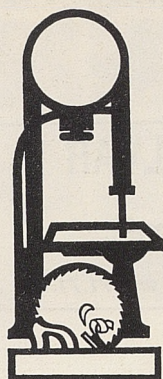


ENTREPRISE GENERALE DE MENUISERIE
charpentes - escaliers - agencements

H UET s. a.

Tél. 602 43.67

13 et 15, rue de Nogent, 92210 Saint-Cloud



**MENUISERIE
AGENCEMENT**

C. DELAUNE

124, rue Tahère
SAINT-CLOUD

602.33.77



**12 FOIS PAR JOUR,
DU LUNDI AU SAMEDI MIDI
AU TARIF D'UN TICKET RATP.**

**Horaires
chez vos commerçants
Consultez Téléclodoald
sur vos minitels**



UN NOUVEAU SALON
DESSANGE

A_{ST}CLOUD
DESSANGE S_T.CLOUD

78, BOULEVARD DE LA REPUBLIQUE 92210 SAINT-CLOUD
TEL.: 7718385

Entreprise Générale CALVAR

S.A.R.L.

Maçonnerie • Béton armé

10, rue du Camp-Canadien
92210 SAINT-CLOUD

☎ 771.71.71



paul dahl

24, QUAI CARNOT, 92212 SAINT-CLOUD

TEL. 602 70.45

EQUIPEMENTS DE FREINAGE A AIR COMPRIME
PIÈCES ÉLECTRIQUES POUR L'AUTOMOBILE

THOMSON

le meilleur de la technique

TELE - GOUNOD

17, RUE GOUNOD
92210 SAINT-CLOUD
602.45.18

télé - vidéo - radio

ménager - disques

la sécurité d'un grand nom

GRUNDIG

ETS THEPENIER ◀ MASERATI

Concession

FIAT

Spécialistes ALFA ROMEO

LANCIA-AUTOBIANCHI

27, 28, QUAI CARNOT

602.05.68 & 69

92210 SAINT-CLOUD

COMPOSEZ LE 614.91.66

Après avoir obtenu la sonnerie continue, appuyez sur la touche connexion

TAPEZ SUR LE CLAVIER DE VOTRE MINITEL

TELCO OU NOVIG puis envoi

BRAVO !

Vous venez d'obtenir votre Journal Télématique

TELECLODOALD



Lacoste, Kennex, Nike, T.B.S., Prince...

BALLE DE MATCH

Magasin de Sports

67, boulevard de la République
92210 Saint-Cloud
Tél. : 771.89.83



le siège social du groupe

**TAPIS & MOQUETTES
DE FRANCE**

*est à deux pas de chez vous, accepte de vendre directement aux particuliers
et accorde des remises préférentielles aux habitants du canton...
une opportunité dont vous devez bénéficier*

5, avenue Caroline - Saint-Cloud - tél. 771.03.02

ouvert du lundi au samedi inclus
de 10 à 12 h 30 et de 14 à 19 h